

Reconnaître le secteur informel. L'accueil des immigrants francophones en Saskatchewan par les immigrants établis.

Jérôme Melançon, Daniel Kikulwe, Michael Akinpelu, Mary-jennifer C. Egbule et Francisca Nneka Uzowuru.

Rapport préparé par le Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire (CRFM) de La Cité universitaire francophone de l'Université de Regina

Pour et en collaboration avec la Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan (CAFS)



Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire (CRFM)
La Cité universitaire francophone, Université de Regina
Regina, SK, le 16 octobre 2019

Recherche financée exclusivement par le partenariat Voies vers la prospérité.



**VOIES VERS LA
PROSPÉRITÉ**

Promouvoir des communautés accueillantes au Canada

Avant-propos

Ce rapport vise à répondre à une série de questions posées par la Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan (CAFS), ainsi qu'à combler un manque quant à la compréhension de la situation des immigrants francophones en Saskatchewan. Certes, ces immigrants partagent les mêmes besoins et font face aux mêmes obstacles que les immigrants francophones ailleurs au Canada, et leur situation ressemble beaucoup à celle des autres immigrants, toutes langues confondues. Toutefois, cette situation demeure spécifique en ce qu'elle est liée à un contexte extrêmement minoritaire et à une histoire d'immigration dans la province fort récente, surtout si on la compare à celle des grands centres métropolitains. Ainsi certains besoins sont ressentis de manière plus aiguë qu'ailleurs : contrer l'isolement dans un milieu où vivent peu de francophones et encore moins de membres des cultures d'origines; faciliter l'organisation au sein des communautés issues de l'immigration; et adoucir l'intégration à la communauté fransaskoise.

Le résultat est un document qui ressemble davantage à un livre qu'à un rapport facilement digéré. Les lectrices et lecteurs qui espèrent que ce rapport pourra contribuer à leur travail en établissement et en accompagnement trouveront réponse à beaucoup plus de questions que celles que nous ont posées directement la CAFS. Nous leurs suggérons de lire d'abord le résumé analytique, qui présente les points principaux du rapport, répond directement aux questions posées par la CAFS et présente nos suggestions aux divers organismes fransaskois. Ce rapport contient également plusieurs éléments qui pourront être parcourus rapidement pour offrir des réponses aux questions plus précises des lectrices et lecteurs, qui pourront utiliser les sous-titres pour trouver l'information qui leur sera utile:

- Une courte histoire de l'immigration africaine et francophone en Saskatchewan;
- Un portrait démographique des immigrants d'expression française en Saskatchewan;
- Un résumé des connaissances quant aux besoins des immigrants africains francophones, et de ce qui peut être extrapolé des connaissances sur les immigrants africains au Canada;
- Un résumé des connaissances quant à l'apport et au fonctionnement des organismes ethnoculturels et bénévoles dans l'établissement et l'accompagnement des nouveaux arrivants;
- Des témoignages d'informateurs-clés, eux-mêmes immigrants et dont plusieurs travaillent, formellement ou informellement, quant à la réalité et aux besoins des nouveaux arrivants;
- Des propositions, avec motivation et référence au rapport, pour la CAFS, l'ACF et le RIF-SK (notre mandat n'étant pas de faire des recommandations).

Table des matières

Avant-propos.....	2
Résumé analytique	6
Équipe de recherche	11
Financement.....	11
1. Contexte et méthodologie	12
I. Contexte de l'étude : la CAFS et l'immigration francophone en Saskatchewan	12
II. Contexte historique : l'immigration au Canada	14
III. Contexte historique : l'immigration francophone.....	18
IV. Questions et hypothèses de cette recherche.....	20
V. Méthodologie	21
2. Qui sont les immigrants francophones en Saskatchewan? Un portrait démographique	24
Qui est francophone?	24
Une note sur les données.....	26
I. L'immigration en Saskatchewan	27
A. L'immigration francophone en Saskatchewan.....	27
B. Le poids démographique des immigrants francophones	28
II. Qui sont les immigrants francophones en Saskatchewan?.....	29
A. Sexe et âge	29
B. Les origines et l'arrivée.....	29
B. 1. La mobilité interprovinciale	32
B. 2. Les origines internationales.....	34
C. Langues parlées	41
C. 1. Langues parlées au travail	42
C. 2. Langues non-officielles parlées.....	44
D. Éducation et emploi	45
D. 1. Éducation	45
D. 2. Emploi	48
D. 3. Revenu	50
E. Lieu d'arrivée	52
III. Profil démographique des résidents non permanents en Saskatchewan	54
IV. La demande de services en Saskatchewan.....	58

V. Discussion et conclusions	61
L'offre de services en français	61
Les migrations interprovinciales	61
Rassembler les immigrants	62
Voir au-delà des catégories	62
3. Panorama des connaissances : Défis et besoins des immigrants francophones	64
I. Les défis de l'intégration	64
A. Les besoins	64
B. L'intégration	70
II. Le milieu associatif	72
A. Services formels et informels	72
B. La vie associative et la contribution du secteur informel	77
III. La question de l'identité	83
4. Sondage auprès des immigrants francophones	85
I. Portrait : Caractéristiques sociales et économiques	85
II. Portrait : Langue	86
III. Portrait : Institutions et organismes	87
IV. Opinions : L'aide à l'établissement de la part des immigrants établis	88
V. Opinions : La cohésion communautaire selon les immigrants établis	89
5. Entrevues auprès des informateurs clés	90
I. Besoins généraux d'établissement	90
A. Les variations des besoins	90
B. Les facteurs de variation des besoins	92
C. Liens entre les besoins et les politiques étatiques	93
D. Besoins en emploi	94
E. L'importance des services pré-départ	95
II. Besoins communicationnels	96
III. Besoins relationnels	98
A. Le rôle des écoles dans l'intégration des nouveaux arrivants	98
B. Le rôle des églises dans l'intégration des nouveaux arrivants	99
C. Le bénévolat et l'engagement dans l'intégration des nouveaux arrivants	100
D. Les activités de rapprochement	102

IV. Besoins institutionnels	103
A. Besoins des nouveaux arrivants	104
B. Besoins des organismes et bénévoles	108
C. Relations entre organismes.....	110
6. Discussion des résultats et conclusion	113
I. Discussion : question principale	113
II. Propositions	115
III. Discussion : sous-questions	120
IV. Forces de cette étude.....	121
V. Limites de cette étude	121
VI. Études futures	123
VII. Mot de la fin : Sur la relation des nouveaux arrivants et des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).....	124
7. Bibliographie.....	125

Résumé analytique

Ce rapport présente les résultats d'une étude menée suivant la requête de la Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan (CAFS), qui cherchait à mieux connaître le profil des immigrants francophones de la province de la Saskatchewan, à mieux connaître leurs besoins, et à mieux faire leur travail, surtout bénévole, d'accompagnement en matière d'établissement et d'inclusion.

L'étude, et ce rapport en particulier, ont ainsi été réalisés de sorte à offrir les matériaux nécessaires pour répondre de manière extensive à ces questions. Ce résumé en présente les résultats les plus pertinents et importants. Toute personne intéressée est invitée à parcourir les sections précises du rapport pour obtenir davantage d'information, ou à contacter les membres de l'équipe de recherche.

Cette étude vise à comprendre comment améliorer les capacités qu'ont les immigrants francophones établis d'accueillir et d'accompagner les immigrants d'origine africaine et d'expression française en Saskatchewan. Elle s'est ainsi tournée tant vers les besoins des nouveaux arrivants que vers les besoins et le savoir-faire des immigrants établis.

Afin de répondre à ces questions et de tenir compte d'un corpus restreint quant à l'immigration francophone en Saskatchewan, nous avons adopté une approche de méthodes mixtes. Nous avons d'abord composé un portrait démographique de la population immigrante francophone en Saskatchewan à l'aide de données de Statistique Canada et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Nous avons ensuite mené un sondage en ligne auprès des nouveaux arrivants (arrivés depuis cinq ans ou moins) et des immigrants établis (arrivés depuis plus de cinq ans) afin de connaître les besoins et certaines des expériences des immigrants francophones. Nous avons enfin mené des groupes de discussion auprès d'informateurs clés au sein de la communauté fransaskoise, dont des pourvoyeurs de services professionnels ou bénévoles.

Portrait démographique. Le portrait démographique montre l'importance du poids démographique de l'immigration au sein de la communauté fransaskoise (16,19%), surtout au vu de la population immigrante de la province (2,54% de celle-ci) ou de la population totale de la province (0,22%). Ce poids démographique est d'autant plus important que cette immigration a réellement commencé en 2001 et doublé entre 2001 et 2006 (150, contre 150 pour les dix années précédentes) puis entre 2006 et 2010 (305). La croissance a ensuite ralenti pour passer à 415 nouveaux arrivants entre 2011 et 2016.

Il est important de noter qu'environ 360 immigrants auraient déménagé d'autres provinces vers la Saskatchewan entre 2011 et 2016, de telle sorte qu'à compenser le départ de certains vers d'autres provinces.

Les immigrants francophones ont pour la plupart l'âge de travailler (15 à 44 ans) et il existe un équilibre relatif entre le nombre d'hommes et de femmes immigrantes. Ils sont surtout originaires

du Congo, de France, de l'Île Maurice et du Burundi, mais une grande diversité d'origines existe au-delà de ces quatre pays. Tandis que la plus grande partie des immigrants s'établissent à Regina ou Saskatoon, plusieurs sont aussi installés à Prince Albert et à Moose Jaw, ainsi que plusieurs Mauriciens à Montmartre, Camerounais à Gravelbourg, et Ivoiriens, Togolais et Tunisiens à Ponteix.

Par ailleurs, en 2016 la Saskatchewan comptait environ 480 résidents temporaires qui comptaient le français parmi leurs langues connues, 325 comme première langue officielle parlée et 210 parmi leurs langues maternelles.

Les besoins des immigrants, selon les recherches publiées. Le sondage ne nous ayant pas permis de recueillir suffisamment de réponses, nous avons cherché à offrir un panorama approfondi des connaissances portant sur l'immigration francophone, ou pouvant éclairer les bénévoles et autres acteurs de l'établissement. Beaucoup des recherches ayant été menées au fil des vingt dernières années offrent les données qui permettent de connaître les besoins des nouveaux arrivants comme ceux des immigrants établis. Ces besoins propres aux francophones incluent notamment :

- Une information complète et véridique, surtout spécifiquement à propos des communautés francophones;
- L'accès à des cours d'anglais;
- Une validation du français parlé par les immigrants malgré sa différence du français parlé dans la communauté d'accueil;
- Un contact formel avec la communauté au-delà de l'employeur et du pourvoyeur de services;
- Un contact avec des immigrants établis et des associations ethnoculturelles par lesquelles passe l'établissement au sein des communautés francophones d'accueil;
- Une reconnaissance par la communauté du plurilinguisme des immigrants francophones;
- Des occasions de bénévolat et de participation dans la communauté d'accueil qui vont au-delà du partage de leurs expériences en tant qu'immigrants;
- Une présence d'immigrants aux postes de décision des organismes communautaires;
- Une sensibilisation de la communauté d'accueil à ces réalités ainsi qu'au besoin d'appartenir à plusieurs cercles sociaux qui ne se limitent pas à la seule communauté francophone.

D'autres besoins sont communs aux autres immigrants, toutes langues confondues, notamment :

- Des services qui tiennent compte de la diversité des parcours d'immigration, même au sein d'une famille;
- Des programmes d'orientation plus longs;
- Une prise en compte des expériences et des traumatismes liés à la guerre et au déplacement forcé;
- Une reconnaissance des efforts d'intégration que font les immigrants;
- Une reconnaissance de la présence de la discrimination et du racisme dans les communautés d'accueil, même là où les intentions sont les meilleures;

- Une compréhension du choc culturel que ressentent les immigrants d'origine africaine, ainsi que du racisme et de la discrimination dont ils peuvent être victimes.

Enfin, les associations et les églises issues de l'immigration permettent d'utiliser les manières de s'associer propres aux cultures des immigrants et, ce faisant, à apprendre celles de leurs communautés d'accueil. Les immigrants s'engagent pour se faire une place dans leur nouvelle société, revendiquer, développer et transmettre leur identité et culture, mais aussi pour maintenir des liens avec leurs communautés et pays d'origine et y favoriser le développement.

Les besoins des immigrants francophones, selon nos groupes de discussion. Les entretiens ont tout d'abord révélé plusieurs facteurs qui influencent les besoins des immigrants :

- leur niveau d'éducation;
- leur statut d'immigration (surtout pour les réfugiés);
- leur maîtrise de l'information;
- leur maîtrise des deux langues officielles;
- leur religion;
- leur genre;
- la taille de leur famille;
- leurs expériences préalables à l'immigration; et
- leur parcours d'immigration.

La plupart des besoins tournent autour de l'emploi, qui a une influence sur l'intégration, l'apprentissage des langues et de la culture, la vie familiale, l'image de soi et l'auto-valorisation et, bien entendu, la capacité de répondre aux autres besoins. D'autres besoins sont liés directement à la langue, étant donné les divers niveaux de compétence en français et en anglais et les occasions de s'adapter aux variantes locales de ces langues. Plusieurs besoins relationnels existent également :

- des rencontres et une compréhension mutuelle entre immigrants et entre immigrants et la communauté d'accueil;
- une entraide;
- une construction communautaire commune et séparée;
- des activités de rapprochement et de compréhension mutuelle.

L'école et l'université, viennent les combler partiellement : les parents d'enfants surtout à l'école primaire ou qui participent à des activités familiales ont la chance de rencontrer d'autres parents, dont certains partagent leurs expériences d'immigration et d'intégration, et d'élargir leurs réseaux de la sorte.

Enfin, notre étude a fait ressortir des besoins institutionnels. Les nouveaux arrivants doivent pouvoir :

- entrer en contact avec les institutions qui leur offriront l'information dont ils ont besoin (et ce, à long terme);

- établir un contact immédiat puis une relation de confiance avec les agents d'établissement ou des personnes-ressources fiables;
- avoir un choix entre ces personnes, selon leurs préférences (personne de même culture, d'une autre culture immigrante, originaire de la communauté fransaskoise);
- être rassurés et compris quant à leur style de participation;
- s'engager et participer, aider à l'accueil d'autres immigrants à leur tour;
- comprendre les institutions et organismes, leurs manières de fonctionner et leurs codes, la culture politique et communautaire locale, ainsi que les débats qui leurs sont propres.

Les bénévoles des associations telle la CAFS ont aussi leurs besoins :

- des ressources appropriées et stables, notamment pour leur encadrement;
- une représentation à l'externe, dans la communauté;
- une formation au bénévolat.

Les organismes et associations ont à leur tour leurs besoins propres :

- une stabilité du personnel;
- une relation de complémentarité et de collaboration avec les autres organismes;
- une reconnaissance du travail accompli et un respect mutuel;
- des frontières claires et une communication efficace;
- une écoute;
- des partenariats formels.

Si les services formels arrivent à répondre en partie à ces besoins, leurs capacités demeurent limitées du fait de leur financement et des règles qui s'y rattachent. Il suffit par ailleurs souvent d'une ou deux mauvaises interactions pour qu'un immigrant cherche de solliciter des services auprès d'un organisme pourvoyeur. Il s'avère également, au fil des discussions, que la plupart de ces besoins sont rencontrés grâce au travail de bénévoles et à la vie des associations et groupes ethnoculturels, plutôt informellement, de telle manière qu'une communauté se crée de manière explicite au sein de la communauté fransaskoise. Toutefois, ces bénévoles sont eux-mêmes limités en termes de temps, de ressources et surtout en termes de connaissances, tant à propos des diverses manières de suivre un processus d'immigration qui change aussi périodiquement qu'à propos de plusieurs des aspects de la vie quotidienne et professionnelle auxquels leurs expériences ne les ont pas initiés.

Afin de répondre à ces besoins, nous proposons qu'**une approche « par et pour » les immigrants francophones** soit adoptée afin de mettre en œuvre une réciprocité et marquer le respect de l'autonomie des immigrants, malgré leurs besoins et leurs vulnérabilités. Nous proposons aussi que des projets de jumelage soient mis ou remis en œuvre et que des activités familiales soient privilégiées afin de rassembler les familles et des activités culturelles soient offertes aux jeunes adultes.

Enfin, il est important de reconnaître quatre facteurs qui influencent les choix des nouveaux arrivants quant aux pourvoyeurs de services qu'ils recevront. Tout d'abord, au-delà des questions de choix, plusieurs ne sont pas éligibles pour les services formels de la communauté fransaskoise, notamment les immigrants arrivés d'autres provinces et surtout du Québec, où on observe des différences importantes tant dans le régime d'immigration que dans la vie quotidienne en français, et les réfugiés. Ensuite, il est essentiel de reconnaître que certains immigrants refusent simplement de s'impliquer dans la communauté fransaskoise/francophone et de s'y identifier (certaines des causes sont exposées dans le rapport complet). Aussi, plusieurs nouveaux arrivants peuvent avoir de la difficulté à faire confiance au gouvernement et à toute forme de bureaucratie du fait de leurs expériences passées, et pourront ainsi préférer se tourner vers les relations interpersonnelles où davantage de confiance leur est possible. Enfin, l'adaptation et l'intégration ne sont pas à sens unique. Une adaptation de la communauté d'accueil à celles et ceux qu'elle accueille est tout aussi nécessaire que celle que l'on demande des nouveaux arrivants, afin qu'une véritable intégration soit possible.

Propositions. Cette étude nous permet d'offrir quinze propositions, expliquées et justifiées en conclusion au rapport et ajoutées à la suite de ce résumé. Le fait que ces propositions ne s'adressent pas seulement à la CAFS répond à la réalité de l'entrelacement des services et organismes au sein de la communauté fransaskoise. La CAFS sera en mesure de mieux mener ses activités et de mieux faire son travail d'établissement et d'accompagnement si son travail est reconnu et intégré aux processus formels visant l'accueil des nouveaux arrivants et l'intégration à long terme des immigrants – et si ces processus sont adaptés pour faire une place plus grande aux fransaskois.es issu.es de l'immigration.

Équipe de recherche

Jérôme Melançon est professeur adjoint en études francophones et interculturelles à La Cité universitaire francophone. Il possède une formation en philosophie politique. Ses recherches interdisciplinaires s'appuient sur la science politique et la sociologie pour développer une approche philosophique de la réalité politique canadienne. Elles portent sur les formes politiques (avant tout autour de la question de la démocratie) ainsi que sur la question de l'action en politique, sur les relations entre peuples et cultures, ainsi que sur les aspects politiques des communautés francophones en milieu minoritaire.

Daniel Kikulwe est professeur adjoint à la School of Social Work de l'Université York. Pendant la durée de cette étude, il était professeur adjoint à la Faculty of Social Work. Ses recherches portent sur les politiques et pratiques en protection de l'enfance ainsi que sur l'utilisation et la loi portant sur les programmes familiaux, le tout en relation avec les familles des immigrants. Il est l'auteur d'un rapport récent (2017) à propos des barrières à l'adaptation et à l'établissement des immigrants à Regina, SK et se penche particulièrement sur les populations vulnérables et sur les obstacles que rencontrent les immigrants, particulièrement les problématiques de l'isolement et de la création de communautés de soutien.

Michael Akinpelu est professeur adjoint en études francophones et interculturelles à La Cité universitaire francophone et est chercheur en sociolinguistique. Ses recherches portent notamment sur la francophonie en contexte comparatif, ainsi que sur les politiques linguistiques et sur leur impact sur le développement durable des communautés.

Mary-jennifer C. Egbule a obtenu sa maîtrise en études francophones et interculturelles de l'Université de Regina en 2018 avec une thèse intitulée « Analyses morphosémantiques et contextuelles de mots et de termes en langue générale et en terminologie ». Elle est aussi diplômée de l'Imo State University Owerri, au Nigeria.

Francisca Nneka Uzowuru est étudiante à la maîtrise en études francophones et interculturelles. Le titre provisoire de sa thèse est « Aménagement linguistique et coexistence des langues dans l'espace nigérian; la place du français dans l'administration. ». Elle détient un baccalauréat ès arts en français de l'Imo State University Owerri, au Nigeria.

Ce projet a été mené à l'initiative de la CAFS et en consultation avec son conseil d'administration.

Financement

Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention du partenariat Voies vers la prospérité / Pathways to Prosperity, qui bénéficie du financement du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

1. Contexte et méthodologie

I. Contexte de l'étude : la CAFS et l'immigration francophone en Saskatchewan

L'immigration contribue au renouveau des communautés, à la diversité des modes de vies et des cultures, au développement économique, ainsi qu'à la richesse et à la diversité des relations personnelles. Elle ouvre aussi de nouvelles possibilités pour les immigrants qui trouvent au Canada des opportunités économiques, des proches dont ils ont été longtemps séparés, l'occasion d'une nouvelle vie, ou encore un refuge.

Pour que cette contribution et ces possibilités soient possibles, un accompagnement approfondi et prolongé est nécessaire. Le Ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté du Canada (IRCC) finance ainsi des services d'établissement et d'aide à l'emploi tels que ceux offerts en Saskatchewan par l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) et le Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan (CECS). Toutefois, ces services ne peuvent répondre à tous les besoins des nouveaux arrivants ou immigrants à diverses étapes du processus d'établissement. Ainsi, les immigrants établis tendent à aider les nouveaux arrivants qu'ils rencontrent à relever les défis qui ont déjà été les leurs – et souvent le demeurent –, à investir les services d'établissement souvent en y trouvant un emploi, et à s'organiser en associations ethnoculturelles ou en organisme communautaire pour rajouter une dimension d'accompagnement fondée sur leur propre expérience d'immigration.

La Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan (CAFS) fut créée en 2008 afin de rassembler les individus qui participaient déjà de manière bénévole à l'accueil d'immigrants. Des réseaux se formaient déjà du fait de relations personnelles, de numéros de téléphone échangés par des connaissances mutuelles, de rencontres fortuites, et d'appartenances nationales, ethniques et culturelles. La CAFS fut et demeure une tentative de raccorder ces réseaux sans pour autant subsumer ou fédérer les diverses associations ethnoculturelles, et d'intégrer formellement le milieu associatif fransaskois. Elle propose des activités formelles pour rassembler les Africains francophones, parmi lesquels on compte l'événement-phare qu'est la journée annuelle du nouvel arrivant. Elle contribue également à aiguiller les nouveaux arrivants vers les services, organismes et associations qui pourront répondre à leurs besoins.

À sa création le 12 avril 2008, la Communauté des Africains francophones de Saskatoon rassemblait une dizaine de familles. Étant donné le peu d'immigration francophone à Saskatoon à l'époque, ces familles avaient tracé leur chemin d'elles-mêmes et désiraient venir en aide aux nouveaux immigrants francophones d'Afrique. Selon les membres de la CAFS, il n'y avait pas à ce moment de liens rapprochés à la francophonie de la province ou même entre les immigrants originaires des mêmes pays. Des groupes culturels se sont par ailleurs développés après 2008. Les origines du CA étaient donc au départ fort diverses. Suite à l'échec de la formation d'une association similaire à Regina, la CAFS reçut de nombreuses demandes de se transformer en organisme à vocation provinciale. Une AGE fut convoquée pour le 1^{er} mai 2011, où la

provincialisation de la CAFS fut acceptée, l'organisme devant alors la Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan.

Dès le départ, l'une des activités de la CAFS consistait en une aide à la création de curriculum vitae. La CAFS participa aussi à transformer le discours sur l'immigration, et à la finalisation du village urbain francophone. En découvrant les nombreux besoins des nouveaux arrivants, la CAFS a participé à la création de la plate-forme du nouvel arrivant en 2010-2011. Cette plate-forme comptait une série de champs d'action, auxquels étaient associés des partenaires-clés au sein du milieu associatif fransaskois et du secteur de l'immigration de la province : l'accueil, l'intégration économique, l'intégration sociale, l'éducation, la santé et la culture. Suite à l'échec de la mise en place d'un service d'accompagnement médical, une étude fut alors menée par Céline Moukoui et la CAFS, dont le rapport s'intitule *Enquête sur les besoins en matière de santé chez les nouveaux arrivants francophones en Saskatchewan. Les déterminants de la santé mentale.*

La CAFS a mis en place une programmation formelle financée en partie sous forme de projets, même si selon l'organisme, les trois quarts des efforts ont été fournis par des bénévoles. Ces projets incluent par exemple :

- L'immersion fransaskoise, où des familles fransaskoises établies étaient jumelées avec des familles nouvellement arrivées. Ces familles se sont invitées les unes chez les autres et ont fait des visites culturelles dans la province.
- Le dialogue des cultures, où des groupes furent rassemblés pour discuter. Ici la CAFS eut recours aux aînés des deux groupes pour comprendre l'histoire et le parcours historique de chacun.
- La journée d'accueil du nouvel arrivant, où l'offre de services en français est présentée de manière formelle aux nouveaux arrivants par le biais d'ateliers, de conférences et de mots de bienvenue.
- Le Gala culturel africain, qui rassemble tous les grands groupes de la communauté africaine autour d'un repas et d'une programmation artistique.
- Le mois de l'histoire des Noirs, qui fut amené à la communauté fransaskoise par la CAFS et dont elle continue d'organiser la programmation.

C'est avant tout l'encouragement mutuel et l'engagement des membres qui a permis la survie et la croissance de la CAFS. Des membres fondateurs racontent qu'au fil de son histoire, malgré les moments d'incompréhension et de questionnements de la part des autres associations fransaskoises ou de la part de ses propres membres, où la CAFS a eu à frayer son chemin, elle a toujours pu compter sur un soutien de la part de la communauté fransaskoise et sur des amis. La CAFS compte aujourd'hui entre 100 et 130 membres actifs qui se sont acquittés de leurs cotisations. La CAFS compte également comme membre toute personne francophone africaine ou d'ascendance africaine, communauté qu'elle cherche toujours à mieux rejoindre.

Malgré le succès de sa programmation formelle, la plus grande part des activités de la CAFS demeure l'aide ponctuelle et informelle aux nouveaux arrivants. Celle-ci a lieu le plus souvent en soirée et les fins de semaine, aux domiciles des bénévoles ou des immigrants. Les

bénévoles de la CAFS et les membres passés et actuels de son Conseil d'administration sont ainsi des personnes-ressources incontournables du fait de leurs expériences, savoir-faire et des connaissances développées et partagées au fil des ans. Au fil du développement de ses activités d'accueil, la CAFS ressentit le besoin de développer ses connaissances d'ensemble quant à la population immigrante francophone de la Saskatchewan. Elle a donc fait appel à La Cité universitaire francophone, unité académique francophone de l'Université de Regina, et à son Centre de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire (CRFM). La Cité et le CRFM participant au Réseau pour l'immigration francophone de la Saskatchewan (RIF-SK), une certaine familiarité existait déjà chez ses chercheurs quant aux enjeux de l'immigration dans la province. Une équipe de recherche fut mise sur place, qui établit un partenariat de recherche-action avec les membres du CA de la CAFS. Elle obtint une subvention de recherche de la part du partenariat sur l'immigration Voies vers la prospérité / Pathways to Prosperity (VVP/P2P), lui-même financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). L'équipe de recherche émit dès le début de ses activités deux constats.

D'abord, la Saskatchewan figure rarement dans les rapports et études, surtout lorsqu'il s'agit des immigrants francophones. La présente étude a donc pour but de développer les connaissances quant aux immigrants francophones en Saskatchewan et de combler les lacunes des études menées à l'échelle du Canada, où leurs petits nombres se perdent. Si plusieurs des besoins et réalités demeurent les mêmes, la situation particulière en relation notamment à l'économie provinciale, aux pays d'origine des immigrants établis, ainsi qu'à la communauté fransaskoise crée une expérience d'immigration et d'établissement particulière qu'il s'agira de comprendre.

Ensuite, peu d'études ont été menées directement auprès des acteurs du secteur informel en établissement. Cette étude vise ainsi à comprendre la dynamique propre à la CAFS et au milieu associatif fransaskois, ainsi qu'à comparer cette dynamique avec celle d'autres associations et organismes similaires. Une telle valorisation de l'apport du secteur informel à l'établissement des immigrants suppose également d'insérer cet apport au sein de l'histoire plus vaste de l'immigration francophone dans l'Ouest canadien.

II. Contexte historique : l'immigration au Canada

L'histoire de l'immigration africaine au Canada en est une d'accueil, mais aussi et au moins à parts égales de refus et de discrimination. Madibbo écrit que « les immigrants noirs sont les bienvenus lorsqu'il existe un besoin pour leurs compétences et leur travail, mais lorsque les situations changent, le degré de tolérance de la société d'accueil est réduit. Conséquemment, des politiques d'immigration discriminatoires remplacent celles qui étaient plus accueillantes. » (2006 : 20) Cette dynamique remonte à l'établissement des premiers Noirs dans l'Ouest canadien, par exemple près de Maidstone, en Saskatchewan. Shepard (2009) explique que quelques familles originaires de l'Oklahoma avaient été séduites par la publicité faite par le gouvernement canadien pour encourager l'immigration vers les Plaines. Cette publicité qui s'était retrouvée dans les journaux pour les Noirs, bien que le gouvernement canadien désirait ne pas permettre aux Noirs de s'installer dans les Plaines. Elles se sont ainsi installées en

Saskatchewan, comme d'autres en Alberta, en 1905 et 1906. Suite à une politique discriminatoire et à la mise en place de la ségrégation en Oklahoma, plusieurs familles les ont suivies autour de 1910-1912, apportant la population de Noirs en Alberta et en Saskatchewan à environ 1200. Cette immigration visait ainsi à échapper non pas à l'esclavage, mais aux lois Jim Crow. Une opinion populaire à l'époque voulait que les « meilleurs » immigrants soient ceux qui s'assimileraient à la population (non-autochtone) locale, ce qui ne serait pas possible étant donné la nécessité, selon cette même opinion, de séparer les blancs et les Noirs. Tout de même, d'autres, dont l'éditeur du *Winnipeg Journal*, rappelaient que cette opinion n'était fondée que sur des préjugés. Une campagne fut menée pour protester contre la présence de Noirs dans ces provinces. Le gouvernement y répondit d'une part en adoptant un décret qui arrêterait toute immigration Noire au Canada (comme ce fut le cas pour l'immigration chinoise à la même époque) et d'autre part en envoyant ses agents de recrutement en Oklahoma décourager l'immigration des familles noires. Cette dernière action discriminatoire du gouvernement rencontra tant de succès que le décret ne fut pas inclus dans la Loi sur l'immigration et n'entra jamais en vigueur (Shepard 2009; Yarhi 2016). Les familles noires déjà établies, loin des régions à plus grande population, eurent du succès en tant qu'agriculteurs et purent développer des relations de coopération avec leurs voisins, tout en souffrant de nombreuses formes de discrimination, dont la mise en place d'écoles séparées (Shepard 2011). L'église de Shiloh où se rassemblaient les familles noires de la région de Maidstone est toujours présente. De telles écoles furent maintenues notamment en Ontario jusqu'en 1965.

Madibbo (2006) relate brièvement l'histoire de l'immigration des Noirs francophones au Canada. Les premiers, qui s'installèrent au Québec, furent originaires d'Haïti pendant les années 1940 et les crises économiques et politiques des deux décennies suivantes. Malgré la transformation de la politique d'immigration en 1967, des mesures restrictives quant à la résidence permanente furent mises en place dès le début des années 1970 du fait de la réaction hostile de la population blanche. Néanmoins, des travailleurs manuels continuèrent d'immigrer au Québec pendant les années 1970, dans un mouvement qui continue depuis. Ce n'est que pendant les années 1980 que des nombres plus importants d'immigrants francophones d'Afrique sub-saharienne de toutes les catégories d'immigration commencent à s'installer au Québec. À partir des années 1980, une migration interne commença du Québec vers les grandes villes de l'Ontario, pour des raisons économiques, certes, mais aussi raciales et linguistiques. Plusieurs ont beaucoup quitté le Québec après le référendum de 1995, où la défaite avait été portée par le Premier Ministre Jacques Parizeau sur le dos du « vote ethnique » – c'est-à-dire sur les immigrants qui se voyaient placés à l'extérieur de la nation québécoise. Après les années 1990, de plus en plus d'immigrants Noirs se dirigent directement vers l'Ontario. Une communauté africaine francophone s'est donc développée en Ontario, avec des organisations et associations.

Les colonialismes français et britanniques ont créé une distinction artificielle entre l'Afrique sub-saharienne et l'Afrique du Nord, délimitant chaque espace suivant des critères raciaux et une série de suppositions selon lesquelles les Noirs formeraient une seule race, sans égard aux distinctions ethnoculturelles du continent; des Noirs ne vivraient pas en Afrique du Nord; et des réseaux d'échange et de coopération n'existeraient pas dans le Sahara (Boulbina

2010). Les institutions coloniales ont été érigées sur ces suppositions racistes et mené à des histoires en partie séparées, notamment en matière d'immigration.

Asal (2016) découpe l'histoire de l'immigration arabe au Canada en quatre périodes : du premier arabe à arriver au Canada en 1882 à 1930, moment de la première phase d'organisation associative. À cette époque la plupart des immigrants arabes sont des paysans peu instruits et chrétiens. S'ouvre ensuite une seconde période, jusqu'en 1950, où le profil sociodémographique se diversifie du fait de l'implantation de la communauté et de la participation des enfants des immigrants à la société d'accueil, mais où la politique d'immigration limite les arrivées du monde arabe. Les liens entre les générations et avec les pays d'origine se défont au cours d'une troisième période, qui est aussi celle des indépendances, entre 1950 et 1967. Enfin, une dernière période s'ouvre au moment de la transformation de la législation sur l'immigration, pendant laquelle de nouveaux immigrants, souvent bilingues et instruits, arrivent et permettent de nouveaux liens avec les pays du monde arabe (surtout). L'histoire de la vie associative change au même moment, avec le début de la politique de multiculturalisme qui lui amène un soutien et un financement.

Notons par ailleurs que selon les lieux et les groupes, le mot « arabe » peut être englobant et inclure les immigrants non-arabes – Amazigh par exemple –, mais originaires des pays à forte population arabe. Asal note ainsi que jusqu'en 1975, la plupart des immigrants ont suffisamment en commun pour se reconnaître dans l'héritage arabe, ou du moins comme arabophones, et que la « question berbère » (amazigh) ne se pose pas encore (2006 : 27). Des dynamiques collectives liées aux réseaux associatifs ont ainsi contribué à l'élaboration d'une identité arabe propre aux immigrants. Tandis que la plupart des immigrants arabes s'installent au Québec en Ontario, plusieurs iront s'installer dans les Maritimes et dans les provinces de l'Ouest, notamment à Lac La Biche en Alberta. Dans l'Ouest, par ailleurs, les colons arabes auraient eu de meilleures relations avec les communautés autochtones que la majorité des colons blancs (Asal 2006 : 49). Et c'est à Edmonton que la première mosquée du Canada sera construite en 1938 (à Toronto et Lac La Biche, ce sera en 1956 : Asal 2006 : 72-73). Bien que les musulmans se rassemblaient déjà pour la prière, c'est à partir de cette époque où des institutions religieuses formelles sont créées qu'ils auront un soutien à l'établissement semblable à celui dont bénéficiaient déjà les arabes chrétiens. De part et d'autre, les églises et les mosquées « sont un lieu de rencontre privilégié, les activités sociales y sont nombreuses, des associations pour les jeunes se mettent en place, des comités de femmes s'organisent au sein de chaque paroisse et quelques bulletins sont publiés. En outre, elles comblent les défaillances des autorités publiques canadiennes en matière d'accueil et répondent à de réels besoins des nouveaux migrants. » (Asal 2006 : 139) Des associations non religieuses continuent aussi d'exister pour rassembler la population sous divers intérêts et de mener des luttes contre les politiques discriminatoires, mais les liens se défont entre elles et les églises ou mosquées. Des communautés diverses d'origine arabe sont ainsi présentes sur l'ensemble du territoire canadien, qui comme la plupart des communautés issues de l'immigration auront tendance à parler davantage français au Québec et anglais à l'extérieur.

Les communautés ethnoculturelles et les transformations propres à la diversification de la population canadienne sont ainsi liées de près tant à la vie associative des immigrants qu'aux

politiques d’immigration du gouvernement fédéral (puis, éventuellement, du gouvernement du Québec). Un aperçu de ces politiques sera donc utile pour qui désire comprendre la réalité de l’immigration au Canada (Abu-Laban 2014; Dirks 2017).

Tableau 1.1. Chronologie des politiques liées à l’immigration

1867	Création du Canada selon la dualité des deux peuples fondateurs – comme un pays avec une race, une langue, une religion, hormis le Québec	Politiques d’immigration favorisant l’assimilation, cherchant les immigrants pouvant le mieux s’assimiler (blancs, Britanniques ou Européens selon les périodes, chrétiens)
1885	Taxe d’entrée pour les immigrants chinois (jusqu’en 1923)	
1919	Modification à la Loi sur l’immigration	Interdiction de plusieurs groupes (communistes, mennonites, doukhobors, citoyens de pays en guerre contre le Canada)
1923	Loi d’exclusion des Chinois (jusqu’en 1946)	
1967	Loi sur l’immigration	Fin de la discrimination basée sur l’origine; système de points selon l’éducation et les compétences
1968	Création du Ministère de l’immigration du Québec	Début de la gestion partagée de l’immigration entre les gouvernements fédéral et provincial
1971	Politique de multiculturalisme dans un cadre bilingue	Soutien financier pour les communautés ethnoculturelles
1976	Nouvelle Loi sur l’immigration	Promotion des objectifs sociaux du Canada par le biais de l’immigration; réunion des familles; obligation envers les réfugiés.
1979	Programme de parrainage privé de réfugiés	Possibilités pour individus et associations d’accueillir davantage de réfugiés, au-delà de ceux parrainés par les gouvernements
1982	Charte des droits et libertés du Canada	Reconnaissance du caractère multiculturel du Canada; interdiction de la discrimination notamment sur la base de la race, de l’ethnicité et de la religion; permission de programmes visant l’équité
1988	Loi sur le multiculturalisme	Mise à jour de la politique
2001	Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés	Mise à jour de la loi; plus grands pouvoirs de déportation

III. Contexte historique : l’immigration francophone

Cette chronologie des politiques et initiatives en relation à l’immigration se continue dans le contexte plus spécifique de l’immigration francophone à l’extérieur du Québec. C’est à partir des consultations communautaires de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada, dans le cadre du projet Dialogue (1999-2002), que la question de l’immigration francophone prend le devant de la scène dans les milieux communautaires et universitaire. D’un questionnement lié aux relations intercommunautaires entre francophones, anglophones et autochtones, le projet s’est tourné vers l’accueil des nouveaux arrivants. C’est à partir de ce moment que des initiatives formelles seront mises en place (Belkhodja 2011; FCFA 2017; voir aussi les sites web du gouvernement du Canada). Le tableau suivant résumé les points saillants de l’évolution des initiatives et politiques liées à l’immigration francophone en milieu minoritaire.

Tableau 1.2. Chronologie sélective des initiatives liées à l’immigration francophone

2002	Projet « Dialogue » (FCFA)	Exploration des liens intercommunautaires
2002	Création du comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire	Examen de la situation de l’immigration francophone en milieu minoritaire
2002	Modification de la Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés	« Favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada »
2003	Initiative « Vive la différence » (FCFA)	Redéfinition des communautés francophones
2003	Cadre stratégique pour favoriser l’immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire (Citoyenneté et Immigration Canada, avec la FCFA)	Amélioration des capacités d’accueil; intégration économique; intégration sociale et culturelle; régionalisation
2003	Création des premiers Regroupements en immigration francophone (RIF)	Concertation des acteurs locaux de l’immigration et de l’établissement
2006	Plan stratégique pour favoriser l’immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire	
2007	Sommet des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA)	Recrutement, intégration et rétention; reconnaissance de la diversification culturelle des communautés francophones
2013	Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone et du Comité conjoint IRCC-CFSM	

2013	Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : Éducation, immigration, communautés (Gouvernement du Canada)	Orientation vers le recrutement vers les CFSM; formation linguistique pour les immigrants économiques
2018	Plan d'action pour les langues officielles – 2018-2023 : Investir dans notre avenir (Gouvernement du Canada)	Renforcement des communautés francophones par le biais de l'immigration
2018	Plan d'action fédéral-provincial-territorial visant à accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec	Croissance du nombre d'immigrants francophones, de leur participation au marché de l'emploi et aux communautés francophones
2018	Parcours d'intégration francophone (IRCC)	Création de liens entre les nouveaux arrivants francophones et les CFSM

Ces initiatives tendent ainsi vers deux orientations différentes. D'abord, il s'agit d'offrir un appui aux communautés francophones qui pourront croître grâce à l'immigration. Cet appui est nécessaire, car l'immigration francophone ne représente que 1,4% de la population francophone, tandis que celle-ci représente environ 4,4% de la population canadienne à l'extérieur du Québec. Ainsi, à mesure que croît la population canadienne grâce à l'immigration, et que les immigrants choisis ne parlent pas français ou ne s'installent pas dans les communautés francophones, le poids démographique du français continue de diminuer. Ensuite, il s'agit d'offrir un appui à l'établissement des immigrants francophones, perçus comme ayant leurs propres besoins au sein des communautés francophones et de la société d'accueil plus large. Belkhdja pose la question du bien-fondé de la perception instrumentale de l'immigration francophone qui caractérise la première orientation ainsi que du bien-fondé de la logique gestionnaire lié à la seconde tendance (2011 : 11; 17). Pour favoriser l'humanisation de la question de l'immigration ainsi que la promotion des appartenances multiples, de la diversité et du partage du pouvoir, il propose que l'on porte attention à l'histoire personnelle d'émigration et d'immigration. Belkhdja affirme ainsi que « la question fondamentale à poser est celle qui interroge la réelle volonté des communautés francophones de transformer les balises identitaires de la société minoritaire et non simplement de travailler les capacités organisationnelles pour accueillir un nouvel arrivant. » (2011 : 123) Si nous nous concentrerons ici sur la seconde tendance, ces deux autres questions nous préoccupent tout au cours de cette étude.

La succession des initiatives et politiques présentées ici-haut reflète le fait que c'est à partir de la fin des années 1990 en Alberta (Mulatris, 2009) et du début des années 2000 en Colombie-Britannique (Jacquet et al 2008) et en Saskatchewan que des immigrants Africains francophones s'installent directement dans les provinces de l'Ouest canadien. Ronald Labrecque, alors directeur du secteur d'emploi et d'établissement et d'emploi de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) a présenté un historique similaire lors d'une table ronde sur l'immigration francophone en Saskatchewan qui eut lieu pendant le Congrès des sciences humaines du Canada le 28 mai 2018. Labrecque (2018) rappela ainsi que l'immigration totale en

Saskatchewan, entre 1991 et 2001, représentait environ 1,2% de la population totale et qu'au moment de dresser un profil de la communauté fransaskoise en 2002, aucune mention ne fut faite de l'immigration. Une consultation communautaire à ce sujet eut lieu grâce au projet Dialogue en 2002, suivie par la mise sur pied du Comité en immigration de l'ACF en 2003, de l'établissement du Réseau provincial en immigration en 2004 (qui deviendra plus tard le RIF-SK), et d'une évaluation de la capacité d'accueil des communautés francophones en 2004-2005. Suite à un débat autour de la participation des écoles d'immersion aux activités destinées aux jeunes fransaskois, la Commission sur l'inclusion de la communauté fransaskoise fut mise sur pied en 2006 et présenta dans son rapport final de 2008 24 recommandations ainsi qu'une définition de qui est Fransaskois (voir aussi Denis 2008; Carlson Berg, Mulatris et Ntahondakirira 2016). Ces recommandations et cette définition, visant à trouver un équilibre entre l'ouverture à la différence et la protection d'une identité (dynamique inclusion/exclusion) furent par la suite utilisées comme cadre de pensée et d'action pour l'inclusion des nouveaux arrivants.

Toujours selon Labrecque (2018), c'est en 2006 que l'immigration francophone commence à se faire remarquer en Saskatchewan, mais ce n'est qu'en 2010 que plus de 100 immigrants francophones y arrivent. Ensuite, de 2012 à 2017, la majorité des immigrants francophones en Saskatchewan sont originaires de l'Île Maurice, du Burundi, de Tunisie et de France. Nous offrons dans une autre section de ce rapport une étude démographique plus détaillée, qui va au-delà des statistiques liées aux services offerts par l'ACF. Cette transformation dans la population s'accompagna d'une transformation dans les organismes du milieu associatif fransaskois : sans compter le Conseil des écoles fransaskoises, la part des employés issus de l'immigration est passé de 9% en 2007 à 56% en 2017 pour le réseau des organismes à mandat provincial, et de 8% à 47% pour le réseau des organismes régionaux. Alors qu'en 2007 aucun dirigeant n'avait immigré au Canada, en 2017, 50% des dirigeants des organismes provinciaux et 42% de ceux des organismes régionaux étaient immigrants.

IV. Questions et hypothèses de cette recherche

Cette recherche s'articule autour d'une question principale : Comment améliorer les capacités d'accueil et d'accompagnement des immigrants d'origine africaine et d'expression française? Elle suppose que l'immigration francophone d'origine européenne présente des défis différents de celle d'origine africaine et que des réseaux et pratiques pour les Européens francophones soient déjà en place depuis longtemps, étant donné la très longue histoire de cette immigration qui remonte aux débuts de la colonisation des Prairies canadiennes.

La question principale se décline suivant trois sous-questions :

- A. Comment le faire en maintenant une communication entre les générations et une intégration intergénérationnelle?
- B. Comment utiliser le savoir-faire des immigrants qui sont désormais canadiens?

C. Comment créer une collaboration entre immigrants et réfugiés et entre individus issus de communautés nationales et de classes socio-économiques distinctes?

Ces sous-questions seront au cœur de la discussion des résultats.

Du fait du peu d'études faites sur la Saskatchewan, la recherche est également articulée autour d'une seconde question préalable à la première : Qui sont les immigrants francophones en Saskatchewan et quels sont leurs besoins?

L'équipe de recherche émet l'hypothèse que ces besoins relèvent de trois ordres :

- **Besoins communicationnels** : passage d'une situation de plurilinguisme à une situation de bilinguisme où l'anglais n'est souvent pas connu. De nouvelles pratiques linguistiques émergent donc au sein des familles qui pourront favoriser ou nuire à la rétention du français et des langues parlées par la famille élargie.
- **Besoins relationnels** : passage de communautés d'origine où les liens sociaux et communautaires sont forts à une situation d'isolement et de détachement des relations autrefois étendues. Cette déliaison crée plusieurs barrières à l'intégration dans un contexte où les communautés d'origine africaine demeurent de très petite taille et n'offrent encore que peu d'occasion de tisser de nouveaux liens.
- **Besoins institutionnels** : au-delà du soutien des institutions fédérales et provinciales, le fait d'avoir été désignés comme immigrants francophones fait que l'intégration sociale et culturelle se fait au moins en partie en relation aux institutions des populations francophones en milieu minoritaire. Un tel contexte implique un besoin de connaissances et de compétences interculturelles de part et d'autre ainsi que la prise de conscience de l'existence de relations de pouvoir entre deux groupes minoritaires.

V. Méthodologie

Afin de répondre à ces deux questions, nous avons adopté une approche de méthodes mixtes, incluant des méthodes quantitatives (portrait démographique à partir de statistiques officielles, sondage) et qualitatives (entrevues auprès d'informateurs clés et recension critique des écrits). Les questions du sondage et des entrevues visaient ainsi à explorer les trois ordres de besoins communicationnels, relationnels et institutionnels.

1. Portrait démographique.

Étant donné la petite taille de la population immigrante francophone en Saskatchewan, toute entreprise d'étude statistique court le risque de l'échec de toute trouvaille significative. Nous nous sommes ainsi limités à une étude démographique descriptive à partir de trois sources de données : le recensement de 2016 de Statistiques Canada; les données mises à la disponibilité du public par IRCC; et les données sur l'usage des services que l'ACF a généreusement partagées avec nous. Cette section du rapport s'ouvre sur une explication des différentes définitions de l'immigrant francophone offertes par ces institutions qui vaudra pour l'ensemble de cette étude.

Ces données permettent d'avoir une vue d'ensemble de la population immigrante de la Saskatchewan notamment en comparaison avec les autres provinces de l'Ouest canadien qui partagent une histoire d'immigration francophone semblable; les catégories d'arrivée et les lieux de départ; les langues parlées; et la situation socio-économique. Un portrait des résidents non-permanents est aussi inclus.

2. Panorama des connaissances

Une première partie de la recension des écrits porte sur l'intégration des immigrants francophones en situation minoritaire, les défis de cette intégration et les pistes de solution possible. Une seconde partie de cette recension porte sur l'état du secteur informel en Saskatchewan et sur les soutiens communautaires aux nouveaux arrivants en général. Ces recensions ont pour but non seulement de présenter l'état des connaissances, mais aussi de les présenter de telle sorte qu'elles soient utiles aux acteurs des milieux formel et informel en Saskatchewan.

Cette recherche fut menée à la suite de deux études qui, recoupées, permettent de mieux comprendre la situation des immigrants francophones en Saskatchewan. Celles-ci seront résumées ici. La première, *Barriers to Newcomer Adaptation and Settlement in Regina, Saskatchewan. Regina Region Local Immigration Partnership* (Kikulwe et al., 2017), menée par l'un des membres de l'équipe de recherche en collaboration avec d'autres chercheurs, porte sur les obstacles à l'intégration des immigrants à Regina. Du fait de la nature de l'immigration au Canada, les immigrants francophones font face à ces mêmes obstacles, outre les besoins spécifiques à la langue et l'accès à des sources de service différentes. La seconde, *L'immigration francophone dans les Territoires et l'Ouest canadien : réalités et perspectives après 10 ans d'accueil et de services* (Mulatris et al., 2017), menée par une équipe autour du chercheur Paulin Mulatris de l'Université de l'Alberta, porte sur l'accueil et l'établissement des immigrants francophones dans l'Ouest canadien et se réfère aux besoins en recherche d'IRCC. Comme plusieurs études sur la francophonie canadienne, bien que les résultats soient généralisables et utiles, la population de la Saskatchewan ne composa qu'une petite partie de l'ensemble total des répondants de l'enquête. Notons aussi qu'une étude d'envergure a été menée auprès des réfugiés francophones de Winnipeg (Manitoba) dont les résultats préliminaires, partagés lors du colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, viennent recouper ceux de ces deux études.

3. Sondage

Du fait de l'existence de ces données, afin de ne pas répéter les efforts de ces études, nous avons préparé un sondage qui se concentre sur les questions propres à la CAFS et à l'éclaircissement de nos hypothèses de départ. Deux versions du sondage furent préparées : l'une à l'intention des nouveaux arrivants (arrivés depuis cinq ans ou moins) et l'autre à l'intention des immigrants établis (arrivés au Canada depuis plus de cinq ans). Le sondage fut diffusé en ligne, par l'entremise des réseaux de la CAFS, de l'ACF et de La Cité, et une copie imprimée du sondage pour nouveaux arrivants fut distribuée par la CAFS et l'ACF afin de permettre la participation de nouveaux arrivants moins familiers avec la technologie. Les résultats furent agrégés par le biais du logiciel Qualtrics.

L'équipe de recherche fit face à des défis importants en termes de recrutement, qui relèvent de la nature même de l'objet de recherche : la population immigrante francophone est de petite taille et organisée en petits réseaux locaux peu reliés entre eux. Il est aussi important de noter qu'au moment de l'enquête, et la CAFS, et les services d'immigration de l'ACF se trouvaient en phase de réorganisation et au centre de débats touchant à leur leadership. Ces mêmes défis semblent être rencontrés par les autres chercheurs dans le domaine, au vu du petit nombre de répondants de la Saskatchewan. L'une des conclusions du sondage est ainsi d'ordre méthodologique. Une nouvelle étude des besoins des immigrants est nécessaire, plus poussée que celle-ci et orientée par ses résultats et notamment par le portrait démographique qu'elle présente, mais aussi bâtie sur une connaissance encore davantage développée des réseaux des immigrants africains dans la province qui pourra servir de base à un recrutement d'envergure.

4. Entrevues auprès des informateurs clés

Afin d'étudier davantage en profondeur les réalités de l'établissement des immigrants francophones en Saskatchewan, nous avons réalisé des entrevues de groupe auprès d'informateurs clés. Ces informateurs appartiennent à trois catégories, dont deux sont des pourvoyeurs de services. La première (n=2) inclut des participants qui ont travaillé ou travaillent dans le secteur de l'établissement auprès d'immigrants francophones (que ce soit spécifiquement, ou dans le cadre de services offerts à une population immigrante plus large. La seconde (n=4) inclut des participants qui ont agi ou agissent comme bénévoles au sein de la CAFS. Certains des participants de ces deux catégories sont ce que Jacquet, Moore & Sabatier nomment des professionnels de la médiation, à savoir « des partenaires clés de l'intégration » (2008 : 84) à la société, à la communauté, à une institution. Ils sont des agents de médiation comme beaucoup peuvent l'être, mais surtout rattachés « à des institutions chargées de l'insertion des nouveaux arrivants » (2008 : 85). Le parcours de chacun de ces professionnels est central à leur travail : ils « réinvestissent leur histoire de vie pour donner à entendre et donner sens à leur expérience. » (2008 : 86). La troisième catégorie (n=2) inclut des participants qui ont immigré au Canada (l'un d'Afrique et l'un d'Europe), sont désormais établis et possèdent une connaissance globale de la communauté fransaskoise. Eux aussi sont des agents de médiation, jouant un rôle similaire, mais non professionnel ni même encadré comme le travail des bénévoles. Trois entrevues de groupe eurent lieu sous la forme de groupe de discussion, soit une avec chacune de ces catégories. Ces participants et participantes ont donc été choisis du fait de leurs expériences et des connaissances qu'ils et elles ont développées et de la réflexion qui a été menée dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions professionnelles, ou encore dans le cadre de leur participation à la communauté fransaskoise et à des communautés immigrantes.

2. Qui sont les immigrants francophones en Saskatchewan? Un portrait démographique

Ce portrait a pour but d'offrir un portrait des immigrants francophones résidant aujourd'hui en Saskatchewan. Il s'appuie sur les données du Recensement de 2016 rendues disponibles par Statistique Canada, ainsi que sur les données d'une enquête de 2015 rendues disponibles par le Ministère d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté du Canada (IRCC). Il se limite par conséquent aux données statistiques de grande envergure.

Ce portrait a deux fonctions principales. La première est de renseigner la Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan (CAFS) ainsi que les autres organismes membres du Réseau en immigration francophone de la Saskatchewan (RIF-SK) sur l'état de la population immigrante de la province pouvant parler français et demander ou recevoir des services en français. La seconde est d'offrir une base comparative pour les analyses qui pourront être dégagées d'un sondage auprès des immigrants francophones de la Saskatchewan. Étant donné la petite taille de la population cible de ce portrait, le sondage a été conçu pour offrir autant de détails que possible qui viendront compléter ceux de cette étude statistique.

Afin de remplir ces deux fonctions, des comparaisons sont souvent établies entre les populations suivantes :

- Immigrants francophones de la Saskatchewan;
- Immigrants de la Saskatchewan;
- Francophones de la Saskatchewan;
- Immigrants et/ou francophones de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique);
- Immigrants et/ou francophones du Canada;
- Immigrants et/ou francophones du Canada hors Québec, c'est-à-dire vivant en milieu francophone minoritaire.

À chaque fois, les immigrants francophones de la Saskatchewan sont inclus dans les populations plus larges.

Qui est francophone?

Suivant la pratique de la Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan, nous prenons comme définition de base d'un francophone le fait de pouvoir et désirer tenir une conversation en français et donner ou recevoir des services bénévoles d'accompagnement et d'établissement en français. La maîtrise du français n'est donc pas nécessaire pour être perçu et traité en tant que francophone.

Si cette définition pratique de la francophonie se rapproche de celle qui a pu être définie par l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), elle s'éloigne cependant des pratiques du

gouvernement canadien, tant dans ses critères d'admission que dans les catégories analytiques présentées dans les données et rapports sur l'immigration.

Pour recevoir des services en français d'établissement (ACF) ou d'aide à l'emploi (CECS) ou encore des services bénévoles de la part de la CAFS, il suffit de parler français et de demander ces services.

Pour être reçu comme immigrant francophone et éligible au programme « Entrée express » selon cette catégorie, il est nécessaire de fournir des résultats de tests linguistiques approuvés. Afin de favoriser l'immigration francophone, les francophones reçoivent 30 points de plus que les autres candidats pour ce programme.

Les mesures statistiques varient aussi. IRCC, tout comme Statistique Canada, dans leurs enquêtes auprès de la population immigrante demandent aux répondants d'identifier les langues parlées. Les précisions demandées par le biais d'autres questions créent les catégories suivantes :

Immigrants de langue maternelle française : immigrants qui ont indiqué le français comme langue maternelle. Nous incluons dans cette catégorie tous ceux qui ont le français parmi leurs langues maternelles, en combinant ceux qui indiquent avoir pour langue maternelle seulement le français et ceux qui indiquent le français et l'anglais et/ou une autre langue.

Immigrant parlant français à la maison : immigrants qui ont répondu parler français au moins régulièrement à la maison. Cette question fut introduite dans le recensement en 2011.

Immigrant dont la première langue officielle parlée (PLOP) est le français : immigrants ayant pour langue maternelle le français et/ou une langue non officielle et ceux qui parlent français le plus souvent à la maison. Cette mesure inclut donc les deux premières.

Immigrants d'expression française : immigrants dont la langue maternelle est le français ou dont la seule langue officielle parlée est le français. Les données d'IRCC se limitent aux résidents permanents.

Afin de répondre au mandat de la CAFS, nous définissons, chaque fois que cela nous est possible selon les données disponibles, un immigrant francophone comme une personne dont la PLOP *inclut* le français. Cette personne pourrait donc parler anglais aussi bien et aussi souvent que français ou qu'une autre langue. Nos chiffres incluent toute personne qui place le français seul ou aux côtés d'autres langues, incluant l'anglais, parmi ses réponses. Là où des données ne sont pas disponibles pour la PLOP, des données portant sur les autres variables linguistiques sont utilisées.

Notons que la définition d'IRCC d'immigrant d'expression française est aussi utile car elle inclut 1) les immigrants dont la langue maternelle est le français et qui préféreront peut-être utiliser cette langue pour communiquer et établir des relations sociales – et dont le statut se rapproche des francophones nés au Canada et porteurs de droits linguistiques; 2) les immigrants

qui parlent français mais ne parlent pas anglais et qui dépendent par conséquent de l'existence de services en français. Cette définition répond au critère du *besoin* de services d'accompagnement et d'établissement en français, mais non au critère du *désir* de recevoir de tels services.

Notons que nous n'utilisons pas les données des minorités de langues officielles, puisque cette catégorie est composée des personnes ayant seulement le français comme PLOP ainsi que la moitié de ceux qui indiquent le français et l'anglais comme PLOP.

Une note sur les données.

Ce portrait ne peut être qu'approximatif. Nous nous fions ici à des données rendues disponibles par le gouvernement du Canada. Là où la source n'est pas indiquée sous le tableau, il s'agit des résultats du recensement de 2016, récupérés à partir du site de Statistique Canada. Étant donné le peu de données disponibles sur les immigrants francophones en Saskatchewan, la population définie comme francophone changera souvent au cours de ce portrait; les lecteurs sont donc avisés de bien suivre les explications qui précèdent chaque tableau.

Par ailleurs, les données d'IRCC et de Statistiques Canada pourraient ne pas concorder. C'est que dans certains cas, les données d'IRCC proviennent d'un sondage; dans d'autres, les données sont arrondis au multiple de 5 et celles en-dessous de 5 (par exemple, 1 individu originaire du Vietnam) sont remplacées par des tirets, tandis que celles de Statistiques Canada proviennent d'un échantillonnage de 25% de la population. Plusieurs individus seront donc manqués et il est possible que des familles entières, représentant toute la population immigrante d'un pays, n'aient pas été incluses. Étant donné la très petite taille de la population immigrante francophone en Saskatchewan, ces échantillons ne permettent pas d'offrir une connaissance solide de cette population. Tout au plus ce portrait pourra-t-il donc être indicatif. Ces limitations du portrait – le fait qu'il soit approximatif et indicatif – sont communes à toute étude statistique. Pour dépasser ces limitations, ce portrait s'insère dans une étude plus large qui interroge directement les immigrants francophones de la Saskatchewan par le biais d'un sondage et de groupes de discussion, afin de comparer les données socio-démographiques, de comprendre les besoins qui leur sont liés, et de tenir compte des expériences et des connaissances que les immigrants ont pu acquérir par le biais de leurs expériences et relations personnelles.

I. L'immigration en Saskatchewan

La croissance démographique canadienne s'appuie avant tout sur l'immigration. Entre 2011 et 2016, la population canadienne a augmenté de 1 675 040 personnes tandis que le pays a accueilli 1 212 075 immigrants (sans oublier que bon nombre des naissances au Canada ont eu lieu dans des familles issues de l'immigration).

La Saskatchewan ne fait pas exception à la règle : pendant la même période, sa population a augmenté de 64 971 personnes, dont 47 935 nouveaux immigrants.

L'immigration apporte donc directement 74% de la croissance démographique de la province, et 72% de celle du pays.

Cette proportion se maintient donc, même si la Saskatchewan accueille moins de nouveaux arrivants que ses provinces voisines. Entre 1980 et 2016, la Saskatchewan a accueilli 2% de l'immigration canadienne; cette proportion a pu croître lentement pour atteindre les 4% de l'immigration totale au Canada entre 2011 et 2016. Par comparaison, le Manitoba présente une réalité similaire, accueillant 5% de l'immigration canadienne entre 2011 et 2016, au contraire de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, où se dirigent respectivement 17% et 14% des immigrants. Étant donné le nombre somme toute limité d'immigrants au Manitoba et en Saskatchewan, la différence demeure importante : le Manitoba accueille 15 275 immigrants de plus que sa voisine.

Tableau 2.1. Proportion de l'immigration totale dans les provinces de l'Ouest

Immigration	Saskatchewan	Manitoba	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
De 1980 à 2016	96 750	180 810	694 940	955 960	5 703 615
Proportion	2%	3%	12%	17%	100%
De 2011 à 2016	47 935	63 210	207 790	175 555	1 212 080
Proportion	4%	5%	17%	14%	100%

A. L'immigration francophone en Saskatchewan

La part de la population immigrante qui se dirige vers la Saskatchewan est encore plus limitée lorsque nous nous tournons vers la population francophone. En utilisant les chiffres de la période entre 1980 et 2016, nous pouvons affirmer que 2 455 immigrants parlant français vivent en Saskatchewan. Notons qu'étant donné les politiques d'immigration et surtout d'immigration francophone, le nombre d'immigrants francophones en Saskatchewan avant cette période était minime, se limitant à 245. Notons aussi que ce chiffre représente le nombre de personnes résidant en Saskatchewan aujourd'hui qui ont un statut d'immigrant, quel qu'il soit, et non les arrivées dans la province. Ce nombre a néanmoins augmenté considérablement au cours des dernières années, puisque entre 1945 et 2005, seulement 900 immigrants francophones s'étaient établis en Saskatchewan, dont environ 100 entre 1991 et 1995, puis 200 entre 1996 et 2000 et encore 200 entre 2001 et 2006.

En prenant la mesure la plus généreuse – tous les immigrants qui ont le français ou le français et l’anglais comme première langue officielle parlée (PLOP) – nous voyons que 1% des immigrants parlant français au Canada hors Québec vivent en Saskatchewan, tandis que cette proportion est de 31% pour l’ensemble des provinces de l’Ouest.

Tableau 2.2. Proportion de l’immigration francophone en Saskatchewan

Immigration de 1980 à 2016	En Saskatchewan	Dans l’Ouest	Au Canada	Canada sans Québec
Immigration totale	96 750	1 928 460	5 703 615	4 835 935
Immigrants ayant le français comme langue maternelle	1 285	26 525	348 825	84 860
Immigrants parlant français à la maison	1 160	19 890	563 025	58 335
Immigrants parlant français	2 455	51 900	945 035	171 580

B. Le poids démographique des immigrants francophones

Pour comprendre la réalité des immigrants francophones en Saskatchewan, nous devons aussi voir la manière dont ils s’insèrent au sein du reste de la population de la province – et surtout de sa population francophone. C’est ici que nous voyons l’importance de l’immigration francophone en relation à la francophonie de la province, dont elle représente désormais 16% de la population – et son peu d’importance relativement au reste de la population immigrante (2,54%) ou encore à la population de la province (0,22%). En comparaison, la population immigrante de la province ne représente que 9% de la population totale.

Tableau 2.3. Poids démographique des immigrants francophones en Saskatchewan

Population totale en 2016	En Saskatchewan	Dans l’Ouest	Au Canada	Canada sans Québec
Immigrants francophones	2 455	51 900	945 035	171 580
Francophones	15 160	216 685	8 016 560	1 083 475
Proportion	16,19%	23,95%	11,79%	15,84%
Immigrants	96 750	1 928 460	5 703 615	4 835 935
Proportion	2,54%	2,69%	16,57%	3,55%
Population totale	1 098 352	11 091 947	35 151 728	26 987 367
Proportion	0,22%	0,47%	2,69%	0,64%

Une autre donnée doit par ailleurs être prise en compte : la rapidité de la croissance de l’immigration en Saskatchewan et dans l’Ouest. En effet, la population immigrante y a doublé de 2011 à 2016, tandis que près de 48 000 nouveaux arrivants s’intégraient à la vie de la province. L’effet est présent du côté des immigrants francophones, mais de manière moins fulgurante, les nouveaux arrivants représentant un tiers de cette population.

II. Qui sont les immigrants francophones en Saskatchewan?

A. Sexe et âge

Que ce soit par chance ou un effet de la politique d'immigration, une quasi-parité existe entre les hommes et les femmes d'expression française ayant immigré en Saskatchewan comme résident.e.s permanent.e.s. Comme on peut aussi s'y attendre étant donné l'importance de l'immigration économique, la plus grande partie des immigrants francophones ont entre 15 et 44 ans.

Tableau 3.1. Sexe des immigrant.e.s d'expression française en Saskatchewan

Sexe	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Femmes	15	20	20	25	20	25	55	35	35	60
Hommes	15	20	15	15	25	25	60	30	25	60
Total	30	40	35	40	40	50	120	60	60	120

Source : IRCC, *Faits et chiffres 2015 : Profils des immigrants de langues officielles : Résidents permanents d'expression française hors Québec.*

Tableau 3.2. Âge des immigrants d'expression française en Saskatchewan

Groupe d'âge	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
0 à 14 ans	5	10	10	10	15	15	45	10	10	30
15 à 29 ans	10	10	15	10	10	20	30	25	25	35
30 à 44 ans	10	15	10	15	15	15	40	20	15	45
45 à 59 ans	--*	--	--	5	--	5	--	--	10	10
60 à 74 ans	--	0	--	0	0	0	--	0	--	--
75 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	--
Total	30	40	35	40	40	50	120	60	60	120

Source : IRCC, *Faits et chiffres 2015 : Profils des immigrants de langues officielles : Résidents permanents d'expression française hors Québec.*

*(-- = entre 1 et 5)

B. Les origines et l'arrivée

La politique d'immigration canadienne continue de privilégier l'immigration économique, tout en offrant une place grandissante à la réunification familiale. Le nombre d'immigrants économiques admis en Saskatchewan entre 2011 et 2016 est plus que le double du total des trente années précédentes, tandis que dans le reste de l'Ouest et du Canada, le rythme accélère moins rapidement. Dans l'Ouest, tandis que la population d'immigrants économiques a doublé à chaque décennie précédente, cette croissance s'atténue entre 2011 et 2016 pour n'augmenter que de moitié (si la tendance se maintient). Un ralentissement semblable de la croissance a eu lieu à l'échelle du Canada. Il restera à voir si les nouvelles cibles d'immigrations proposées par le gouvernement libéral permettront d'atteindre la même croissance d'ici 2020.

En comparaison, le nombre d'immigrants parrainés par la famille a augmenté en Saskatchewan à partir de l'année 2001, dix ans plus tard que dans l'Ouest et le reste du Canada. Et tandis que le

nombre de réfugiés est demeuré stable dans l’Ouest et à l’échelle du pays, de plus en plus de réfugiés sont accueillis en Saskatchewan à chaque décennie. Notons une augmentation considérable du nombre de réfugiés accueillis, qui pourrait être liée à la politique ciblée d’accueil de réfugiés syriens dans les premiers mois de l’année 2016.

Tableau 4.1. Catégories d’admission des immigrants selon la région

Région	Catégorie d’admission	Total	1980 à 1990	1991 à 2000	2001 à 2010	2011 à 2016
Saskatchewan	Immigrants économiques, Total	66 930	2 230	4 195	22 025	38 485
	Économiques, Demandeurs principaux	26 480	850	1 730	8 500	15 400
	Économiques, Demandeurs secondaires	40 455	1 380	2 460	13 530	23 085
	Immigrants parrainés par la famille	16 830	2 260	2 960	6 090	5 525
	Réfugiés	12 625	1 945	2 150	4 725	3 815
	Autres immigrants	355	20	15	200	115
Ouest	Immigrants économiques, Total	1 111 920	122 920	229 000	421 715	338 300
	Économiques, Demandeurs principaux	435 285	50 740	87 390	156 795	140 375
	Économiques, Demandeurs secondaires	676 645	72 180	141 605	264 925	197 930
	Immigrants parrainés par la famille	578 715	109 630	163 005	190 225	115 860
	Réfugiés	219 310	65 535	52 475	63 945	37 360
	Autres immigrants	18 495	3 145	6 940	5 435	2 965
Canada	Immigrants économiques, Total	2 994 135	428 355	698 040	1 136 620	731 115
	Économiques, Demandeurs principaux	1 220 755	187 885	278 520	442 470	311 880
	Économiques, Demandeurs secondaires	1 773 375	240 475	419 525	694 145	419 230
	Immigrants parrainés par la famille	1 782 485	355 340	529 845	572 710	324 590
	Réfugiés	858 850	229 120	242 275	246 940	140 515
	Autres immigrants	68 145	7 030	16 495	28 770	15 855

Pour ce qui est des immigrants d’expression française, la grande majorité des résidents permanents appartient à des catégories économiques et, avant tout, au programme de candidats des provinces. Les années 2012 et 2015 semblent avoir été exceptionnellement

propices à cette immigration, pour des raisons que les seules données n'éclairent pas. Les partenaires parrainés et les réfugiés pris en charge par le gouvernement forment les autres catégories présentant des populations significatives.

Ici encore, la catégorie « expression française » inclut les immigrants dont la langue maternelle est le français, ou qui parlent français mais ne parlent pas anglais; les chiffres se limitent aux résidents permanents.

Tableau 4.2. Résidents permanents d'expression française par catégorie d'immigration détaillée en Saskatchewan, 2006 – 2015

Catégorie d'immigration	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Expérience canadienne	0	0	0	0	0	0	--*	0	--	20
Aide familial	0	0	0	--	0	0	0	--	0	0
Programme des candidats des provinces	0	5	10	10	15	25	65	15	25	70
Travailleur qualifié	--	10	5	10	--	5	--	--	0	0
Économique	--	15	15	25	15	30	70	20	25	85
Enfants parrainés	0	--	--	--	--	--	--	--	0	--
Membre de famille élargie parrainé	0	0	--	0	0	0	0	0	0	0
Membre de la famille parrainé - CH	0	0	--	--	--	0	0	0	0	0
Parent ou grand-parent parrainé	--	0	0	0	0	0	--	0	0	--
Époux ou partenaire parrainé	5	--	--	--	10	10	15	10	20	15
Famille parrainée	5	--	5	5	15	10	20	15	20	20
Réfugiés pris en charge par le gouvernement	20	15	5	10	5	--	10	20	10	5
Réfugié parrainé par le secteur privé	--	10	--	0	--	--	10	0	5	--
Personnes protégées au Canada	0	0	--	0	5	--	10	10	0	5
Réfugiés réinstallés, personnes protégées	20	20	10	10	10	10	30	30	15	15
Circonstances d'ordre humanitaire	0	0	0	--	0	--	--	0	0	0
Toutes les autres catégories d'immigration	0	0	0	--	0	--	--	0	0	0
Total	30	40	35	40	40	50	120	60	60	120

Source : IRCC, *Faits et chiffres 2015 : Profils des immigrants de langues officielles : Résidents permanents d'expression française hors Québec*.

*(-- = entre 1 et 5)

La plus grande partie des immigrants vivant en Saskatchewan sont arrivés depuis 2006; depuis, l'immigration continue de croître de plus en plus rapidement. Ainsi, depuis 2011 sont arrivés approximativement un tiers des immigrants francophones dans la province, et la moitié de tous les immigrants de la province.

Tableau 5.1. Année d'arrivée des immigrants

	1980 à 1990	1991 à 2000	2001 à 2005	2006 à 2010	2011 à 2016
Langue maternelle française en SK	75	150	150	305	415
Saskatchewan	6 450	9 315	8 670	24 370	47 935
Ouest	301 225	451 420	288 115	393 200	494 490
Canada	1 019 845	1 486 655	928 940	1 056 095	1 212 080

B. 1. La mobilité interprovinciale

Ces immigrants arrivent en partie d'autres provinces. Parmi les immigrants de langue maternelle française, environ 15% (soit presque 200) ont déménagé d'une autre province vers la Saskatchewan entre 2011 et 2016, tandis qu'environ 5% avaient déménagé d'une ville à une autre à l'intérieur de la province. Plus de 300 immigrants, soit environ un quart, avaient déménagé à l'intérieur de la même ville pendant la période.

Toutefois, comme c'est le cas pour la plupart des provinces, plusieurs immigrants quittent chaque année la Saskatchewan. Pour ce qui est des immigrants arrivés entre 2000 et 2005, le nombre de départs est le plus élevé l'année après l'obtention de la résidence permanente, diminue quelque peu pour les deux années suivantes, puis diminue plus drastiquement pour continuer à décroître pour les années qui suivent – passant ainsi de 600 la première année à 100 la septième année. De ces départs, 40% s'effectuent vers l'Alberta, 28% vers l'Ontario et 20% vers la Colombie-Britannique. Les centres économiques semblent donc présenter le plus d'attrait, sans parler de la taille des populations immigrantes déjà établies. Notons que la Saskatchewan s'est grandement améliorée en matière de rétention réussit désormais à retenir environ 80% des immigrants cinq ans après leur arrivée; davantage des immigrants arrivés après 2006 déménagent à l'intérieur de la province que vers l'extérieur.

Bien que des données ne soient pas disponibles pour les départs des immigrants francophones de la Saskatchewan vers d'autres provinces, nous pouvons supposer que la tendance générale demeure la même.

Parmi tous les immigrants arrivés en Saskatchewan entre 1991 et 2006, seulement 48% étaient demeurés dans la province, ce qui représentait le taux de rétention le plus bas après celui des provinces des Maritimes. Par contre, la tendance a commencé à se renverser au sein de cette

période, soit entre 2000 et 2006, où le taux de rétention a monté à 65% (Okonny-Myers, 2010). Pour la période entre 2006 et 2011, ce taux a encore augmenté alors que 85% des immigrants, toutes langues confondues, arrivés en Saskatchewan pendant ces six années sont demeurés dans la province, ce qui la plaçait au troisième rang au pays, après l'Alberta et la Colombie-Britannique. La situation s'est encore davantage améliorée pour les immigrants francophones. En effet, le taux de rétention chez les immigrants parlant seulement le français fut de 100% pour cette période (même si certains ont pu émigrer vers d'autres provinces, d'autres ont aussi pu en immigrer). Le taux de rétention des immigrants parlant français et anglais était lui aussi à 85% (van Huystee & Saint-Jean, 2014).

En situant la Saskatchewan aux côtés des autres provinces, on voit qu'elle attire très peu des immigrants parlant français des autres provinces : 1.2% des immigrants parlant seulement français et 1.1% des immigrants parlant français et anglais ont immigré vers la Saskatchewan à partir d'une autre province. Ce nombre prend toutefois davantage de poids lorsque l'on considère que 93 895 immigrants ont changé de province entre 2006 et 2011 – et donc qu'environ 2160 immigrants francophones auraient immigré en Saskatchewan d'autres provinces pendant cette période.

Au-delà de ces données tirées d'études fournies et analysées par le Ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada, nous pouvons aussi regarder de plus près la mobilité des immigrants tant d'un village ou d'une ville à l'autre à l'intérieur de la province (migrants intraprovinciaux) que ceux arrivant de l'extérieur de la province (interprovinciaux). Le total ici fait référence à la population actuelle, et les autres données nous renseignent à savoir s'ils demeureraient au même domicile un an (6.1) ou cinq ans (6.2) plus tôt. On voit ici notamment le très grand nombre d'arrivées de l'extérieur du pays entre 2011 et 2016 (migrants externes), où le nombre de migrants internationaux est équivalent aux immigrants n'ayant pas changé de domicile. On voit ici dans un cas comme dans l'autre que les immigrants francophones déménagent peu et le font dans des proportions comparables aux autres immigrants. Notons que comme le reste des données de ces deux tableaux, le nombre total d'immigrants ici est basé sur un échantillon et peut donc différer des chiffres présentés ci-dessus.

Tableau 6.1. Mobilité des immigrants en Saskatchewan de 2015 à 2016

	Total	Personnes n'ayant pas déménagé	Migrants intraprovinciaux	Migrants interprovinciaux	Migrants externes
Première langue officielle parlée	112 380	84 855	2 450	2 070	7 815
Anglais	104 685	80 140	2 330	1 950	5 920
Français	1 325	920	35	40	125
Anglais et français	1 130	820	10	30	40
Ni anglais ni français	5 235	2 975	70	50	1 730

Tableau 6.2. Mobilité des immigrants en Saskatchewan de 2011 à 2016

	Total	Personnes n'ayant pas déménagé	Migrants intraprovinciaux	Migrants interprovinciaux	Migrants externes
Première langue officielle parlée	110 730	37 535	4 800	8 485	34 750
Anglais	103 395	35 710	4 680	7 915	31 225
Français	1 305	340	50	210	425
Anglais et français	1 125	350	20	150	265
Ni anglais ni français	4 900	1 135	55	210	2835

B. 2. Les origines internationales

Qu'ils arrivent d'autres provinces ou directement d'autre pays, les immigrants francophones de la Saskatchewan tendent à provenir de pays différents de ceux du reste du pays ou de la province. Afin d'arriver à un portrait approximatif de ces pays d'origine en l'absence de données directement liées à la connaissance de la langue, une première estimation est possible à partir des données fournies par IRCC sur les immigrants dont la langue maternelle est le français, ou qui parlent le français mais non l'anglais. Notons que les pays inclus ici-bas sont les pays de citoyenneté de cinq immigrants ou plus pour au moins une année; d'autres immigrants ont pu arriver d'autres pays, jusqu'à quatre pour une ou plusieurs années (voir tableaux 6.2, 6.3 et 7). Le total par année et pour la décennie est donc plus élevé que celui indiqué pour chaque pays.

Tableau 7.1.1. Pays de citoyenneté des immigrants d'expression française en Saskatchewan, arrivés entre 2006 et 2014

(Pour les pays d'où 5 personnes ou plus sont originaires)

Pays de citoyenneté	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Burundi	0	--	--	--	--	--	10	--	--	10
Cameroun	0	--	--	0	0	--	--	--	5	5
Congo	10	10	5	5	20	10	25	30	15	130
Côte d'Ivoire	--	0	--	5	--	--	--	--	--	5
France	0	5	--	--	--	5	10	10	15	45
Guinée	0	0	0	0	0	--	0	0	0	0
Irlande	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Libéria	0	5	0	--	0	0	0	0	0	5
Maroc	--	0	--	--	--	--	5	--	--	5
Maurice	--	0	0	0	0	5	0	--	5	10
Rwanda	--	5	--	0	0	5	5	--	0	15
Sénégal	0	--	0	0	--	0	--	10	--	10
Syrie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tunisie	0	0	0	0	0	--	0	--	--	0
Total	30	40	25	30	40	50	80	90	65	450

Total compté	10	25	5	10	20	25	55	50	40	240
Total non compté	20	15	20	20	20	25	25	40	25	210

Source: IRCC, résidents permanents, 30 novembre 2018. Numéro de suivi de la demande de données: CR-18-0601. 2018 inclut les données de janvier à novembre.

*(-- = entre 1 et 5)

Depuis 2015, l'immigration francophone a augmenté beaucoup plus rapidement. Selon les tendances plus récentes, tandis que le Congo et la France demeurent deux des pays d'où le plus d'immigrants proviennent, le Burundi et l'Île Maurice ont un poids plus important récemment.

Tableau 7.1.2. Pays de citoyenneté des immigrants d'expression française en Saskatchewan, arrivés entre 2015 et novembre 2018

(Pour les pays d'où 5 personnes ou plus sont originaires)

Pays de citoyenneté	2015	2016	2017	Jan.- Nov. 2018	Total
Burundi	10	5	15	15	45
Cameroun	10	5	--	--	15
Congo	10	25	20	15	70
Côte d'Ivoire	0	--	--	--	0
France	15	20	15	20	70
Guinée	--	--	10	--	10
Irlande	0	0	0	5	5
Libéria	0	--	0	0	0
Maroc	20	10	--	--	30
Maurice	50	35	25	10	120
Rwanda	0	--	--	0	0
Sénégal	--	--	--	--	0
Syrie	--	5	0	0	5
Tunisie	15	15	--	--	30
Total	150	145	110	100	505

Source: IRCC, résidents permanents, 30 novembre 2018. Numéro de suivi de la demande de données: CR-18-0601.

*(-- = entre 1 et 5)

Il est important de mesurer la différence entre le pays de citoyenneté et le pays de naissance des immigrants, puisqu'un écart entre les deux résulte des trajectoires d'immigration diverses, où la citoyenneté est obtenue dans un autre pays avant de continuer vers le Canada, ou encore où des enfants peuvent être nés dans des pays où ils ne sont pas citoyens. Ainsi, plusieurs des immigrants arrivés de France n'y sont pas nés (35 sur 135).

Tableau 7.2. Lieu de naissance – Immigrants d’expression française en Saskatchewan

(Pour les pays d’où 5 personnes ou plus sont originaires)

Pays de naissance	2006	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Total
Burundi	0	--	--	--	--	--	10	--	--	10	5	15	15	55
Cameroun	--	--	--	0	0	--	--	--	5	10	5	--	--	20
Congo	10	15	5	5	20	10	25	30	15	10	25	25	20	215
France	0	5	--	--	--	5	10	10	10	15	15	10	20	100
Guinée	0	0	0	0	0	--	0	0	0	--	--	5	--	5
Côte d'Ivoire	--	0	--	10	--	--	--	--	5	0	--	--	--	15
Maurice	--	0	0	0	0	5	0	--	5	50	35	25	10	130
Maroc	--	0	--	--	--	--	5	--	--	15	10	--	--	30
Rwanda	--	--	--	0	0	5	5	--	0	0	--	--	0	10
Sénégal	--	--	0	0	--	0	--	10	--	--	--	--	--	10
Syrie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	--	5	0	0	5
Tunisie	0	0	0	0	0	--	--	--	--	15	15	--	--	30
Total	30	40	25	30	40	50	80	90	65	150	145	110	100	955
Total compté	10	20	5	15	20	25	55	50	40	125	115	80	65	625
Total non compté	20	20	20	15	20	25	25	40	25	25	30	30	35	330

Source: IRCC, résidents permanents, 30 novembre 2018. Numéro de suivi de la demande de données: CR-18-0601. 2018 inclut les données de janvier à novembre.

*(-- = entre 1 et 5)

Comme on le voit ici-haut par le grand nombre de tirets (--), un nombre important d’immigrants de certains pays arrivent en petits nombre chaque année. Un certain isolement est donc possible pour entre 300 et 350 immigrants d’expression française en Saskatchewan, qui peuvent être les seuls, ou dont la famille peut être l’une des seules avec ses origines dans la province. Ainsi, les autres immigrants en Saskatchewan, représentés par des tirets dans les tableaux ci-dessus, sont également natifs des soixante-sept pays suivants :

Afghanistan	El Salvador	Libye	République
Afrique du Sud	Espagne	Madagascar	Dominicaine
Algérie	Érythrée	Mali	Réunion
Arabie Saoudite	Éthiopie	Mauritanie	Roumanie
Argentine	Polynésie française	Mexique	Royaume-Uni
Arménie	République gabonaise	Moldavie	Sainte Lucie
Azerbaïdjan	Géorgie	Monaco	Sierra Leone
Biélorussie	Ghana	Népal	Soudan
Belgique	Guinée	Nouvelle Calédonie	Suède
Bulgarie	Guinée Bissau	Niger	Suisse
Burkina Faso	Guinée équatoriale	Nigeria	Tanzanie
République	Haïti	Pakistan	Thaïlande
centrafricaine	Inde	Pays-Bas	Togo
Tchad	Irak	Pérou	Ouganda
Chine	Irlande	Philippines	Ukraine
Colombie	Japon	Pologne	Vietnam
Djibouti	Liban	Portugal	
Égypte	Libéria		

Rappelons que ces données (tableaux 7.1.1, 7.1.2, 7.2) nous renseignent sur les arrivées annuelles, mais ne tiennent pas compte des départs possibles de ces immigrants vers d'autres provinces.

Pour un tel tableau d'ensemble qui nous renseigne sur la population immigrante francophone en dans son ensemble, nous pouvons nous tourner ensuite vers les pays d'origine des immigrants qui compte le français comme langue maternelle (seule ou avec une autre langue). Même en nous limitant à la langue maternelle, la plus grande part des immigrants francophones de la Saskatchewan sont originaires d'Afrique. Notons ici les limites des données disponibles par l'entremise de Statistique Canada, qui mettent de l'avant les pays dont le plus grand nombre d'immigrants en général sont originaires, mais ne permettent pas de diviser les 665 Africains francophones selon des pays d'origine qui seront tout autres que ceux indiqués ici-bas. Ces tableaux omettent d'ailleurs les pays d'où aucun immigrant francophone n'était originaire.

Tableau 7.3 Lieu de naissance – immigrants en Saskatchewan dont le français est l’une des langues maternelles (ensemble de la population)

	Total	Français	Anglais et français
Total – Tous les immigrants	112490	1110	170
Amériques	10765	65	0
Brésil	185	10	0
Colombie	555	15	0
Haïti	65	10	0
États-Unis	4845	30	10
Autres lieux en Amériques	1800	10	0
Europe	23635	265	35
France	215	180	0
Allemagne	2575	10	0
Irlande	845	0	10
Serbie	585	0	15
Ukraine	3280	0	10
Royaume-Uni	7020	10	0
Autres lieux en Europe	2325	65	10
Afrique	10285	705	75
Algérie	50	20	0
Égypte	430	15	10
Maroc	175	45	10
Afrique du Sud, République d'	1775	15	0
Autres lieux en Afrique	4455	600	65
Asie	67125	75	60
Chine	7480	10	0
Inde	9630	10	15
Liban	255	25	0
Philippines	26865	0	35
Autres lieux en Asie	4425	15	10

Depuis 2011, des transformations ont eu lieu dans les pays d’origine des immigrants en Saskatchewan, toutes langues confondues. Notamment, la tendance d’une croissance de l’immigration africaine se confirme. Par ailleurs, l’immigration francophone vient majoritairement d’Afrique, encore davantage que d’Europe. Cette tendance contraste avec la tendance générale, puisque la moitié des nouveaux arrivants au Canada sont désormais originaires d’Asie. Cette transformation se fait sentir de manière encore plus claire dans la période la plus récente. Entre 2011 et 2016, les immigrants originaires d’Afrique compte presque

pour la même proportion de l'immigration de langue maternelle française que les immigrants d'Asie pour la population générale (soit respectivement 73% et 76%), tandis que l'immigration africaine compose 9% de l'immigration totale. C'est sans compter la forte population d'origine africaine pour qui parlent aussi français.

Tableau 7.4. Lieu de naissance – Immigrants en Saskatchewan dont le français est l'une des langues maternelles (population arrivée entre 2011 et 2016)

	Total	Français	Anglais et français
Total - Immigrants depuis 2011	47935	350	70
Europe	4860	60	25
France	55	50	0
Allemagne	190	0	10
Irlande	525	0	10
Ukraine	1320	0	10
Autres lieux en Europe	1505	0	10
Afrique	4400	275	30
Cameroun	70	30	0
Congo, République démocratique du	245	45	10
Côte d'Ivoire	10	15	0
Égypte	155	10	0
Maroc	90	10	10
Afrique du Sud, République d'	555	10	0
Tunisie	85	25	0
Autres lieux en Afrique	1360	135	15
Asie	36200	10	20
Inde	6155	10	10
Liban	80	10	0
Philippines	16615	0	10

Afin de compter aussi des immigrants qui pourraient parler le français en plus de l'anglais, ou simplement avoir appris le français dans le contexte d'un pays francophone, nous pouvons nous tourner vers les immigrants en Saskatchewan originaires de pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), en nous limitant aux 54 pays membres de plein droit. Notons que ces données dénombrent simplement le nombre d'immigrants de ces pays, qui seraient possiblement locuteurs du français. En consultant ce tableau, il est donc nécessaire d'user de jugement : contre 430 immigrants nés en Égypte, seulement 25 sont indiqués ci-haut comme ayant le français pour langue maternelle. Nous comparons donc les nombres des immigrants de ces pays au nombre d'immigrants francophones des « autres » pays africains et européens du tableau précédent (puisque seuls ces continents sont cités comme lieux d'origine des populations francophones importantes). Par ailleurs, la possibilité d'étudier en

français dans les pays de la francophonie demeurant importante, un nombre non négligeable d'immigrants nés dans ces pays pourraient parler ou comprendre le français.

Parmi les 600 immigrants africains, il est possible de s'attendre à retrouver une bonne part de Congolais (RDC), de Mauriciens, de Burundais, de Camerounais et de Tunisiens. Notons enfin que ces données indiquent le pays de *naissance*, et non pas le pays d'où les immigrants sont arrivés. Il est donc difficile d'estimer le nombre de réfugiés arrivants de pays limitrophes à leur pays de naissance, ayant pu y apprendre le français.

Tableau 8. Lieu de naissance – Immigrants en Saskatchewan originaires des États de l'OIF

	Total	Francophone		Total	Francophone
Afrique	10285	705	Europe	23635	265
Algérie	50	20	France	215	180
Égypte	430	15			
Maroc	175	45			
Afrique du Sud, Rép.	1775	15			
Autres, Afrique	4455	600	Autres, Europe	2325	65
Burundi	220		Albanie	200	
Cameroun	190		Arménie	45	
Centrafricaine, Rép.	10		Belgique	135	
Congo, Rép. Dém.	460		Bulgarie	85	
Congo, Rép.	35		Macédoine, Rép.	45	
Côte d'Ivoire	65		Grèce	605	
Djibouti	10		Roumanie	695	
Guinée	45		Suisse	250	
Maurice	260				
Rwanda	35				
Sénégal	25				
Tchad	10				
Togo	30				
Tunisie	100				
Total des immigrants africains des pays de l'OIF	1495				

C. Langues parlées

Comme l'illustre le Tableau 7, peu importe la manière dont on définit leur francophonie, les immigrants francophones viennent pour la plus grande partie de pays où le français cohabite avec d'autres langues. Langue officielle, langue des études, langue commune par-delà les différences culturelles, langue minoritaire, langue d'une famille expatriée, les immigrants francophones ont déjà une expérience du plurilinguisme. Le français devient une langue privilégiée soit parce qu'il permet une entrée plus rapide au Canada ou qu'elle augmente les chances d'être choisi pour y immigrer, soit parce qu'il permet une intégration à la vie économique et sociale qui ne serait pas possible en pays non francophone et rend ainsi le Canada plus attrayant comme contrée d'immigration – ou encore parce qu'il permet une intégration même là où l'anglais est la langue de la majorité et de la vie quotidienne. Pour comprendre la réalité des immigrants francophones, nous devons par conséquent nous tourner vers la place qu'occupe le français dans leur vie aux côtés des autres langues.

Le nombre d'immigrants parlant anglais reste à peu près égal à ceux qui parlent une autre langue (et ce, tant en Saskatchewan que dans l'Ouest ou que dans le Canada hors-Québec). Cette réalité répond au fait que des familles qui vivent déjà en anglais seront plus à l'aise dans le contexte canadien et donc plus susceptibles d'y immigrer, mais aussi qu'un effort peut être fait pour adopter la langue du pays d'accueil. Notons que la réalité québécoise est tout autre et exigerait une autre analyse : environ 744 000 immigrants parlent seulement une langue officielle à la maison, contre environ 218 000 qui parlent français et 78 000 qui parlent anglais dans la même situation.

Comme l'indiquait déjà le tableau 2.1, dont le tableau 8 reprend certains éléments, le nombre d'immigrants pour qui le français figure parmi les langues parlées le plus souvent à la maison est à peine plus élevé que le nombre d'immigrants pour qui le français est une langue maternelle, et beaucoup plus bas que le nombre d'immigrants parlant français. On peut donc voir que le français est rarement parlé à la maison, même en conjonction avec d'autres langues.

Tableau 9. Langue parlée le plus souvent à la maison par les immigrants

	Saskatchewan	Ouest	Canada	Canada sans Québec
Total – pop. immigrante	112 490	2 477 850	7 540 830	6 449 525
Anglais	44 365	1 060 170	3 039 125	2 891 915
Français	615	11 145	406 145	43 925
Langue non officielle	46 210	1 065 720	3 061 395	2 639 195
Anglais et français	155	3 165	23 225	10 275
Anglais & l. non officielle	20 760	332 075	877 280	843 935
Français et l. non officielle	95	1 780	100 160	7 090
Anglais, français et langue non officielle	295	3 800	33 495	13 170
Français parmi l. parlées le plus souvent à la maison	1 160	19 890	563 025	74 460

Il demeure possible d’aller plus en profondeur pour voir la fréquence plus exacte de l’utilisation du français à la maison en Saskatchewan. 123 135 habitants de la Saskatchewan ont indiqué parler une langue immigrante à la maison, peu importe leur langue maternelle, ce qui inclut les enfants d’immigrants, ou encore les gens qui ont appris une langue autre que le français et l’anglais (donc par exemple ceux qui sont nés dans une famille francophone qui auraient appris l’Ukrainien). Parmi eux, 1 855 (soit 2%) indiquent parler français au moins régulièrement à la maison, contre 89 595 (soit 73%) qui indiquent parler anglais. De plus, une plus grande proportion de ceux qui parlent anglais à la maison parlent cette langue le plus souvent (33%, contre 15% pour le français). Nul n’indique parler uniquement français ou anglais à la maison. Par ailleurs, parmi les habitants de la Saskatchewan qui parlent une langue immigrante 430 parlent français et ne parlent pas anglais à la maison, dont la moitié parlent français le plus fréquemment à la maison. C’est donc près d’un quart des gens qui parlent une langue immigrante en Saskatchewan qui parlent français et non anglais à la maison.

Tableau 10. Fréquence des langues immigrantes parlées à la maison en Saskatchewan

	Total	Total - Français	Uniquement	Surtout	À égalité	Régulièrement	Aucune mention du français
Total	123 135	1 855	0	300	715	845	121 275
Total - Anglais	89 595	1 425	0	85	610	735	88 165
Uniquement	0	0	0	0	0	0	0
Surtout	29 395	410	0	0	0	410	28 985
À égalité	29 675	710	0	0	570	140	28 965
Régulièrement	30 530	310	0	85	40	185	30 220
Aucune mention de l’anglais	33 535	430	0	210	105	110	33 105

C. 1. Langues parlées au travail

En est-il autrement de la langue parlée au travail? Sur 1575 immigrants âgés de 15 ans et plus et ayant travaillé depuis 2015 pour qui le français ou le français et l’anglais sont la PLOP, 335 utilisait le français le plus souvent ou à égalité avec une autre langue au travail – soit 21%. On peut ainsi voir que les francophones travaillent majoritairement en anglais, tandis que les immigrants ne parlant ni le français ni l’anglais tendent à fonctionner en anglais et/ou dans une langue non officielle.

Tableau 11.1. Langue parlée le plus souvent au travail en Saskatchewan, selon la PLOP
(Immigrants âgés de 15 ans et plus, ayant travaillé depuis 2015)

Première langue officielle parlée	Anglais	Français	Anglais et français	Ni anglais ni français
Langue utilisée le plus souvent au travail – total	71 455	885	690	1 870
Anglais	69 110	620	590	775
Français	45	185	65	0
Langue non officielle	1 005	15	0	985
Anglais et français	80	60	25	0
Anglais et langue non officielle	1 205	0	0	110
Français et langue non officielle	0	0	0	0
Angl., fr., et l. non officielle	0	0	0	0
Français parmi langues parlées le plus souvent au travail	125	245	90	0

Cette réalité se répète à l'échelle du pays. Le Tableau 10.2 se limite au nombre total d'immigrants pour ne montrer que la langue dans laquelle ils travaillent, sans faire de différence quant à leur PLOP. On voit ainsi que 1% des immigrants – en Saskatchewan, dans l'Ouest, comme ailleurs en situation minoritaire au Canada – utilisent le français la plupart du temps ou à part égale avec d'autres langues au travail.

Tableau 11.2. Langue parlée le plus souvent au travail, selon la région
(Immigrants âgés de 15 ans et plus, ayant travaillé depuis 2015)

	Saskatchewan	Ouest	Canada	Canada sans Québec
Langue utilisée le plus souvent au travail – total	74 890	1 593 880	4 685 685	4 009 210
Anglais	71 090	1 432 560	3 803 160	3 644 735
Français	300	3 710	394 650	19 275
Langue non officielle	2 010	99 015	215 505	198 445
Anglais et français	165	3 700	129 585	22 740
Anglais et langue non officielle	1 315	54 315	126 790	121 740
Français et langue non officielle	0	80	5 585	195
Anglais, français et langue non officielle	10	495	10 410	2 090
Français parmi langues parlées le plus souvent au travail	475	7 985	540 230	44 300

C. 2. Langues non-officielles parlées

Quelles sont ces langues non officielles que tant d'immigrants parlent à la maison et souvent au travail?

Tableau 12.1. Langues africaines parlées en Saskatchewan
(Réponses uniques seulement)

Langue parlée le plus souvent à la maison	Total	Anglais langue mat.	Français langue mat.	Langue non officielle
Langues non officielles et non autochtones	58745	2210	135	54680
Kabyle	10	0	0	10
Bilen	45	0	0	45
Oromo	80	0	0	80
Somali	595	10	0	590
Amharique	160	0	0	155
Arabe	2950	95	45	2750
Assyrien néo-araméen	265	25	0	235
Chaldéen néo-araméen	90	0	0	85
Hébreu	35	0	10	30
Tigregna	305	0	0	310
Langues sémitiques	80	0	0	75
Langues afro-asiatiques	10	10	0	0
Créole	45	0	0	40
Langues créoles	40	0	0	15
Kannada	15	0	0	15
Malayalam	570	45	0	505
Tamoul	115	0	0	100
Telougou	85	0	0	70
Akan (twi)	40	0	0	35
Éwé	0	0	0	10
Fulah (peul, pular, pulaar, fulfulde)	35	0	0	35
Igbo	85	25	0	55
Lingala	10	0	0	0
Rundi (kiroundi)	75	0	0	80
Kinyarwanda (rwanda)	30	0	0	25
Shona	25	0	0	25
Swahili	170	0	15	155
Wolof	10	0	0	10
Yoruba	60	20	0	45
Langues nigéro-congolaises	70	0	0	70
Dinka	40	0	0	35
Langues nilo-sahariennes	75	20	0	55

Étant donné le grand nombre d'immigrants francophones originaires d'Afrique, il est utile de se tourner vers les langues africaines parlées en Saskatchewan. Les données ne permettent pas de savoir combien de locuteurs de chaque langue parle aussi français ou encore d'autres langues, et le français comme langue maternelle n'est pas un indicateur fiable de la capacité de parler français. Nous avons néanmoins un portrait des langues africaines parlées dans la province.

D. Éducation et emploi

D. 1. Éducation

Le fait de détenir un diplôme d'études secondaire ou post-secondaire est un critère important pour l'admission des immigrants au Canada. Quel niveau d'études les immigrants de langue maternelle française ont-ils atteint?

Les immigrants francophones de la Saskatchewan (dont la langue maternelle est le français ou le français et l'anglais) tendent à être légèrement plus éduqués que ceux dont la langue maternelle est l'anglais : 68%, contre 62%, ont terminé des études postsecondaires. De même, 38% des immigrants francophones ont acquis un diplôme d'études au baccalauréat ou supérieures. Ce qui pourra surprendre, c'est que le nombre d'immigrants francophones détenant une maîtrise s'approche du nombre de ceux qui détiennent un baccalauréat et que leur proportion est presque le double de celle des immigrants anglophones.

Tableau 13.1. Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus en Saskatchewan

	Total	Anglais langue mat.		Français parmi langues mat.	
Total	97580	25445	100%	1065	100%
Aucun certificat, diplôme ou grade	14940	2990	12%	120	11%
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence [120]	23545	6710	26%	215	20%
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	59095	15750	62%	725	68%
<i>Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers</i>	<i>6340</i>	<i>2000</i>	<i>8%</i>	<i>75</i>	<i>7%</i>
Certificat ou diplôme d'une école de métiers autre qu'un Certificat d'apprenti ou Certificat de qualification	3375	980	4%	45	4%

Certificat d'apprenti ou Certificat de qualification	2970	1015	4%	35	3%
<i>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire</i>	12305	3880	15%	180	17%
<i>Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat</i>	4820	1380	5%	60	6%
<i>Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur</i>	35620	8490	33%	400	38%
Baccalauréat	21605	4945	19%	170	16%
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	2205	570	2%	55	5%
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	2125	580	2%	15	1%
Maîtrise	7450	1665	7%	135	13%
Doctorat acquis	2235	730	3%	30	3%

Où les immigrants de la Saskatchewan ont-ils fait ces études? Puisque nous n'avons pu trouver de données pour la population francophones, nous présentons ici les résultats pour l'ensemble de la province. Seuls les pays présentant le plus grand nombre de diplômés sont inclus ici. La liste montre que la plupart des immigrants arrivés avec un diplôme en main ont sans doute étudié dans leur pays d'origine (voir tableau 6.2) et que plus de la moitié détiennent un diplôme universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur. Ces mêmes études continuent d'être privilégiées : les immigrants en Saskatchewan ayant obtenu un diplôme au Canada (que ce soit avant ou après l'immigration – les visas d'étudiants ne sont pas inclus dans ces données) l'ont fait, pour la plupart, au niveau du baccalauréat ou supérieur (51%) et en Saskatchewan (66%).

Tableau 13.2. Lieu d'études des immigrants de la Saskatchewan pour leur plus haut niveau d'études

(Toutes langues confondues)

Lieu des études	Plus haut certificat, diplôme ou grade – Total	Certificat	Certificat ou diplôme d'un collège	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat ou supérieur
Total – Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	59 090	6 340	12 305	4 825	35 620
Obtenu au Canada	18 120	2 890	4 865	1 155	9 210
T-N-et-Labrador	45	0	0	10	35
Île-du-P-Édouard	0	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	125	0	10	0	115
N-Brunswick	55	0	10	0	40
Québec	395	20	80	20	275
Ontario	2 700	205	845	175	1 485
Manitoba	515	55	180	25	255
Saskatchewan	12 150	2 245	3010	805	6 095
Alberta	1 345	285	470	50	545
Colombie-Brit	765	85	260	60	360
Yukon	0	0	0	10	0
T. du Nord-Ouest	10	0	0	0	0
Nunavut	0	0	0	0	0
Obtenu à l'extérieur du Canada	40 970	3 450	7 440	3 675	26 410
États-Unis	2 075	90	340	105	1 545
Philippines	12 600	685	2 065	1 460	8 385
Inde	5 460	165	365	310	4 620
Royaume-Uni	2 590	405	890	195	1 100
Chine	2 365	145	560	430	1 235
France	130	15	20	10	90
Pakistan	2 720	50	280	85	2 300
Iran	265	15	25	10	220
Corée du Sud	450	0	110	50	280
Allemagne	760	275	255	45	185
Autres	11 555	1 605	2 525	980	6 450

D. 2. Emploi

Dans quelle situation d'emploi les immigrants se trouvent-ils en Saskatchewan? Comme l'on pourrait s'y attendre, certaines catégories d'immigrants ont plus de mal à trouver un emploi que d'autres. Ainsi les demandeurs principaux, dont l'arrivée au Canada dépend d'un emploi déjà offert ou de fortes possibilités d'emploi, ont un haut taux d'emploi, tandis que les demandeurs secondaires qui les accompagnent, les immigrants parrainés par leur famille et les réfugiés ont tous un taux d'emploi beaucoup plus bas.

Tableau 14.1. Situation d'activité des immigrants en Saskatchewan

Catégorie d'admission et type de demandeur	Taux d'activité*	Taux d'emploi	Taux de chômage
Total – tous les immigrants	78.3	73.0	6.8
Immigrants économiques	82.6	77.3	6.3
Demandeurs principaux	92.2	88.0	4.6
Demandeurs secondaires	73.7	67.6	8.3
Immigrants parrainés par la famille	71.3	66.0	7.3
Réfugiés	66.9	61.1	8.7
Autres immigrants	67.2	65.6	4.7
Total – immigrants ayant obtenu leur diplôme hors du Canada	85.7	80.0	6.7
Immigrants économiques	88.7	83.1	6.4
Demandeurs principaux	93.1	88.4	5.1
Demandeurs secondaires	81.5	74.3	8.9
Immigrants parrainés par la famille	74.5	68.8	7.6
Réfugiés	73.7	66.9	9.2
Autres immigrants	70.0	65.0	14.3

*La population active (d'où vient le taux d'activité) est composée dans ce cas de tous les immigrants désirant travailler ou occupant un emploi, et exclut les personnes retraitées et celles qui ne travaillent ni ne cherchent un emploi, ainsi que la population de moins de 15 ans. La population en emploi (d'où vient le taux d'emploi) est composée de tous les immigrants qui ont un emploi, que ce soit à temps plein ou partiel. Le taux de chômage renvoie aux immigrants qui n'ont pas d'emploi mais en cherchent un ou sont sur le point de commencer un nouvel emploi.

En comparaison avec le reste de l'Ouest canadien et du Canada, le taux de chômage est généralement moins élevé en Saskatchewan que dans l'Ouest ou à l'étendue du Canada. Le taux d'activité est plus élevé, tout comme le taux d'emploi. Dans une perspective comparative plus ciblée parmi les provinces de l'Ouest à partir des mêmes données (non illustrées ici), le Manitoba a un taux de chômage moins élevé que la Saskatchewan – mais il a également des populations active et en situation d'emploi légèrement moins élevées. Il en va de même avec la Colombie-

Britannique, où le taux d'activité et d'emploi est encore plus bas. Enfin, l'Alberta reste dans la partie de « bust » du cycle économique, avec un taux de chômage encore plus haut que la moyenne canadienne et un taux d'activité comparable à celui du Manitoba.

Par ailleurs, la Saskatchewan se distingue en ce que le taux de chômage est à peu près le même pour les immigrants ayant obtenu leur diplôme au Canada ou à l'extérieur du Canada, même si le taux d'activité, comme ailleurs, est aussi plus élevé chez eux. D'une manière qui peut être surprenante étant donné le problème de la reconnaissance des acquis, le fait d'avoir un diplôme de l'extérieur du Canada est lié à une plus grande susceptibilité à être employé. Toutefois, ces données n'indiquent évidemment pas si les immigrants sont employés dans leur secteur professionnel.

La situation d'employabilité des immigrants francophones en Saskatchewan ressemble à celle des immigrants francophones de l'Ouest. Notons cependant que la taille de la population des immigrants francophones de la Saskatchewan est trop petite pour que l'estimation statistique n'enseigne quoi que ce soit. Les immigrants francophones de l'Ouest ont un taux de chômage plus élevé que celui des immigrants du Canada (et même que de l'Alberta), tandis que leurs taux d'activité et d'emploi ressemblent à ceux des immigrants du Canada.

C'est donc dire que les immigrants francophones ne profitent pas de la situation qui semble ouverte aux autres immigrants.

Tableau 14.2. Situation d'activité des immigrants économiques selon la région et la langue

Catégorie d'admission et type de demandeur	Saskatchewan – Français parmi PLOP	Saskatchewan	Ouest – Français parmi PLOP	Ouest	Canada
Total – Situation d'activité	2 000	81 830	47375	1 783 620	5 327 955
Population active	1 480	64 095	33115	1 285 135	3 766 545
Personnes occupées	1 335	59 760	29770	1 187 970	3 459 135
Chômeurs	150	4 340	3350	97 160	307 405
Population inactive	515	17 740	14260	498 495	1 561 415
Taux d'activité	74,0%	78,3%	69,9%	72,1%	70,7%
Taux d'emploi	66,8%	73,0%	62,8%	66,6%	64,9%
Taux de chômage	10,1%	6,8%	10,1%	7,6%	8,2%

Tableau 14.3. Situation d'activité des immigrants francophones en Saskatchewan

Première langue officielle parlée	Pop. active	Personnes occupées	Chômeurs	Pop. inactive	Taux activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Total - Première langue officielle parlée	70570	65945	4625	27010	72.3	67.6	6.6
Anglais	67450	63170	4285	23780	73.9	69.2	6.4
Français	835	765	75	300	73.2	67.1	9.0
Anglais et français	645	570	75	215	75.1	65.9	11.5
Ni anglais ni français	1630	1445	190	2710	37.6	33.1	11.6
Français parmi PLOP	1 480	1 335	150	515	74.0	66.8	10.1

D. 3. Revenu

Les immigrants dont le français est la première langue officielle parlée ont les revenus les plus élevés parmi les immigrants. Bien que la différence ne soit pas très importante – le revenu moyen est à peu près le même et le revenu médian est légèrement plus élevé, indiquant que plus de la moitié de cette population gagne davantage que la moyenne, mais aussi qu'un écart important sépare les immigrants francophones, où plusieurs parmi cette minorité gagnent beaucoup moins que la moyenne. La situation est renversée parmi les immigrants à salaires et traitements : une minorité gagne beaucoup plus que la majorité.

Nous devons noter qu'en Saskatchewan, tant en relation à l'emploi qu'en relation au revenu, les immigrants parlant et l'anglais et le français ont davantage de difficultés que les immigrants qui parlent seulement anglais ou français : leur salaire est moins élevé et leur taux de chômage est plus élevé. Cette situation est surprenante, puisque la maîtrise de l'anglais devrait ouvrir à davantage d'opportunités d'emploi.

Tableau 15.1. Revenu des immigrants selon la langue en Saskatchewan

Statistiques du revenu	Total - Première langue officielle parlée	Anglais – PLOP	Français – PLOP	Anglais et français - PLOP
Total	92 075	86 475	1 060	790
Revenu total médian (\$)	33 454 \$	34 479 \$	38 459 \$	31 604 \$
Revenu total moyen (\$)	43 425 \$	44 540 \$	44 812 \$	39 997 \$
Revenu après impôt médian (\$)	30 699 \$	31 617 \$	34 592 \$	29 039 \$
Revenu après impôt moyen (\$)	36 664 \$	37 532 \$	37 759 \$	34 264 \$
Ayant un revenu d'emploi	73 560	70 295	825	665
Revenu d'emploi médian (\$)	32 980 \$	33 520 \$	38 505 \$	31 507 \$
Revenu d'emploi moyen (\$)	41 892 \$	42 366 \$	44 869 \$	38 586 \$
Ayant salaires, traitements et commissions	68 715	65 740	795	605
Salaires, traitements et commissions médian (\$)	34 018 \$	34 546 \$	38 351 \$	33 625 \$
Salaires, traitements et commissions moyen (\$)	42 261 \$	42 721 \$	44 105 \$	40 541 \$

Au niveau du revenu, les immigrants francophones de la Saskatchewan s'en tirent non seulement mieux que les immigrants anglophones de la même province, ils s'en tirent aussi mieux que les immigrants francophones de l'Ouest et de l'ensemble du Canada. Si la différence demeure minimale avec le reste de l'Ouest canadien, elle est beaucoup plus marquée avec le reste du Canada.

Tableau 15.2. Revenu des immigrants francophones selon la région

PLOP	Saskatchewan		Ouest		Canada	
	Fr	En + Fr	Fr	En + Fr	Fr	En + Fr
Ayant un revenu total	1 060	790	5 904	5 193	595 515	232 870
Revenu total médian	38 459 \$	31 604 \$	36 469 \$	30 911 \$	29 891 \$	28 705 \$
Revenu total moyen	44 812 \$	39 997 \$	46 360 \$	43 125 \$	39 581 \$	39 278 \$
Revenu après impôt médian	34 592 \$	29 039 \$	32 998 \$	28 738 \$	27 794 \$	26 793 \$
Revenu après impôt moyen	37 759 \$	34 264 \$	38 872 \$	36 118 \$	33 224 \$	33 039 \$
Ayant un revenu d'emploi	825	665	4 586	4 103	432 455	173 655
Revenu d'emploi médian	38 505 \$	31 507 \$	36 917 \$	30 521 \$	29 177 \$	29 057 \$
Revenu d'emploi moyen	44 869 \$	38 586 \$	44 827 \$	41 391 \$	38 455 \$	38 736 \$
Ayant salaires, traitements et commissions	795	605	4 243	3 745	393 615	157 030
Salaires, traitements et commissions médian	38 351 \$	33 625 \$	38 326 \$	32 670 \$	31 257 \$	31 354 \$
Salaires, traitements et commissions moyen	44 105 \$	40 541 \$	45 711 \$	42 930 \$	39 250 \$	39 739 \$

E. Lieu d'arrivée

Suivant la tendance des immigrants à s'établir en milieu urbain, les milieux de vie les plus communs demeurent Saskatoon et Regina. En 2015, 75 des 120 immigrants d'expression française arrivés dans la province se sont établis dans ces deux centres. Entre 2006 et 2015, 445 sur 595 immigrants d'expression française s'y sont établis – sans compter les immigrants arrivés d'autres provinces. Ces villes rassemblent des immigrants francophones de tous les pays mentionnés aux tableaux 6.1, 6.2, 6.3 et 7.

Les lieux d'accueil principaux des immigrants, hormis Saskatoon et Regina, se trouvent dans les deux autres centres urbains, soit Prince Albert, au Nord-Est de la province, et Moose Jaw, à proximité à l'Ouest de Regina. Parmi les pays de la francophonie y sont représentés la France, le Burundi, Djibouti, Maurice, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Liban et le Viet Nam.

Tableau 16.1. Immigrants d'expression française arrivés à Saskatoon, 2006-2015

Catégorie d'immigration	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Économique	--	10	--	--	--	10	35	10	5	20
Famille parrainée	--	--	--	0	--	--	10	--	--	10
Réfugié réinstallé et personne protégée au Canada	--	10	5	--	5	5	5	15	5	--
Toutes les autres catégories d'immigration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	5	20	10	--	10	20	50	30	15	30
Total (Province)	30	40	35	40	40	50	120	60	60	120

Source : IRCC, *Faits et chiffres 2015 : Profils des immigrants de langues officielles : Résidents permanents d'expression française hors Québec.*

*(-- = entre 1 et 5)

Tableau 16.2. Immigrants d'expression française arrivés à Regina, 2006-2015

Catégorie d'immigration	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Économique	0	--	10	15	10	10	30	5	15	30
Famille parrainée	--	0	--	--	5	--	5	5	5	5
Réfugié réinstallé et personne protégée au Canada	15	10	--	0	5	--	20	10	10	10
Toutes les autres catégories d'immigration	0	0	0	0	0	0	--	0	0	0
Total	20	10	15	20	20	20	55	20	30	45
Total (province)	30	40	35	40	40	50	120	60	60	120

Source : IRCC, *Faits et chiffres 2015 : Profils des immigrants de langues officielles : Résidents permanents d'expression française hors Québec.*

*(-- = entre 1 et 5)

La Saskatchewan présente aussi des régions et villages au patrimoine francophone, dont plusieurs comprennent toujours une population francophone importante. Les organismes communautaires francophones locaux y emploient souvent des immigrants francophones. Ainsi, lors du dernier recensement des immigrants originaires de Maurice se trouvaient à Montmartre; des Camerounais à Gravelbourg – sans compter les étudiants internationaux du Collège Mathieu; et des Ivoiriens, des Togolais et des Tunisiens à Ponteix.

III. Profil démographique des résidents non permanents en Saskatchewan

Les résidents non permanents font aussi partie du milieu de l'immigration francophone en Saskatchewan. Ceux-ci reçoivent surtout des services d'établissement de la part de leur employeur ou de l'institution où ils font leurs études. La question reste à savoir s'ils reçoivent des services en français ou non, et si ces services sont en mesure de les mettre en contact avec la communauté francophone locale. La CAFS peut, bien entendu, contribuer à l'accueil et à l'établissement des résidents non permanents, mais seulement si les réseaux existants lui permettent de rejoindre ces nouveaux arrivants. Bien que les services d'immigration de l'ACF ne soient pas mandatés pour offrir des services aux résidents non permanents, le mandat de représentation de l'ACF prise dans son ensemble s'étend à eux et les statuts actuels leur permettent de voter assez rapidement après leur arrivée.

Si des liens avec les communautés africaines et fransaskoises sont faits au Collège Mathieu, à La Cité universitaire francophone de l'Université de Regina et dans les programmes de français de l'Université de la Saskatchewan, une familiarité anecdotique nous permet de suggérer que les agents des services d'accueil des étudiants internationaux tel que UR International à Regina ne connaissent pas ces communautés. Un passage de quatre ans pour les étudiants au baccalauréat et de deux à quatre ans (ou plus) pour les étudiants des cycles supérieurs peut ainsi confiner les étudiants au milieu universitaire ou aux seules associations anglophones, plus visibles.

La même question se pose pour les travailleurs temporaires francophones. Ceux-ci peuvent évidemment s'organiser entre eux, mais peuvent ne pas trouver de liens avec la communauté francophone locale et donc délaissier l'usage du français s'il n'est pas utile au travail. Une expérience à Brooks, en Alberta, (voir article) montre que des communautés francophones peuvent s'implanter à des endroits où les francophones ne sont pas traditionnellement présents, ou ne sont pas présents en tant que communauté.

En relation aux stratégies d'immigration francophone, la situation des résidents non permanents doit être prise au sérieux. En effet, ceux-ci sont des immigrants éventuels, dont plusieurs désirent trouver le moyen de demeurer au Canada après leur premier séjour à durée limitée. Le fait de se lier avec des membres de communautés africaines et francophones locales, voire de se sentir comme membre à part entière de ces communautés, pourrait augmenter ce désir. Surtout, de tels liens pourraient les mener à demeurer en Saskatchewan plutôt que de se déplacer vers une autre province, mais aussi de continuer à utiliser la langue française plutôt que de privilégier l'anglais.

La définition officielle de Statistique Canada explique que « “Résidents non permanents” comprend les personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille partageant le même permis et vivant avec elles au Canada. » Les données présentées ici sont issues du Recensement de 2016. Nous visons avant tout à offrir un portrait général de la population immigrante qui permettra de bien saisir le nombre d'immigrants qui pourraient être joints par des services d'établissement francophones. Nous ne cherchons pas ici cependant à offrir de données comparatives avec les autres provinces. Étant donné la nature transitoire et

temporaire de l'immigration non permanente, les données présentées dans cette section ne peuvent faire davantage qu'indiquer les tendances actuelles.

Ainsi, en 2016 la Saskatchewan comptait 12255 résidents non permanents, dont :

- 180 comptaient le français parmi les langues les plus parlées à la maison;
- 210 comptaient le français parmi leurs langues maternelles;
- 325 comptaient le français comme première langue officielle parlée (seul ou avec l'anglais);
- 480 comptaient le français parmi leurs langues connues.

En se rappelant que ces catégories vont nécessairement se chevaucher, les tableaux qui suivent donnent davantage de détails sur ces catégories.

Tableau 17.1. Résidents non permanents en Saskatchewan selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison.

Langue maternelle	Langue parlée le plus souvent à la maison	Anglais	Français	Langue non officielle	Anglais et français	Anglais et langue non officielle	Français et langue non officielle	Anglais, français et langue non officielle
Total	12255	5010	90	5255	55	1810	10	25
Anglais	2855	2490	0	210	10	145	0	0
Français	150	45	80	10	10	0	0	0
Langue non officielle	8565	2330	15	4860	10	1340	0	10
Anglais et français	0	0	0	0	0	0	0	0
Anglais et langue non officielle	630	140	0	165	10	325	0	0
Français et langue non officielle	25	0	0	10	0	0	10	10
Anglais, français et langue non officielle	35	0	0	0	25	0	0	10

Tableau 17.2. Première langue officielle parlée des résidents non permanents en Saskatchewan.

	Total	Hommes	Femmes
Première langue officielle parlée	12255	6805	5450
Anglais	11595	6490	5100
Français	190	130	60
Anglais et français	135	55	75
Ni anglais ni français	335	120	215

Tableau 17.3. Langues connues par les résidents non permanents en Saskatchewan

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de langues connues	12255	6805	5455
Connaissance d'une seule langue	2120	1090	1030
Anglais seulement	1805	975	835
Français seulement	10	10	0
Langue non officielle seulement	305	115	190
Connaissance de plusieurs langues	10135	5710	4420
Anglais et français seulement	115	80	40
Anglais, français et une ou plusieurs langues non officielles	355	190	160
Anglais et une ou plusieurs langues non officielles	9610	5420	4195
Français et une ou plusieurs langues non officielles	0	0	0
Langues non officielles multiples seulement	55	25	30

Tableau 17.4. Activité des résidents non permanents en Saskatchewan en relation à la première langue officielle parlée.

Première langue officielle parlée	Total	Population active	Personnes occupées	Chômeurs	Population inactive	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Total	10980	7570	7065	505	3405	69.0	64.3	6.7
Anglais	10450	7280	6800	480	3170	69.7	65.1	6.6
Français	175	150	145	10	25	83.3	77.8	0.0
Anglais et français	105	95	85	15	10	86.4	77.3	15.8
Ni anglais ni français	250	50	40	10	200	20.0	16.0	30.0

Comme on peut s’y attendre, la plupart des résidents non permanents sont actifs (soit employés, soit étudiants pour la plupart).

Quant au lieu de naissance, nous devons ici aussi nous référer à une liste de tous les immigrants, sans être en mesure de les départager selon la langue parlée. Les immigrants issus de pays de la Francophonie ont davantage de chances d’avoir été en contact avec la langue française et les cultures d’expression francophone, et donc de se rapprocher des communautés francophones ou de réapprendre le français une fois au Canada. Nous retrouvons ici la tendance d’une immigration notamment de la France ainsi que de l’Île Maurice. Nous devons aussi faire attention de ne pas surestimer la population francophone, voire francophile issue de pays comme le Viet Nam, où l’héritage francophone se transmet de moins en moins vers les plus jeunes générations.

Tableau 17.5. Lieu de naissance – Résidents non permanents en Saskatchewan originaires des États de l’OIF

Pays de naissance	Total
Albanie	110
Arménie	20
Belgique	10
Bulgarie	10
Burundi	10
Cameroun	15
Congo, République démocratique du	10
Égypte	15
France	90
Grèce	55
Liban	15
Maroc	20
Maurice	65
Moldova	50
Roumanie	30
Sainte-Lucie	10
Suisse	30
Tunisie	10
Viet Nam	125
Total	700

IV. La demande de services en Saskatchewan

Tandis que la CAFS n'a pas, à ce jour, la capacité de tenir un registre formel des services offerts aux nouveaux arrivants, l'ACF a eu l'occasion de le faire depuis 2010, offrant ainsi un portrait de sa clientèle qui vient compléter le portrait démographique des nouveaux arrivants francophones en Saskatchewan. De telles données n'indiquent toutefois pas les tendances au-delà de la demande de service. Comme l'a montré l'étude de Paulin Mulatris et al. (2017), seuls 30% des nouveaux arrivants en Saskatchewan qui ont répondu au sondage avaient fait appel aux services francophones (contre 35,3% dans les quatre provinces de l'Ouest et les territoires, et plus de 50% au Manitoba).

La demande de services à l'ACF offre néanmoins une idée de l'évolution de la population immigrante francophone, bien qu'aucune tendance ne semble se dégager. Les nouveaux demandeurs de services ont été plus nombreux pendant certaines années (2012, 2013, 2014), qui ne correspondent toutefois pas aux années où davantage d'immigrants francophones sont arrivés dans la province (voir tableaux 3.1 et 4.2). Nous pouvons néanmoins émettre l'hypothèse qu'une meilleure connaissance des services de l'ACF au sein de la communauté aurait pu contribuer à ce que plusieurs immigrants déjà en Saskatchewan depuis quelques années demandent des services pour la première fois, les années 2012-2014 marquant ainsi un rattrapage. Les variations entre les données des tableaux 18.1 et 3.1 et 4.2 pourraient aussi être dues à l'arrivée de migrants interprovinciaux, ce nombre ayant augmenté à partir de 2011 (voir Tableau 6.2).

En comparant les données du tableau 18.1 et 4.2, on voit aussi que certaines catégories demandent moins de services, notamment les candidats de la province ainsi que les réfugiés, tous deux en faibles nombre ici. Les efforts présents en vue d'une meilleure communication entre l'ACF et les autres organismes d'accueil pourraient contribuer à mieux faire connaître les services d'établissement. De pareilles collaborations entre la CAFS et les autres organismes d'accueil (surtout au Newcomer Welcome Centre de l'Open Door)

Tableau 18.1 Nombre de nouveaux demandeurs de services par les nouveaux arrivants auprès de l'ACF

Catégories	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		Total
	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R&S
Demandeur d'asile	0	0	1	1	3	0	0	5	4	3	3	7	2	3	4	0	4	1	41
Réfugiés	0	0	0	1	3	0	0	1	0	0	0	0	1	0	3	0	3	0	12
Permis de travail autre	1	0	0	1	11	3	45	17	26	13	14	3	6	1	5	2	1	0	149
Visa d'études	0	0	0	1	2	0	1	2	4	2	0	1	4	0	1	0	0	2	20
Visa de visiteur	0	0	3	5	2	2	2	6	7	1	2	0	2	0	5	0	5	2	44
Autre	0	0	0	3	2	8	0	4	4	3	3	0	1	0	1	0	2	1	32
Candidats de la province	0	1	0	4	5	6	0	35	0	5	0	0	0	1	1	0	0	0	58
Résidents Permanents	4	0	25	44	53	44	46	53	35	36	36	26	26	20	33	37	38	16	572
Candidats du fédéral	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
Permis de travail ouvert	1	0	2	1	7	1	4	10	16	5	6	5	4	4	4	3	2	3	78
Citoyen	2	0	4	7	11	15	10	13	19	12	14	4	15	4	11	7	6	8	162
Inconnu	0	0	6	16	29	19	5	1	6	4	3	3	1	1	5	2	2	0	103
TOTAL	8	1	41	84	128	98	113	147	122	84	81	49	63	34	73	51	63	33	1273

R= Regina, S= Saskatoon

Source : Assemblée communautaire fransaskoise, 2018

De quels pays les demandeurs de service sont-ils originaires? Bien qu'on compte une cinquantaine de pays, la majorité sont originaires des pays suivants :

- Burundi
- Congo (République démocratique)
- Côte d'Ivoire
- France
- Île Maurice
- Mauritanie
- Tunisie

Il est important de noter que d'une année à l'autre, certains pays ne sont pas du tout représentés, et qu'un grand nombre de demandeurs de services n'indiquent pas leur pays d'origine (un nombre plus élevé à chaque année que celui du pays le plus représenté). Les immigrants originaires d'un même pays arrivés la même année tendent aussi généralement à se retrouver soit à Regina, soit à Saskatoon.

Quels services demandent-ils? Sans inclure tous les 37 types de services offerts par l'ACF, les plus demandés incluent :

- Orientation communautaire et intégration
- Orientation aux divers services
- Emploi
- Normes du travail
- Logement
- Immigration
- Transport
- Test de classement d'anglais
- Information sur les services santé
- Articles ménagers/personnels
- Interprétation/Traduction
- Conseils
- Impression/copies/télécopies

La demande de services à l'ACF peut enfin offrir un portrait de la francophonie immigrante engagée. En effet, comme des participants à nos groupes de discussion l'ont indiqué (impression qui demeurerait à vérifier), les nouveaux arrivants qui demandent des services auprès de l'ACF ont davantage tendance à demeurer engagés et à participer aux activités de l'ACF et des autres organismes du milieu associatif fransaskois.

V. Discussion et conclusions

La population totale des immigrants en Saskatchewan en 2016 est de 96 750, soit 8,8% de la population de la province qui est de 1 098 352. De cette population immigrante, seuls 2 455 (soit 2,54%) sont francophones.

Ces immigrants francophones proviennent majoritairement entre 2006 et 2014 des pays francophones tels que le Congo (130), la France (45), le Rwanda (15), l'île Maurice, le Sénégal et le Burundi (10 chacun), selon les données du IRCC (2018). Selon la même source, entre 2016 et novembre 2018, la majorité d'immigrants francophones venus s'installer en Saskatchewan proviennent majoritairement de l'île Maurice (120), de France et du Congo (70 pour chaque pays), du Burundi (45), du Maroc et de Tunisie (30 pour chaque pays), du Cameroun (15) et de Guinée (10).

Depuis 2011, la majorité des immigrants francophones viennent d'Afrique, soit 705 (55%) de la population totale des immigrants francophones (1 285) dans la province. Les pays les plus représentés sont la RDC, l'île Maurice, le Burundi, le Cameroun, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, et la Guinée.

Quel que soit leur pays d'origine, les immigrants en provenance d'Afrique connaissent généralement le plurilinguisme, étant donné la cohabitation de plusieurs langues dans les pays africains.

Pour ce qui est de la langue le plus souvent utilisée à la maison par les immigrants, pour 1 160 personnes, le français est utilisé avec d'autres langues non officielles et l'anglais. De ce nombre, seules 615 indiquent utiliser uniquement le français dans le contexte familial.

Que pouvons-nous retenir d'un tel portrait démographique?

L'offre de services en français

Au-delà de ces considérations quant à l'offre de services à l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), on peut aussi voir qu'un grand nombre de nouveaux arrivants et d'immigrants de plus longue date ne reçoit pas de services formels en français. Dans un contexte où des nouveaux arrivants ou immigrants n'ont pas accès ou choisissent de ne pas demander les services de l'ACF (voir Mulatris et al, 2017 et son résumé dans ce rapport), les services de la CAFS sont tout à fait essentiels. Ils permettent l'apprentissage des détails de la vie quotidienne au Canada et en Saskatchewan en offrant un autre point d'accès aux services, sans égard au statut d'immigration, ainsi qu'une autre porte d'entrée vers les communautés francophones et immigrantes.

Les migrations interprovinciales

Une partie importante de la population immigrante francophone en Saskatchewan y arrive d'autres provinces et avant tout du Québec. Un certain apprentissage doit donc avoir lieu chez ces nouveaux arrivants puisque le système d'immigration québécois diffère sur certains

points de celui du gouvernement fédéral. Les cultures sociales et politiques diffèrent aussi entre les provinces. Les communautés ethnoculturelles y sont aussi différentes.

Rassembler les immigrants

Un grand nombre de nouveaux arrivants et d'immigrants francophones en Saskatchewan ne trouvent pas de communauté ethnoculturelle qui correspondrait à leurs origines, ou peuvent se trouver au sein d'une communauté trop petite pour permettre une identification là où des différences socio-économiques ou religieuses créeraient de grandes différences interpersonnelles. La CAFS peut jouer un rôle rassembleur dans un tel contexte en offrant un lieu de rencontre et d'échange autour d'autres expériences, que ce soient celles des réfugiés, des études à l'étranger, de la discrimination, ou encore de parcours et d'espoirs similaires.

Par ailleurs, étant donné que la CAFS opère dans un contexte de plurilinguisme, elle est à même de rassembler des francophones et allophones partageant les mêmes langues, rapprochant des immigrants de la communauté francophone, pouvant créer chez eux le désir d'apprendre, de réapprendre ou de perfectionner leur français et offrant un lien avec des parents dont les enfants vont à l'école francophone ou d'immersion.

Voir au-delà des catégories

D'abord, la notion d'immigrant francophone est porteuse d'incertitude. Elle suppose une capacité de parler français ainsi que plusieurs catégorisations divergentes. Toutefois, ces moyens de mesure ne s'appliquent pas nécessairement aux locuteurs immigrants du français. Pour nombre de francophones, le français n'est ni une langue maternelle, ni une langue parlée à la maison, ni la seule langue officielle parlée – ce qui ne les empêche pas de maîtriser cette langue qui a pu être celle de leurs études ou de la vie publique dans leur pays d'origine, et donc de ne pas simplement la connaître, voire même de se définir comme francophones dans l'esprit de la Francophonie mondiale. Plusieurs la comprennent aussi comme quatrième ou cinquième langue, après l'anglais, sans s'identifier pour autant comme francophones. Autrement dit, les catégories utilisées pour recenser les francophones se rapprochent davantage de la réalité des francophones nés au Canada que de celle des immigrants.

Ensuite, il existe un nombre important de francophones potentiels. À l'image des communautés et organismes communautaires ethnoculturels, la CAFS a depuis longtemps offert des services à des nouveaux arrivants allophones. Ceux-ci se trouvent de la sorte être des francophones potentiels, attirés vers des communautés où le français est parlé et sert de base d'une certaine solidarité au-delà des appartenances au pays d'origine. Par ailleurs, nombre d'immigrants originaires de pays de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont aussi pu apprendre le français ou être en contact assez fréquent avec cette langue pour développer une aisance à l'apprendre. Il en va de même de réfugiés originaires de pays francophones, mais qui n'ont pu utiliser le français depuis leur déplacement de ce pays et auraient ainsi à le réapprendre. Il en va aussi de même des réfugiés qui n'ont appris le français que dans leur dernier pays d'accueil, arrivent d'un pays francophone où leur camp était situé, et pourraient donc développer encore davantage leur compétence dans cette langue qu'ils ne maîtrisent toutefois pas. Ce sont là autant d'exemples de ce que nous appelons « immigrants francophones potentiels », c'est-à-dire des immigrants qui pourraient apprendre ou réapprendre

le français plus facilement et rapidement que l'anglais et recevoir des premiers services en français. Plusieurs d'entre eux se trouveraient comptés sous la catégorie d'immigrants d'expression française utilisée par IRCC, mais seulement s'ils ne parlent pas aussi anglais.

Ainsi, en dénombrant les immigrants francophones, il serait utile de prendre en compte non seulement le besoin (le fait de parler français, mais non anglais), mais aussi l'identification à la Francophonie, le désir de participer à une communauté où le français est la langue d'usage, ainsi que la capacité d'apprendre la langue française. Ceci dit, il ne faut pas oublier qu'à l'extérieur du Québec, l'anglais demeure la plupart du temps nécessaire pour les aspects de la vie qui ne touchent pas aux services gouvernementaux ou subventionnés par l'État.

3. Panorama des connaissances : Défis et besoins des immigrants francophones

La présente section a pour but de donner un aperçu des connaissances qui ont déjà été partagées par les chercheurs dans le domaine de l'immigration au Canada. Ces connaissances, présentées ici sous forme de synthèse, serviront également d'appui pour la recherche originale propre à cette étude.

I. Les défis de l'intégration

Une recherche exploratoire dans la littérature sur l'immigration au Canada, les immigrants francophones en milieu minoritaire et l'intégration d'immigrants francophone dans les communautés francophones a d'abord été menée pour répondre aux questions suivantes :

- (1) Quels sont les besoins et les défis rencontrés par les immigrants francophones en situation minoritaire au Canada?
- (2) Quelles sont les difficultés associées à l'intégration des immigrants au Canada?
- (3) Quels sont les moyens de résoudre ces défis ?

A. Les besoins

Une question rarement étudiée porte sur la spécificité des besoins des nouveaux arrivants francophones : ceux-ci sont-ils différents des besoins des autres immigrants ? Mulatris et al (2017) démontrent que chez les nouveaux arrivants francophones des provinces de l'Ouest et des territoires, les défis rencontrés le plus souvent incluent l'apprentissage de l'anglais, l'accès à un emploi, la non-reconnaissance des acquis, l'accès au logement, la perte d'autorité parentale dans l'éducation des jeunes, le racisme et la discrimination et l'instabilité. Les stratégies empruntées pour répondre à ces défis incluent pour la plupart le retour à l'école et la recherche d'information sur les services. L'offre d'un service pré-départ semble aussi améliorer la capacité des nouveaux arrivants à surmonter de tels défis. Cette étude pourrait toutefois être d'une valeur directe limitée puisque seulement 3% des participants étaient originaires de la Saskatchewan.

Gallant, Roy et Belkhodja (2006) offrent un panorama de l'immigration en dans les communautés francophones rurales (dont Gravelbourg en Saskatchewan) à partir d'une étude où l'immigration francophone en était encore à ses débuts. L'article vise avant tout à étudier les communautés francophones elles-mêmes, en relation à leurs capacités d'attraction, d'accueil et d'intégration, plutôt que les besoins des immigrants. Néanmoins, plusieurs besoins se dessinent en filigrane de cette étude, surtout puisque des propos furent recueillis auprès des immigrants. Une distinction importante existe ici entre les communautés où un employeur cherche à attirer une main d'œuvre et que celle-ci se trouve être francophone sans dessein particulier à cet endroit, et les communautés qui cherchent à attirer des francophones, pour ensuite les aider à trouver un emploi. De part et d'autre, une connexion soit au marché de l'emploi, soit à la communauté francophone manque aux nouveaux arrivants. La plupart des immigrants interrogés pour cette étant arrivés pour répondre à une offre d'emploi, les besoins suivants se font sentir :

- De l'information complète à propos de la destination, tant locale que nationale ;
- De l'information véridique, qui ne cache pas la situation linguistique ;
- Une concertation des efforts d'attraction ;
- Une organisation de l'accueil qui va au-delà de la convivialité supposée de la communauté et des structures mises en place par les entreprises ou institutions qui offrent les emplois ;
- Un contact formel avec la communauté d'accueil ;
- L'accès à des cours d'anglais tant pour avoir accès aux services qui seront pour la plupart en anglais que pour tisser des liens avec les voisins ;
- Une compréhension du besoin d'appartenir à plusieurs cercles sociaux qui ne se limitent pas à la seule communauté francophone ;
- Une compréhension du choc culturel que ressentent les immigrants d'origine africaine, ainsi que du racisme et de la discrimination dont ils peuvent être victimes.

La création des RIF au moment de la publication de l'étude, ainsi que l'initiative récente des communautés accueillantes à Moose Jaw et Gravelbourg visent à répondre à de tels besoins.

Picquermal et Bolivar (2009) présentent quant à eux une série de défis auxquels font face les immigrants francophones :

- Etre perçus comme perpétuellement autres à la communauté francophone ;
- Le racisme ;
- La discrimination au sein des institutions (y compris à l'école) ;
- L'incompréhension de leur situation de la part de la communauté d'accueil ;
- L'apprentissage de l'anglais ;
- L'intégration professionnelle ;
- La santé familiale (tant physique qu'émotionnelle) ;
- La discontinuité entre, d'une part, l'idéologie et la politique multiculturalistes et, d'autre part, les pratiques concrètes des communautés d'accueil ainsi que les expériences vécues des immigrants.

Ces auteurs font aussi voir dans leur analyse d'entretiens avec des immigrants francophones que les parcours individuels des immigrants peuvent compliquer encore la notion de francophonie. Certains immigrants francophones s'exilent avec leur famille vers un contexte non-francophone et les enfants peuvent donc ne pas apprendre le français. D'autres, non francophones, s'exilent vers un contexte francophone et commencent à y apprendre le français qui deviendra leur première langue officielle parlée. Un seul des parents peut parler français, ce qui limite la capacité de la famille entière à s'intégrer à la communauté francophone. De toute manière, expliquent-ils par ailleurs, les immigrants s'aperçoivent rapidement de l'importance de parler anglais et du fait que le Canada n'est pas un pays bilingue au sens où il est possible de vivre partout seulement en français, le français étant souvent d'une utilité limitée en situation minoritaire.

À ces besoins liés à la langue, nous devons ajouter l'observation suivante émise par Jacquet, Moore et Sabatier :

Dans un contexte où la préservation du patrimoine culturel et linguistique francophone est un enjeu de taille, la survie des langues et des communautés francophones plurilingues devient plus hasardeuse ; les français parlés par les nouveaux arrivants francophones africains ne sont pas toujours reconnus comme des variétés acceptables (et acceptées) de la langue, alors même que les groupes doivent se recomposer selon des (re)configurations nouvelles, souvent déjà fracturées par l'expérience de la guerre, des camps de réfugiés et de l'expatriation. Ainsi, du point de vue de la plupart des enseignants, nombre de ces nouveaux élèves ne parleraient pas français à leur entrée à l'école. (2008 : 82)

Nous voyons ainsi qu'il n'y a pas de profil simple, homogène, de l'immigration francophone et que, par ailleurs, le fait de parler français ne garantit pas la reconnaissance en tant que francophone et qu'un ajustement à la francophonie locale demeure nécessaire.

Enfin, des besoins importants existent en relation à la santé mentale. Tandis que cette question excède les limites de cette étude, puisqu'elle va au-delà des besoins proprement dits en établissement et relève d'autres professionnels, travaillant dans le domaine de la santé mentale, nous pouvons nous référer à l'étude menée par Céline Moukoumi au nom de la CAFS en 2010. Moukoumi y explique que les réfugiés se comptent en grand nombre parmi ceux qui arrivent au Canada avec une santé mentale fragilisée par les éléments de leur situation qui les a menés à fuir leur pays d'origine, notamment ceux qui ont été victimes de persécution, d'humiliation, d'exactions, et ont perdu plusieurs de leurs proches. Notons aussi les conditions de vie difficiles dans les camps de réfugiés (2010 : 12). La plupart d'entre eux ne parlent pas de leurs difficultés de santé mentale, mais environ la moitié serait prête à le faire si les services étaient gratuits. Ensuite, au moment de leur arrivée, « La plupart a connu le stress, la dépression, les maux de tête, les troubles de sommeil et les troubles alimentaires. » (2010 : 17)

Dans l'Ouest canadien : les immigrants francophones

En l'absence d'un plus grand nombre d'études traitant des immigrants francophones en Saskatchewan, nous pouvons aussi nous tourner vers des études portant sur les immigrants dans l'Ouest canadien. Une étude menée auprès de nouveaux arrivants à Regina (Kikulwe et al, 2017) offre déjà un panorama des besoins des immigrants en milieu urbain en Saskatchewan, sans toutefois tenir compte des particularités de l'immigration francophone. Cette étude met l'accent sur l'éducation, l'emploi et l'établissement de réseaux, où se trouvent les plus grandes barrières à l'intégration.

Plusieurs des nouveaux arrivants à Regina avec des diplômes de leur pays d'origine ont dû « tout recommencer » leur éducation du fait des barrières linguistiques ou de l'absence de reconnaissance de leurs diplômes. Comme le démontrent les résultats d'autres études, la continuation des études est souvent vue comme un moyen d'obtenir un diplôme canadien et de s'intégrer au marché de l'emploi sans rabaisser le statut professionnel que le nouvel arrivant avait pu obtenir dans son pays d'origine (Adamuti-Trache & Sweet, 2010).

Pour ce qui a trait à l'emploi, plusieurs nouveaux arrivants ont décrit qu'ils ont eu à « recommencer à zéro » au Canada et à accepter un emploi au salaire minimum pour soutenir leur famille, le tout parce que leurs qualifications et leurs désignations professionnelles n'étaient pas reconnues. Certains ont dû rabaisser le niveau de leur c.v. afin de pouvoir obtenir un emploi pour lequel ils étaient surqualifiés. Cette dévalorisation systémique des acquis et expériences d'éducation contribue à un sentiment d'infériorité et de désespoir pour certains nouveaux arrivants.

De plus, l'attente de la part des employeurs que les candidats à un poste aient de l'expérience de travail au Canada rend difficile la tâche d'obtenir un emploi sans cette expérience et sans références. L'absence d'accès aux services de garde est aussi un obstacle à l'accès aux programmes d'éducation ou de perfectionnement menant à l'emploi. La perte des réseaux sociaux, le manque de compétences en anglais ou en français, l'âge, le genre et les origines culturelles comptent parmi les autres facteurs qui empirent leur accès au marché de l'emploi canadien.

Plusieurs nouveaux arrivants font ainsi face à la peur, à l'anxiété, à l'insécurité et à la pauvreté du fait des barrières à l'emploi et de l'absence de reconnaissance de leur éducation. Ils font aussi l'expérience de la peur et de l'anxiété dû à la possibilité de perdre leur emploi. Pour prouver leur dévouement à leur poste, certains ne veulent pas prendre de congés de maladie même lorsque très malades. D'autres travaillaient à plus d'un endroit afin d'avoir une source de revenu au cas où ils perdraient l'un de leurs emplois. D'autres encore craignaient de dénoncer les infractions à leurs droits de la part de leur employeur.

Néanmoins, la plupart des nouveaux arrivants continuent à avoir espoir, notamment du fait de pouvoir permettre un meilleur avenir à leurs enfants. Une autre source d'espoir, ainsi que de conseils, est le soutien et les encouragements des immigrants établis, actes qui permettent un partage d'expériences et une capacitation des nouveaux arrivants dans leur nouveau contexte socio-économique (Simich, Beiser, Stewart, & Mwakarimba, 2005, p. 262). Les réseaux d'immigrants établis aident et permettent aux nouveaux arrivants de trouver et d'amasser l'information nécessaire à propos des programmes et services disponibles (Dolan & Sherlock, 2010; Karoly & Gonzalez, 2011). Les immigrants établis depuis plusieurs années au Canada sont aussi utiles de par le soutien émotionnel qu'ils offrent aux nouveaux arrivants qui font l'expérience de divers degrés de stress, de solitude et d'isolement. Les réseaux informels sont souvent le premier point de contact au Canada pour certains nouveaux arrivants du fait de la langue et de la culture communes à leurs membres (Nuefeld, 2002).

En plus des soutiens informels offerts par les immigrants établis, les nouveaux arrivants qui ont participé à l'étude par Kikulwe et al (2017) ont identifié avoir besoin des ressources suivantes afin que leur transition à Regina soit plus douce :

- Le développement d'un réseau de personnes-ressources de diverses communautés culturelles qui pourraient offrir un soutien ou de l'interprétation par téléphone;
- Une plus grande coordination entre les agences qui desservent les nouveaux arrivants afin que ceux-ci puissent recevoir des programmes et soutiens de la part de plusieurs agences,

ce qui diminuerait la nécessité qu'une seule agence s'occupe de tous les besoins d'un nouvel arrivant.

En rapport à l'éducation, les nouveaux arrivants ont recommandé :

- L'augmentation de la mise à disponibilité des services d'interprétation, dans un nombre plus élevé de langues, afin de venir en aide aux étudiants internationaux aux institutions post-secondaires;
- Le développement d'un programme de mentorat pour les étudiants internationaux;
- La sensibilisation et l'éducation des professeurs au post-secondaire quant aux défis et besoins des étudiants internationaux ou immigrants;
- La mise en place de soutiens additionnels pour les étudiants internationaux au sein des départements et facultés du post-secondaire, comme un soutien pour obtenir un stage ou une expérience de travail co-op pour les étudiants sans expérience de travail à Regina ou au Canada;
- L'amélioration de la communication à propos des obligations financières avant que les étudiants ne s'inscrivent à l'université (le coût de chaque cours, le nombre de cours typique pour un étudiant par année, l'augmentation approximative des frais de scolarité à chaque année), pour qu'ils puissent prévoir en conséquence.

En relation à l'emploi, les nouveaux arrivants ont mis de l'avant les idées suivantes :

- Fournir des occasions de pratiquer l'anglais et le français au travail ou en tant que bénévoles;
- Permettre une plus grande disponibilité et un meilleur accès aux programmes d'évaluation et reconnaissance des acquis et de transition pour les professionnels éduqués à l'extérieur du Canada;
- Assurer des processus plus souples pour la reconnaissance des accréditations entre les provinces, ce qui permettrait à la Saskatchewan de reconnaître les certificats d'autres provinces canadiennes;
- Encourager les agences de services aux immigrants à promouvoir leurs services et programmes à diverses associations communautaires immigrantes;
- Assurer l'apprentissage réciproque entre employeurs et nouveaux arrivants afin de permettre le partage et l'échange d'information à propos de la culture canadienne et celles des immigrants;
- Assurer que l'enseignement de l'anglais et du français inclut une formation sur les lois canadiennes sur le travail;
- Assurer que les cours d'anglais et de française continuent au-delà de la première année qui suit l'arrivée en Saskatchewan et que ces cours fournissent des renseignements pertinents aux nouveaux arrivants, comme les astuces de magasinage et la manière de parler aux enseignants des enfants et aux médecins;
- Étendre les soutiens offerts en ligne avant l'arrivée en Saskatchewan. Par exemple, fournir des services aux travailleurs formés à l'étranger qui incluent :

- des appels vidéo, des webinaires et des ateliers sur la certification pour des carrières professionnelles, les métiers et autres professions réglementées, ainsi que sur les organismes de réglementation et sur les processus d'inscription et d'évaluation des acquis;
- des programmes d'emploi et de formation pouvant permettre aux immigrants d'être certifiés ou agréés, et de trouver un emploi dans leur domaine d'expertise;
- de l'aide financière;
- des programmes de formation linguistique axés sur le domaine d'expertise.
- Offrir des incitatifs financiers aux employeurs pour qu'ils offrent une formation aux nouveaux arrivants qu'ils pourraient potentiellement employer;
- Offrir davantage de ressources aux conseillers en emploi pour soutenir les nouveaux arrivants;
- Appuyer les employeurs dans leur recherche de références pour les employés nouvellement arrivés au Canada.

En général, trouver un emploi est l'un des défis les plus importants pour les nouveaux arrivants. L'expérience de la recherche d'emploi a été profondément difficile et marquante pour plusieurs nouveaux arrivants. Une série d'études canadiennes, dont Schellenberg and Maheux (2007), Wilkinson et al. (2016), et George and Chaze (2014), ont identifié les mêmes obstacles pour les nouveaux arrivants dans d'autres provinces.

Dans l'Ouest canadien : les immigrants africains

Un portrait des besoins des immigrants africains dans l'Ouest canadien émerge également de l'étude de Garang (2012), menée en consultation avec African Communities of Manitoba Inc., qui isola les problèmes suivants comme étant les plus communs :

- Manque de logement et de services de garde adéquats;
- Manque de programmes pour familles monoparentales;
- Manque d'opportunités d'emploi;
- Décrochage scolaire;
- Les barrières à l'apprentissage de l'anglais comme langue supplémentaire;
- Ruptures familiales;
- Manque de programmes de formation;
- Pauvreté;
- Peur du recrutement des jeunes par les gangs.

Les services de garde sont notamment importants pour les femmes, qui choisiront de rester à la maison en leur absence, ce qui peut allonger la période d'établissement. Le logement peut aussi être une barrière à l'intégration, au-delà des questions de salubrité et de convenance à la taille de la famille, lorsqu'il ne permet pas de développer des relations et une entraide entre voisins. Les problèmes, pour la plupart, ont trait à l'inadéquation des programmes aux besoins, où tous les immigrants sont mis dans une même catégorie et où les programmes ne reconnaissent pas la diversité des parcours, des expériences, ainsi que des buts et objectifs et des capacités. Un

cours de langue qui rassemble personnes âgées et jeunes femmes désirant trouver un emploi peut donc décourager tous les participants.

Une autre série d'obstacles émergent de l'étude :

- Les programmes d'orientation sont trop courts;
- Trop peu d'information est offerte à propos de la gestion des finances;
- Les mécanismes de partage de l'information entre les immigrants et les organismes sont trop faibles;
- Les Africains à haut revenu et éduqués sont trop peu engagés dans leurs communautés;
- Le racisme et la discrimination sont systémiques au travail, même si la population en général est accueillante et bienveillante;
- Les qualifications et diplômes ne sont pas reconnus;
- Les réfugiés ont un grand retard éducatif à rattraper;
- Les traumatismes liés à l'expérience de la guerre mènent à des problèmes sociaux et de santé mentale qui ne sont pas traités.

De telles études montrent ainsi les lacunes des programmes déjà en place pour soutenir l'établissement des nouveaux arrivants. Ce sont souvent ces lacunes que le bénévolat de la part d'immigrants établis et le secteur informel viendront combler.

B. L'intégration

En relation à la question à plus long terme de l'intégration, quatre ordres de défis et de solutions possibles ressortent de la littérature existante.

L'établissement n'est qu'une partie d'un processus plus long d'intégration au nouvel environnement social. Les défis rencontrés par les nouveaux arrivants pourront ainsi influencer la participation volontaire des immigrants et leur sentiment d'appartenance à la société d'accueil. Certains, du fait de leur attachement à leur pays d'origine, de leur peur de perdre leur langue maternelle et de leur désir de conserver leurs valeurs ancestrales ne ressentent pas le besoin de faire partie de la société d'accueil (Piquemal et Bolivar 2009; Benimmas et al. 2014). Les nouveaux arrivants se trouvent par ailleurs rapidement confrontés à l'image de l'immigrant parfait et aux attentes qui s'y rattachent, alors même que les voies de se montrer utile, notamment économiquement et en termes d'engagement communautaire, demeurent pleines d'obstacles (Haince 2014). Les communautés francophones tendent d'ailleurs à désirer une immigration plus forte afin de réaliser leurs propres motivations démographiques et économiques (Gallant 2011).

En premier lieu, certains immigrants sont exclus du secteur économique en raison de leurs difficultés linguistiques et de la non-reconnaissance de leurs acquis et compétences. Même la langue française n'est pas reconnue comme valeur ajoutée (Maddibo 2014). En second lieu, les immigrants francophones en milieu minoritaire sont confrontés à des problèmes linguistiques supplémentaires du fait de la difficulté d'accès ou du manque de ressources en français à propos de l'emploi, des services de logement et d'autres aides à l'établissement. Les nouveaux arrivants francophones rencontrent aussi une langue française à laquelle ils ne sont pas habitués et qui peut rendre la communication difficile, notamment dans le cas du chiac. Par ailleurs, dans le cas

acadien qui pourra se répéter dans d'autres communautés francophones, tandis que d'une part le fait de partager une langue ne suppose pas le même engagement envers la cause linguistique et, d'autre part, le milieu associatif militant légitime l'immigration en associant les immigrants à la francophonie alors que l'acadianité dépend également d'autres éléments de solidarité qui pourront limiter l'inclusion des immigrants dans l'espace national et communautaire (Violette 2014).

En troisième lieu, les efforts que mènent les immigrants pour s'intégrer et contribuer à la communauté et société d'accueil ne sont souvent pas reconnus. Selon Morin, là où « la valeur et la contribution de l'individu ne sont pas reconnues pour ce qu'elles sont et la personne est considérée d'un regard hautain ou dédaigneux » (2012 : 125), les immigrants peuvent se sentir exclus. De telles difficultés peuvent mener à un désir de tenter sa chance au sein d'une autre communauté ou d'une autre province. Si la présence d'amis et de membres de la famille est un facteur important dans le choix d'un lieu de destination, les motivations en lien avec le travail et les études priment dans la décision de s'établir dans une autre province (Dion 2010).

Enfin, plusieurs immigrants africains font l'expérience de la discrimination et du racisme et tous sont témoins d'un discours public qui présente l'arrivée d'immigrants comme une invasion et comme ayant des effets négatifs sur la communauté d'accueil. De telles expériences peuvent éveiller chez eux un sentiment de fierté culturelle, qui peut les mener à se rassembler mais aussi à conserver leurs distances avec la communauté d'accueil – y compris à développer leurs propres discours exclusifs où, en Acadie par exemple, parmi les immigrants francophones « certains reprochent aux Acadiens d'être exclusifs et de cohabiter sans faire d'effort pour la rencontre de l'autre » (Benimmas et al. 2014:18). La représentation stéréotypée des immigrants et personnes racisées, notamment sur les réseaux sociaux, crée chez eux un sentiment de méfiance (Morin 2012; Maka 2011). Par exemple, en Ontario, les immigrants africains sont souvent confrontés au harcèlement policier, considéré comme une forme de violence et racisme suscité par des stéréotypes négatifs (Madibbo 2008; Benimmas et al. 2014). Les refus de donner accès à certains droits, la marginalisation et l'exclusion sociale qui peuvent résulter de ces défis peuvent mener à des sentiments envers la communauté d'accueil qui peuvent varier du ressentiment jusqu'à la haine (Nada 2005).

Ces mêmes sources présentent plusieurs manières pour les communautés d'accueil de contribuer à faciliter l'intégration des immigrants en leur sein. Généralement, Kamel explique que « Les réseaux sociaux devraient agir comme réservoirs de ressources qui permettent aux immigrants d'avoir des informations aidant à accéder à des emplois ou, plus généralement, d'améliorer leur situation sociologique » (2010: 21). En ce qui concerne les défis économiques, un sentiment d'utilité et une intégration rapide pourront être développés chez les immigrants en mettant en place des efforts pour les employer dans des secteurs importants.

Pour éviter l'embarras linguistique, l'immersion des nouveaux arrivants doit être encouragée, notamment en voyant au confort des nouveaux arrivants pour les inciter à participer dans la communauté d'accueil. Dans les régions où le français est minoritaire et où les immigrants francophones sont confrontés à une double option d'intégration, ils choisiront souvent les communautés anglophones pour avoir accès à un emploi – comme bon nombre de

francophones nés au Canada. Dans un tel contexte, l'utilisation du français dans les services d'établissement et les autres services aux immigrants permettra une meilleure intégration. Pour aider les nouveaux arrivants à développer un sentiment d'appartenance, la reconnaissance pourra passer par l'inclusion de diverses histoires et perspectives culturelles des immigrants dans les programmes scolaires. Un travail d'éducation auprès des médias pourra par ailleurs aider à éliminer une partie des stéréotypes du discours public et, avec eux, une source d'inconfort et de méfiance.

Pour répondre au problème de la distanciation entre les communautés d'accueil et les immigrants, des activités sociales pourront permettre de créer un contact. Au-delà de cette réponse déjà bien développée, mais qui montre ses limites du fait d'une participation inégale des nouveaux arrivants, les leaders politiques des communautés d'accueils doivent adhérer aux projets de portes ouvertes et encourager la participation politique des immigrants établis, qui pourront se faire le relais d'expériences plus vastes. La mobilisation communautaire peut viser à créer chez les immigrants une conscience des priorités de la communauté d'accueil et offrir des opportunités d'engagement – aussi longtemps qu'ils pourront le faire à leur manière. La reconnaissance du contexte de plurilinguisme des nouveaux arrivants et de la diversité culturelle parmi les communautés issues de l'immigration permettrait ainsi une mobilisation plus efficace parce que consciente et respectueuse de ces distinctions. Maka (2011) suggère par ailleurs d'abandonner le terme de « communautés culturelles » parce qu'il renforce la catégorisation d'un groupe comme externe à la communauté ou société d'accueil, contribuant à la marginalisation des immigrants.

Les immigrants ont également des rôles à jouer pour faciliter leur intégration et leur acceptation dans la communauté d'accueil. L'engagement joue ici un rôle décisif : participer à des activités sociales leur permettra de mieux se familiariser avec leur communauté d'accueil, d'étendre leurs réseaux et d'apporter leur contribution à la communauté. Par ailleurs, l'activité au sein de la communauté d'accueil aide autant à développer un sentiment de citoyenneté et d'appartenance qu'à contribuer à bâtir une image positive de l'immigration au sein de la communauté d'accueil (Benimmas et al. 2014: 5).

II. Le milieu associatif

Les publications sur l'immigration et l'établissement ont également fait l'objet d'une revue afin de répondre aux questions suivantes :

- (4) Comment définir les secteurs formels et informels de l'établissement en Saskatchewan?
- (5) Comment le secteur informel, et plus précisément les associations ethnoculturelles africaines, contribue-t-il à l'établissement des immigrants africains?

A. Services formels et informels

Les services d'établissement sont des programmes et des soutiens conçus pour aider les immigrants à entamer le processus d'établissement et à faire les ajustements nécessaires à la vie de leur communauté d'accueil (Winnemore, 2005). Leurs activités peuvent inclure une vaste

gamme de services, allant par exemple des centres d'accueil aux programmes de traduction gratuits pour les nouveaux arrivants de la région. De telles activités, comme les organismes formels, sont habituellement financés par le gouvernement du Canada par le biais d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Parmi les organismes formels d'établissement en Saskatchewan, on compte avant tout l'Open Door Society, ainsi que les secteurs dévoués à l'immigration de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) et du Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan (CÉCS). Ces organismes œuvrant à l'établissement et l'intégration des immigrants en Saskatchewan ont des portes d'entrée régionales partout en Saskatchewan. Ils doivent chercher leur financement auprès d'IRCC puis rendre des comptes à ce ministère à échéance fixe. C'est dans ce contexte que sont offerts les services d'accueil de base dès l'arrivée, comme l'évaluation linguistique, les cours de langue, les premières orientations à la vie au Canada pour les activités de tous les jours ou encore l'aide à la recherche d'emploi. Les agents ou conseillers en établissement peuvent aider les nouveaux arrivants à trouver des solutions à des problèmes d'établissement spécifiques tels que le logement, la langue et le travail. Ces organisations connectent également les nouveaux arrivants aux centres du marché du travail les plus proches pour les aider à se préparer au travail et à chercher un emploi en Saskatchewan, ainsi qu'à les aider à se connecter à divers groupes communautaires partageant leurs antécédents ethnoculturels, leur religion, leur langue ou leurs intérêts (Couton; 2013).

Madibbo et Labrie (2005) ont étudié la manière dont un organisme francophone s'est transformé en relation à l'arrivée de davantage d'immigrants francophones et en réponse à leurs besoins. Une telle recherche, menée à la fin des années 1990 à Toronto, mériterait d'être répétée dans le contexte fransaskois, même si les conclusions générales aident à comprendre l'ampleur de la transformation à l'œuvre dans les communautés francophones en milieu minoritaire. Ils observent des tensions entre les trois fonctions des organismes communautaires, à savoir « une fonction symbolique de ralliement et d'identification, une fonction communautaire de regroupement de par ses activités, et une fonction de pourvoyeur de services répondant aux besoins des usagers, membres des communautés » (2005 : 50). Ils étudient l'exemple du Franco-club, qui est passé d'un organisme desservant une communauté relativement homogène et déjà formée à une clientèle variée du point de vue des origines et des pratiques linguistiques, ainsi que des besoins. De nouvelles manières de remplir le mandat original de l'organisme, à savoir de servir de pôle d'identification, ont donc dû être déployées. Madibbo et Labrie ajoutent que cette transformation de l'organisme est aussi due aux politiques néolibérales par le biais desquelles la responsabilité pour l'offre de services d'immigration a été dévolue de l'État aux organismes communautaires et le financement pour la francophonie a diminué. L'un des défis a trait à la position de l'organisme au sein du reste de l'écosystème institutionnel : « Ainsi, les règles du financement mettent l'intervenant dans l'incertitude en ce qui concerne la planification du service. On a affaire à un segment de population qui fait face à des problèmes spécifiques, et à un organisme qui tente de trouver des solutions adaptées, en bénéficiant de l'aide de l'État. L'organisme se concentre sur la population cible, mais n'a pas vraiment de contrôle sur les réglementations étatiques ni sur les pratiques des autres acteurs de la société comme les propriétaires. » (64)

Cette transformation de l'organisme est allée de pair avec la création par les immigrants francophones d'autres organismes visant à offrir des services par et pour les immigrants et des services allant au-delà de ce que le Franco-club était en mesure d'offrir, d'où résulta une compétition tant pour la légitimité auprès de la population à desservir que pour les ressources de l'État. On passe d'une approche revendicative de services en français à une approche pragmatique où l'apprentissage de l'anglais ouvre vers l'accès à d'autres services que ceux de l'organisme francophone. L'utilisation des langues des immigrants permet aussi d'établir une confiance en l'organisme en respectant le choix des clients. Il en va de même de la manière dont les services sont offerts : la courtoisie, par exemple, fait de l'organisme un appui pour les immigrants au fil d'un processus d'immigration stressant. Le Franco-club se trouve de la sorte à jouer un rôle qui va au-delà de son mandat en offrant un soutien moral.

Les organismes formels transformés ou créés suite à l'augmentation de l'immigration francophone peuvent créer des partenariats formels et institutionnalisés. En Saskatchewan, depuis une dizaine d'années, des partenariats ont été créés qui rassemblent des agences de services d'établissement, des prestataires de services plus traditionnels, des organisations ethnoculturelles, et ainsi de suite. Le premier fut le Comité d'établissement de la communauté du centre-est (CECCSC), créé en 2008 dans le but de fournir un rôle consultatif à l'Agence des services partenaires pour l'établissement et l'intégration à Yorkton. Le second fut le Comité de défense des droits des nouveaux arrivants de Weyburn (WNAC), créé en 2013 pour conseiller et coordonner le développement et l'offre de services d'établissement et d'intégration. Ces deux partenariats sont composés de représentants de divers services communautaires non gouvernementaux et gouvernementaux : organisations pourvoyeurs de services de divers secteurs (éducation, santé, etc.), associations individuelles et multiculturelles ethnoculturelles et multiculturelles, ainsi que syndicats et employeurs.

Toutefois, Campbell et al (2016) ont indiqué que la plupart des partenariats entre agences et associations sont informels et, dans la plupart des cas, impliquaient simplement la consultation, la coordination et le partage d'informations sur une base *ad hoc* ou au besoin. L'enquête a conclu qu'aucun des répondants n'a indiqué qu'un partenariat impliquant des organisations communautaires consistait en : des arrangements contractuels écrits formels (comparables à ceux conclus par certains d'entre eux avec des agences gouvernementales) décrivant soit les cadres de gouvernance et de gestion, les cadres financiers et non financiers spécifiques, soit les contributions financières de chaque partenaire; ou encore des protocoles de partenariat et systèmes de compte rendu ou d'évaluation consacrés exclusivement au partenariat.

Or, plusieurs des répondants œuvrant au sein d'organisations prestataires de services ont avancé deux constats. D'abord, plusieurs de leurs organisations partenaires n'avaient tout simplement pas les ressources suffisantes pour participer pleinement et efficacement aux partenariats; ensuite, les partenariats même manquaient des ressources humaines et financières nécessaires pour maximiser leur efficacité, qu'il s'agisse de collaborer à des initiatives existantes ou d'entreprendre de nouvelles initiatives conjointes. On voit ici l'importance des réseaux mis en place ici et là au pays, puis sous la forme des Local Immigration Partnerships et des Regroupements en immigration francophone.

Une étude menée auprès des immigrants francophones de l'Ouest canadien et des territoires par Mulatris et al (2017) montre cependant que beaucoup de nouveaux arrivants ne se prévalent pas des services mis à leur disposition. En effet, tandis que plus de la moitié des nouveaux arrivants francophones au Manitoba avaient fait appel aux services d'immigrations formels en français, seulement 30% des nouveaux arrivants francophones en Saskatchewan l'avaient fait (un peu au-dessous de la moyenne de 35.3% pour l'ensemble de la population étudiée). Les raisons citées incluent le fait de parler suffisamment anglais (pour 40% des répondants), le manque d'information à propos des services, ou le manque de services. De manière plus importante, l'étude mène à la conclusion que « les immigrants francophones, particulièrement ceux d'origine africaine, semblent exprimer un sentiment d'abandon et de désarroi par rapport aux services d'établissement reçu pour faciliter leur intégration sociale. » (Mulatris 2017, p. 7) Cette étude démontre ainsi les limites des services formels d'établissement non seulement pour ce qui a trait à l'intégration à long terme, mais aussi au moment de l'établissement. En effet, si les réfugiés et certains nouveaux arrivants utilisent surtout les services de base (emploi, orientation à la vie quotidienne, cours de langue), les immigrants économiques utiliseront moins de services formels et ceux dont un membre de la famille est déjà présent ou encore les célibataires les utiliseront peu (Mulatris 2017, 33-34). Selon les nouveaux arrivants francophones, tandis que les services offerts sont appréciés, les points négatifs des services en français incluent :

- L'éparpillement d'une information qui n'est pas toujours à jour;
- Le sentiment de n'être qu'un client ou qu'un numéro ou d'être abandonné;
- Le manque de suivi après une première période;
- Le manque d'orientation et l'absence d'un réseau pour le marché du travail;
- La perception que les fournisseurs de services ne cherchent qu'à augmenter leurs statistiques (Mulatris 2017 85-87).

Les services informels viennent compléter les services formels, notamment pour combler ces manques et agir contre ces sentiments, mais aussi pour offrir différemment des services qui peuvent être semblables. Ils s'appuient pour la plupart sur l'expérience d'immigration puis de bénévolat des membres d'associations et organismes sans but lucratif. Au fil des ans, la majorité des agences de services aux immigrants ont été créées à partir de groupes de volontaires basés dans la communauté, formés pour répondre aux besoins des nouveaux immigrants (Wong-Tam, 2003). Ces agences fournissent aux immigrants des services sensibles à leur culture, accessibles sur le plan linguistique et non intimidants. Elles sont également flexibles et à l'écoute des besoins des clients et, de par la spécialisation de chacune, arrivent à fournir un large éventail de services aux immigrants d'origines diverses. Elles participent à une collaboration sectorielle avec les autres organismes afin d'améliorer leurs services aux nouveaux immigrants, car ils ont accumulé beaucoup d'expérience et d'expertise en s'adaptant aux besoins changeants des immigrants. Ces organismes font appel à des bénévoles sont souvent financées par leurs membres ou encore une église ou une mosquée.

Bref, les services informels se distinguent des services formels : ils ne sont pas offerts par des professionnels formés à la tâche, ne sont pas subventionnés par les programmes officiels de

l'État visant l'accueil et l'établissement et ne font pas (ou peu) l'objet d'une reddition de compte. La plupart du temps, elle repose sur des expériences personnelles, ce qui est aussi souvent le cas des agents d'établissement qui ont eux-mêmes immigré au Canada. La force des services informels tient à leur flexibilité et à la capacité de rejoindre des immigrants qui passent entre les mailles des filets des programmes officiels, ou qui se trouvent hors de leurs cadres. Elle tient aussi à la proximité et la familiarité qui peut se créer entre ceux qui offrent et reçoivent ces services, ce qui mène à une intégration plus rapide et ne dépendant pas des seuls organismes communautaires. Il n'est donc pas aisé de distinguer, et une étude des services offerts de manière informelle (plutôt que des besoins, comme c'est ici le cas) aiderait à mieux en comprendre la spécificité.

Du fait de ces organisations et associations, les communautés issues de l'immigration sont moins définies géographiquement que par des structures sociales complexes impliquant différents types de réseaux, la formation de communautés physiques et virtuelles et un large éventail d'organisations (Werbner 2007). Ce n'est pas un phénomène entièrement nouveau : les immigrants du monde entier ont longtemps créé des niches d'emploi et d'autres formes de structures sociales et économiques communes (Waldinger 1994, Zhou & Lee 2012). Mais il y a des raisons de croire que le phénomène s'intensifie au Canada et ailleurs, à mesure que les immigrants s'appuient de plus en plus sur les réseaux, les organisations et les institutions de leurs communautés pour poursuivre leurs objectifs économiques et sociaux (Bauder 2012, Carment et Bercuson 2008).

Pourtant, même si les organisations communautaires formées par les immigrants établis peuvent être très importantes pour les immigrés et les gouvernements encouragent souvent leur capacité organisationnelle (Bloemraad 2005), les organisations ethnoculturelles sont souvent marginalisées ou ignorées par les gouvernements et les décideurs (Ramakrishnan et Bloemraad, 2008). Guo & Guo ont conclu que les organisations de communautés ethniques sont souvent critiquées pour avoir menacé l'unité nationale, dilué l'identité culturelle et encouragé la ghettoïsation et le séparatisme (Guo & Guo, 2012) et ce, en dépit du rôle que jouent les organismes communautaires ethnoculturels par leurs collaborations notamment avec les municipalités (Guo, 2016). À l'opposé de cette conception du travail des immigrants établis, David fait comprendre que leurs organismes permettent chez les nouveaux arrivants des identifications relationnelles convergentes avec l'identification organisationnelle par le biais de mécanismes efficaces, cognitifs et comportementaux (Sluss et al, 2012). Par ailleurs, dès 1996, O'Keefe concluait déjà qu'il existe un signe indéniable d'assimilation des nouveaux arrivants dans la société majoritaire par le biais des communautés culturelles minoritaires (O'Keefe; 1996).

À mi-chemin entre les secteurs formels et informels se trouvent de nombreuses églises qui s'impliquent intentionnellement dans le parrainage d'immigrants et de réfugiés et qui continuent à voir à leur établissement longtemps après leur arrivée, motivées par leur foi et leur désir de contribuer à une société bienveillante (Jalen et al, 2016). Au fil de la découverte des besoins de ces immigrants, leur intérêt s'accroît pour élargir leur participation à d'autres aspects de leur établissement et de leur intégration. C'est aussi dans cette position intermédiaire que se

trouvent les universités et les collèges, qui constituent le premier point de contact des étudiants internationaux et des immigrants potentiels. Plusieurs des institutions ont pu créer des services visant le recrutement et la rétention des étudiants internationaux ainsi que les soutiens nécessaires à leur succès, dans un contexte où l'« internationalisation » est une réponse à la diminution des investissements de la part de l'État relatif au budget total de l'Université. Il devient dès lors avantageux pour les universités de recruter des étudiants à l'étranger, puisqu'il est possible de leur faire payer des frais de scolarité plus élevés que ceux des étudiants canadiens. Ces universités ont ainsi pu développer une expertise dans l'établissement des étudiants, qui n'ont habituellement pas accès aux services destinés aux autres immigrants. Les services les plus fréquents sont l'aide linguistique, l'aide financière, le soutien socioémotionnel et ethnoracial, ainsi que la possibilité de rencontrer des amis et de tisser des liens grâce aux activités de réseautage (Sam, 2001).

B. La vie associative et la contribution du secteur informel

Les raisons pour lesquelles les immigrants africains s'organisent dans leurs propres associations ethnoculturelles et les nouveaux arrivants se tournent vers elles devraient ainsi commencer à être plus claires. Quelques études nous renseignent davantage sur cette question. Prithipaul (2012), comme Maddibo (2006), rappelle que les communautés francophones sont en situation majoritaire en relation aux immigrants francophones, du fait de leur poids démographique, de leurs moyens financiers, de leurs droits acquis, d'une certaine homogénéité culturelle, ainsi que de leur pouvoir et capacité de fournir ou non l'aide aux nouveaux arrivants lors du processus d'établissement. Jacquet, Moore et Sabatier (2008) trouvent par ailleurs deux conceptions de la francophonie en milieu minoritaire : le fait de s'affirmer comme francophone en situation minoritaire face à l'anglais; et le fait d'appartenir à un groupe ou une communauté francophone, qui est rattachée aux immigrants africains.

Ensuite, Prithipaul trouve au sein des associations propres aux communautés immigrantes répondent à un désir de s'engager et de le faire en tant que francophone et ce, autant en relation aux communautés francophones établies et aux communautés anglophones qu'à distance de celles-ci. Du fait de ces relations complexes entre trois ordres de communautés, les communautés immigrantes ne cherchent pas à reproduire leurs communautés d'origine en s'associant, mais plutôt à s'institutionnaliser afin de répondre à des besoins auxquels les institutions des deux communautés majoritaires ne répondent pas, ou ne pourraient pas répondre. Il donne ainsi l'exemple de l'Association Multiculturelle francophone de l'Alberta qui, en plus de programmes antiracistes et anti-discrimination,

En collaboration avec des organismes anglophones aussi bien que francophones, l'AMFA informe la communauté immigrante sur l'accès aux soins de santé, la condition féminine, les droits de la personne, les questions d'équité et d'égalité dans le milieu de l'emploi, la recherche de logement à prix modique, l'aide aux parents en difficulté financière et la garde des enfants pour permettre aux mamans de suivre des cours d'anglais et de chercher de l'emploi. (Prithipaul 2012 : 246)

Comme Prithipaul, Mulatris appuie sur le rôle des églises qui contribuent « au bien-être psychologique, spirituel et social des immigrants » et « fournissent un ancrage aux personnes qui

entreprennent un processus d'établissement dans un pays étranger » (2009 : 99). C'est là que plusieurs trouvent le meilleur accueil et soutien du fait des solidarités et de la proximité de la culture, de la langue, des valeurs, des traditions et des croyances. Elles permettent une cohésion identitaire et culturelle. Ce rôle des églises dans l'établissement et l'intégration est reconnu par une majorité des organismes francophones d'établissement de la région d'Edmonton. Par contre, les immigrants francophones qui suivent leurs croyances et traditions de culte se retrouvent souvent dans des églises où le français n'est pas parlé.

Un article d'Owusu (2000) à propos de la communauté ghanéenne de Toronto permet de saisir certaines dynamiques propres aux communautés et organismes africains au Canada. L'auteur explique en effet que « une association ethnique est un organisme bénévole formé par des individus qui se définissent consciemment en tant que membres d'un groupe ethnique au sein d'un contexte plus large. Elle remplit une variété de besoins économiques, sociaux, culturels et politiques communs aux gens de son groupe défini et ses membres se voient typiquement comme partie d'une communauté ethnique » (2000 : 1155, notre traduction). L'importance des associations ethniques vient du fait que certains immigrants peuvent avoir de la difficulté à s'intégrer aux associations et organismes bénévoles de la société d'accueil du fait de barrières linguistiques et de la discrimination ou encore du niveau d'éducation, de revenu, ou de la carrière. Ils peuvent aussi ne pas trouver réponse à leurs besoins sociaux, économiques ou culturels parmi les organismes existants, y compris le réseautage et les relations où une certaine familiarité est possible et qui participent au développement et à la transmission de la langue et de la culture, ainsi que le développement d'une identité comprenant à la fois un recours aux origines, aux expériences de migration, et à l'établissement en un même endroit. Owusu trouve ainsi des associations liées aux villages ou villes d'origine, suivant les identités locales au Ghana; des associations ethniques, représentant la diversité ethnique tant du pays d'origine que de la diaspora; et une association nationale. Une première association nationale rassemblait l'ensemble des Ghanéens, mais n'arrivait pas à répondre à la diversité des besoins touchant les divers groupes ethniques, surtout les besoins culturels et linguistiques, d'où la création d'associations sur la base de l'ethnicité. L'association nationale a disparu du fait du succès de ces dernières et du fait que les Ghanéens disent se sentir mieux acceptés au sein de leur groupe ethnique, ressentant davantage de communauté et d'appartenance (« togetherness and belonging », 1163-1164), se sentant plus confortables du fait des coutumes, des croyances et de la langue partagées. Une nouvelle association nationale s'est développée plus part afin de répondre à certaines limites de l'association sur des bases locales : la difficulté d'obtenir le financement nécessaire aux activités du fait des critères de l'État, qui jugeait insuffisantes leur représentativité ou leur taille, ainsi que le besoin de faire entendre la voix et les intérêts des Ghanéens auprès des divers paliers de gouvernement. Un organisme parapluie fut donc formé pour répondre aux besoins communs au-delà des différences ethniques, pour augmenter la coopération inter-ethnique et pour discuter et résoudre les problèmes communs. Owusu décrit les fonctions de ces associations (2000 : 1165-1168) :

- Promotion de l'unité et de l'interaction
- Aide à l'emploi et au logement
- Connaissance des besoins avant l'arrivée des nouveaux arrivants

- Jouer le rôle d'intermédiaire avec les propriétaires
- Assistance financière
- Réception de dons
- Soutien émotionnel
- Aide au moment des naissances et des décès
- Résolution de conflit à l'intérieur de la famille ou de la communauté et avec les autres communautés, sur la base de coutumes et pratiques traditionnelles
- Aide juridique
- Promotion, expression et préservation culturelle (notamment par les cérémonies et les célébrations)
- Éducation culturelle
- Création de nouveaux leaders traditionnels en consultations avec les leaders traditionnels au Ghana
- Aide transnationale au développement du Ghana par des levées de fonds
- Sessions d'information
- Mener des campagnes (e.g. pour la double citoyenneté au Ghana)

On peut aussi ajouter l'intégration par le bénévolat, puisque ce sont avant tout les nouveaux arrivants, plutôt que les immigrants établis, qui sont membres des associations. Ceux-ci cherchent à rencontrer des gens de leur groupe ethnique ou lieu d'origine et à répondre à leurs nouveaux besoins en tant qu'immigrants à Toronto (2000 : 1169). Au fil des années, un réseau se crée et d'autres obligations limitent le temps qui peut être mis à une telle participation.

De manière plus générale, la vie associative des communautés ethnoculturelles peut être comprise comme l'un des piliers de la participation politique. Selon Gatugu et Manço (2004), elle contribue à l'équilibre entre les expressions de l'ethnicité et de l'identité et l'expression de la citoyenneté. Malgré les difficultés occasionnées par le manque de ressources, de communication avec les associations et les administrations de la société d'accueil et l'absence de partenariats, l'associatif demeure « un facteur important de socialisation, un lien de ressourcement identitaire, un œuvre de solidarité, ainsi qu'un lieu d'apprentissage des pratiques démocratiques, et enfin, une source d'occupations. » (2004 :19)

Gatugu s'élève par ailleurs contre l'opinion commune selon laquelle les immigrants n'auraient pas le sens de l'associatif, qu'ils « ne sauraient pas rédiger un projet, présenter un bilan financier, se professionnaliser, etc. » (2004 : 33) Il porte plutôt la question vers l'assimilation d'une culture associative locale, différente de celle qu'ils connaissent; la discrimination qui a lieu à l'endroit des associations liées à l'immigration; et à un écart entre les valeurs et critères d'évaluation de la majorité et ceux des immigrants. En effet, précise-t-il en relation à la Belgique, « il n'existe ni de critères objectifs de qualité associative, ni un sens unanime de l'associatif » (2004 : 34). Pour évaluer les associations des immigrants, il faudrait plutôt se tourner vers l'enjeu fondamental de toute association : sa capacité à réunir des citoyens en un même espace, autour d'un même projet et à leur donner une visibilité et une force

d'affirmation. Les associations issues de l'immigration le font d'une manière qui leur est pourtant spécifique :

- D'une manière communautaire, du fait de cultures où la communauté prime sur l'individu, et face à l'isolement et à l'absence d'appartenance qui peut suivre l'immigration;
- En réponse à un sentiment de frustration face au refus ou à l'incapacité de la société d'accueil de prendre en compte les besoins et les revendications des immigrants;
- En permettant une participation politique par l'intégration dans les réseaux qui assurent la coordination et la consultation;
- En misant sur la solidarité comme fraternisation et comme soutien mutuel;
- En investissant temps, efforts et ressources financières (souvent limitées) dans des domaines négligés par les pouvoirs, ou traités de manière inadaptée.

Diop et Benoist expliquent en effet qu'un monde associatif développé existe dans les pays du Sud, dont les associations augmentent en nombre et en influence, au niveau local, national et transnational, et permettent une médiation entre les populations locales et l'État ainsi qu'avec la diaspora (2007). Yatera (2004) ajoute par ailleurs que ces associations, d'un continent comme de l'autre, jouent aussi un rôle dans le développement de la communauté locale et des communautés d'origine en Afrique, servant de ponts entre les familles vivant dans deux ou plusieurs pays.

Ainsi Vatz-Laaroussi distingue-t-elle trois types d'investissement ou engagement associatif parmi les immigrants. D'abord, un engagement utilitaire. Les immigrants tentent par leur participation « de se faire une place sociale dans leur nouveau milieu de vie » (2004 : 193). Ils voient leur participation dans les réseaux associatifs régionaux ou locaux comme moins effective, moins reconnue, moins valorisante, parce qu'ils ne sont pas vus comme bénévoles à part entière, mais plutôt que comme des immigrants. Ils sont ainsi souvent sollicités en relation à leur expérience d'immigration et dans l'aide aux immigrants, souvent avec peu ou aucune ressource, plutôt que pour celles de leurs compétences qui seraient parallèles à celles des bénévoles non-immigrants. L'engagement dans leurs propres associations est donc utile pour les immigrants, qui y trouvent les bénéfices annoncés mais non réellement ou du moins pas toujours atteignables dans le reste du milieu associatif.

Ensuite, un engagement identitaire. Il s'agit « de revendiquer une identité positive et de tenter de trouver sa place dans le tissu local au travers de cette identité et grâce à elle. » (2004 : 195) En région au Québec – comme en Fransaskoisie – l'identité ethnique, culturelle, linguistique ou religieuse peut se limiter à la famille, sans ancrage local, ou sera multi-ethnique comme dans le cas des associations qui se nomment comme africaines. Ainsi Vatz-Laaroussi trouve-t-elle l'engagement le plus fort des immigrants dans le contexte des associations mono-ethniques ou religieuses, où se trouvent de forts modèles identitaires parmi les leaders, où une transmission intergénérationnelle est possible de la culture et de la langue ainsi que des valeurs, où il est possible de « recréer, pour le temps d'une fête ou d'un souper communautaire, l'image de ce que c'était "là-bas" » (2004 : 196). Un tel engagement, en rendant la culture visible et en la mettant en valeur, ouvre d'ailleurs au milieu local. Enfin, un troisième type est l'engagement nomade, permettant le maintien d'un réseau transnational par les voyages et l'Internet ainsi que

les investissements financiers permettant le développement international et le soutien politique aux communautés d'origine, surtout chez les enfants d'immigrants qui ont maintenu des liens avec le pays de leurs parents.

Les églises et les associations ethnoculturelles offrent de ces diverses manières un contact non seulement avec des immigrants établis et avec d'autres membres de la communauté d'accueil, mais aussi avec ceux que Jacquet, Moore et Sabatier (2008) nomment agents de médiation. La médiation est un processus qui suppose la mobilisation de ressources comme l'identité, les rôles, les attentes ainsi que la reconnaissance réciproque, des pratiques, bref, un mélange de relation et de représentation qui sont négociées en diverses situations entre les gens entre qui la médiation aura lieu et les médiateurs. Les agents de médiation, professionnels ou non, jouent le rôle d'interprètes et « incarnent des figures de conciliation » (2008 : 87). La médiation suppose qu'ils mettent d'abord à distance leurs expériences, pour mieux les saisir; qu'ils les transforment ensuite en savoirs dont ils pourront parler; qu'ils les mettent enfin au service des autres. Les agents de médiations ouvrent de la sorte des espaces de rencontre, d'échange et d'entraide, mais aussi de solidarité.

Selon Madibbo (2006), les associations ethnoculturelles permettent également de mener une lutte politique pour un partage équitable du pouvoir et contre le racisme. Afin de bien comprendre les associations africaines francophones en milieu minoritaire au Canada, suggère-t-elle, il est nécessaire de savoir que bon nombre de francophones Noirs voient les communautés francophones comme une autre communauté dominante (au sens de *mainstream* comme de *dominant*) et qu'ils font l'expérience d'une relation de minorité à majorité entre eux. De la sorte, des tensions et des conflits existent entre les francophones et les francophones Noirs : « One group aims to maintain its power and privilege. The other seeks to be an integral part of the community and full citizens. Blacks also claim their rights to the equitable share of power in terms of financial and other resources such as access to employment and decision-making. » (Madibbo 2006: 25) Par ailleurs, explique-t-elle, « being Black and Francophone is a complex issue as it reveals, among other factors, that one is faced by language discrimination [en tant que francophone] and by various forms of racism [en tant que Noir]. » (2006: 8) Le silence des francophones à propos de leur propre racisme envers les immigrants africains est ainsi un défi majeur à l'inclusion de ces derniers. En effet, tous essaient d'éviter de parler du racisme : à l'époque de l'étude, il n'existe pas de débat au sein du discours francophone; pas de discussion de la race dans les publications et les curriculums francophones; les demandes politiques se limitent à la langue; et il n'y avait pas de politiques en vue de l'équité raciale.

Ainsi les Noirs francophones font face à la discrimination et au racisme tant de la part de la population et des institutions francophones qu'anglophones et, dans leurs relations à ces communautés ainsi qu'aux Noirs anglophones, doivent faire le choix de privilégier la langue française ou les expériences partagées avec les autres Noirs. L'une de ces expériences est justement le déni ou l'ignorance du multilinguisme des immigrants, pour qui le français est une langue certes importante, et qui peut être liée à une identité francophone, mais qui coexiste aussi avec d'autres langues tout aussi importantes, qui doivent aussi être maintenues et transmises. Par ailleurs, Carlson Berg (2010) fait état des défis auxquels font face les parents et enfants dans le

contexte scolaire fransaskois, tant en termes d'adaptation à une autre culture d'apprentissage qu'en termes de relations interpersonnelles et de racisme. La participation à la communauté francophone en milieu minoritaire ne va donc pas de soi.

Les associations issues de l'immigration, ethnoculturelles, ou conçues sur la base de la racisation permettent la mise en place de stratégies de résistance collectives afin de permettre cette participation. De telles stratégies viennent ainsi suppléer ou remplacer les stratégies individuelles, qui peuvent inclure :

- Envoyer ses enfants à l'école anglophone;
- Développer ses attaches communautaires exclusivement avec les Noirs anglophones, ou en relation à diverses communautés religieuses ou culturelles;
- Mener des actions légales contre les institutions francophones et l'État;
- Tenter de transformer de l'intérieur les programmes qui posent des barrières à la participation.

Au fil du développement de telles associations, les stratégies viendront aussi répondre aux défis qui sont propres aux organismes des Noirs francophones :

- L'absence de compétences organisationnelles propres au Canada;
- L'absence de dialogues entre Noirs de groupes distincts;
- L'invisibilité des Noirs en politique;
- L'absence des Noirs des postes de décision politique;
- L'absence de partenariats pertinents.

L'association Solidarité en Ontario avait, au moment de l'étude de Madibbo, rassemblé une quinzaine d'organisations francophones de minorités raciales ou ethnoculturelles, permettant de créer un espace pour un représentant, pouvant parler au nom des Noirs francophones, de créer des partenariats entre les organismes participants, résoudre des conflits entre leurs membres, répondre aux conflits avec les francophones blancs et permettre une participation à tous les niveaux d'activité et de décision. Madibbo rappelle en effet que « les Noirs francophones associent constamment leur sentiment d'être trahis par les francophones blancs à leur exclusion des postes de pouvoir et de leur utilisation en tant que clients. » (2006 : 167) Elle a trouvé chez eux le sentiment que leur contribution à la francophonie et à ses luttes n'est pas reconnue; la perception que les luttes francophones sont perçues par les blancs que par eux et pour eux; et l'impression que les gains qui ont été réalisés n'ont bénéficiés qu'aux blancs. De la sorte, ils se sentent inclus seulement lorsqu'ils sont utiles aux blancs et ne sont pas vus comme réellement francophones. Leur présence en tant que clientèle ou qu'ajout aux nombres de la population permet aux francophones blancs de réclamer des ressources supplémentaires, mais ne permet pas aux Noirs francophones d'en profiter. À partir des années 1980, ils ont ainsi lutté aux côtés des francophones pour les droits linguistiques, et contre eux pour l'équité raciale. Les mêmes relations avaient lieu au sein des associations de femmes francophones, où les femmes blanches prenaient les décisions et les femmes noires devaient être protégées.

Comme le fait Madibbo au fil de son étude, Bilge note également l'importance de ne pas se limiter à la dimension revendicatrice des associations d'immigrants pour comprendre l'ethnicité :

[...] non pas seulement comme un produit d'un rapport de force entre le groupe majoritaire contrôlant les institutions et les normes de la société et le groupe immigré, mais aussi comme un double processus relationnel – externe (le rapport à l'autre en général) et interne (le rapport à l'histoire et à la culture de son groupe) – de construction et de reproduction sociale. » (Bilge 2004 : 163)

III. La question de l'identité

Les sources synthétisées ci-dessus démontrent que l'identité francophone minoritaire ne va pas de soi. Belkhodja (*D'ici* autour de p. 124-127) note que les immigrants ne désirent pas tous se positionner comme minoritaires ni n'expriment même une inquiétude linguistique. Madibbo (2009) fait par ailleurs remarquer que les immigrants francophones originaires d'Afrique, et surtout ceux qui ont une éducation plus poussée, ont longtemps cultivé une identité francophone liée à la francophonie mondiale pour se voir ensuite classés comme « allophones » au Canada. En effet, puisque le terme de francophone est souvent utilisé pour remplacer le nom de Québécois, devenu ouvert à une plus large diversité, ou de Canadien-français, relégué au passé, il se prête à une association avec la majorité d'origine ethnique canadienne-française. Nous pourrions dire que plutôt d'être un substantif, le terme francophone devient pour les immigrants seulement un qualificatif pour la catégorie qui les définit au sein de la société qui les accueille, celle d'étranger.

Leur définition en relation à la communauté ethnique est par ailleurs complexe, comme le font remarquer Clamini et Anucha qui décrivent un développement identitaire chez les jeunes d'origine africaine au Canada comme :

- lié à la diaspora, comprise comme lien en terre d'accueil, à la terre d'origine, à la culture et à l'ascendance, bien au-delà du pays d'origine – à la fois à l'Afrique et au(x) pays où les jeunes ont habité;
- lié à l'imaginaire du pays d'origine – dans une oscillation entre l'identification à ce pays et à la diaspora;
- formé par une rupture en relation aux origines, du fait du mode de vie et de la culture au Canada;
- marqué par une distance en relation à la société et à l'État canadien du fait de l'histoire de la domination et de la résistance des Noirs à celle-ci (2009 : 228-229);
- dépendant des efforts des parents à transmettre la culture de leur pays d'origine et à y maintenir des liens.

Au fil de leur établissement et de leur participation à leur société d'accueil, les immigrants – comme d'ailleurs toute personne – se définissent non seulement en relation à plusieurs communautés d'accueil, mais aussi par ce que Madibbo nomme des multiples *formes*

d'appartenance à divers groupes sociaux ou encore multiplicité identitaire : appartenance à la communauté ethnique; au village ou à la ville d'origine et aux lieux où ils ont vécu et voyagé après coup; à la francophonie mondiale et aux groupes qui utilisent le français dans divers contextes; et à la société canadienne. Il demeure donc difficile de résumer en un terme – francophone, et moins encore fransaskois – une identité constituée d'autant de liens et de dynamiques.

4. Sondage auprès des immigrants francophones

Dans le cadre de cette enquête, un sondage a été distribué aux nouveaux arrivants (au Canada depuis moins de cinq ans) et aux immigrants établis (au Canada depuis cinq ans ou plus) francophones résidant en Saskatchewan. Ce sondage pouvait être rempli en ligne, par le biais du logiciel Qualtrics. Dans le cas des nouveaux arrivants, des copies papier ont également été distribuées. La distribution s'est faite selon une méthode par réseaux, à partir de La Cité universitaire francophone, de la CAFS et de l'ACF, y compris à des événements pour les nouveaux arrivants. 21 nouveaux arrivants et 21 immigrants établis ont répondu au sondage.

Étant donné le petit nombre de répondants, ce sondage ne peut pas donner un aperçu représentatif des nouveaux arrivants et immigrants établis francophones en Saskatchewan. Il ne peut non plus permettre d'analyse statistique. Il reflète plutôt les populations qui 1) tendent à répondre aux sondages et qui 2) sont plus rapprochés des réseaux de la CAFS, de La Cité universitaire francophone et de l'ACF et sont donc peut-être déjà plus engagés dans la communauté du fait de ces liens.

Cette courte analyse vise à permettre une comparaison entre les réponses du sondage et les données de l'étude démographique. Elle permet aussi de mieux comprendre la population immigrante qui se rassemble autour de trois des organismes qui attirent le plus d'immigrants à Regina (un quatrième pôle d'attraction aurait été la paroisse Saint-Jean-Baptiste).

I. Portrait : Caractéristiques sociales et économiques

Pays d'origine. Les nouveaux arrivants sont issus du Burundi, du Congo, du Nigeria et de la Côte d'Ivoire. Un seul participant dit aussi venir de chacun des pays suivants : du Burkina Faso, du Cameroun, de l'Île Maurice, de Guinée et du Pakistan.

Les immigrants établis sont surtout originaires du Burundi, du Rwanda, de France et de Côte d'Ivoire. Un participant a dit être originaires de chacun de ces pays: du Niger, du Congo, du Bénin et du Sénégal. Un participant a indiqué être originaire du Canada.

Statut. Une grande diversité existe en relation au statut d'entrée, tant chez les nouveaux arrivants que chez les immigrants établis. Les catégories les plus fréquentes sont les réfugiés parrainés par le gouvernement et les immigrants économiques, suivies par les étudiants, la classe familiale et la classe humanitaire.

Durée. Parmi les nouveaux arrivants, la plupart sont au Canada depuis 2 à 5 ans – seulement 8 participants ont indiqué y être depuis moins de deux ans. Plus de la moitié ont vécu ailleurs au Canada et tous au Québec, sauf un seul en Ontario. Quant aux immigrants établis, plus de la moitié sont au Canada depuis au moins 10 ans. La plupart sont en Saskatchewan depuis 10 ans ou plus. Tous sauf 3 ont vécu hors de la Saskatchewan, et certains dans plus d'une province : Québec, mais aussi Ontario (4), MB (2), AB (2), NB (1), CB (1).

Famille. La majorité des immigrants établis (tous sauf cinq) et des nouveaux arrivants (tous sauf 2) ont des membres de leur famille au Canada, mais ne vivent pas pour la plupart avec eux. La majorité des immigrants établis ont des membres de la famille en Saskatchewan et ont indiqué

que le fait d’avoir des membres de la famille a contribué à leur intégration en Saskatchewan. Un peu plus de la moitié des immigrants établis et les trois quarts des nouveaux arrivants ont des enfants à la maison.

Éducation. La moitié de l’ensemble des répondants ont suivi un programme après-diplôme ou ont un diplôme d’études supérieures. Tous les nouveaux arrivants ont étudié hors du Canada (pays d’origine ou pays transitoire) et seulement cinq ont également étudié au Canada, au contraire des immigrants établis où tous ont accomplie une partie de leurs études au Canada.

Économique. Tous les nouveaux arrivants sauf un sont locataires. La moitié ne travaillent pas. Leur revenu annuel est pour la plupart entre 20000\$ et 39999\$. Tous les immigrants établis travaillent, dont un tiers hors de leur domaine.

Âge. La plupart des nouveaux arrivants ont entre 25 et 44 ans, tandis que la plupart des immigrants établis ont entre 45 et 64 ans.

II. Portrait : Langue

Chez les nouveaux arrivants. Tous jugent que leur capacité en français est bonne – la plupart très bonne ou excellente. Tous sauf trois avaient appris l’anglais avant d’arriver au Canada, mais le niveau de maîtrise varie d’élémentaire à excellente.

Huit ont suivi des cours d’anglais en Saskatchewan avec des organismes et institutions suivants : Saskatchewan Intercultural Association, Global Gathering, Sask Poly, Women Immigration Centre of Regina, Open Door, Service multiculturel de Moose Jaw. Quelques-uns pensent que le fait de ne pas maîtriser l’anglais leur aurait privé des services communautaires et gouvernementaux destinés aux nouveaux arrivants. Toutefois, la majorité (7) juge que le cours d’anglais a grandement contribué à leur intégration. Une grande variété de langues sont parlées par les participants au sondage.

Tableau 19.1. Langues parlées par les nouveaux arrivants

Langue(s) maternelle(s)	Langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison	Autre(s) langue(s) parlée(s) à la maison	Autres langues parlées
Français : 5 Moore : 1 Swahili / kiswahili : 3 Kirundi : 3 Kinyarwanda : 1 Créole : 1 Malinké : 1 Igbo : 2 Yoruba : 1 Ourdou : 1	Français : 11 Moore : 1 Swahili : 1 Anglais : 4 Kirundi : 1 Igbo : 1 Pendjabi : 1	Swahili : 2 Lingala : 1 Français : 3 Anglais : 4 Pidgin : 1 Sousou : 1	Français : 1 Anglais : 2 Espagnol : 1 Suédois : 1 Swahili : 2 Agni : 1 Baoulé : 1 Koniake : 1

Note : un répondant indique avoir 3 langues maternelles (kirundi, kinyakwanda, et kiswahili); 2 parlent le plus souvent trois langues à la maison et ces langues incluent le français et l’anglais.

Tableau 19.2. Langues parlées par les immigrants établis

Langue(s) maternelle(s)	Langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison	Autre(s) langue(s) parlée(s) à la maison	Autres langues parlées
Français : 8 Agni : 1 Swahili : 1 Kirundi : 4 Kinyarwanda : 1 Lingala : 1 Tamasheq : 1 Wolof : 1	Anglais : 2 Français : 13 Kirundi : 2 Tamasheq : 1 Yemba : 1	Agni : 2 Portugais : 1 Français : 4 Anglais : 7 Russe : 1 Kinyarwanda : 1	Français : 1 Anglais : 4 Espagnol : 1 Kinyarwanda : 2 Swahili : 3 Ashanti : 1 Dioula : 1 Lingala : 1 Kirundi : 1 Grec : 1 Géorgien : 1 Arabe : 1

Parmi l'ensemble des participants, seuls trois nouveaux arrivants et trois immigrants établis jugent avoir le sentiment de délaisser progressivement le français au profit de l'anglais. Trois résultats majeurs émergent également de ces tableaux :

1. le très faible nombre de participants qui indiquent parler anglais;
2. l'importance du nombre de participants qui parlent français à la maison;
3. le contexte de plurilinguisme qui règne au sein de la population issue de l'immigration, où le français semble être la seule langue véhiculaire (c'est-à-dire qui permet de se parler entre groupes linguistiques).

III. Portrait : Institutions et organismes

École. Presque tous envoient leurs enfants aux écoles du Conseil des écoles francsaskoises (CÉF), la commission scolaire francophone de la province. 5 des 8 nouveaux arrivants s'y sentent à l'aise, comme tous sauf un des immigrants établis.

Établissement. Ceux des nouveaux arrivants qui ont été accueillis en Saskatchewan l'ont été à part presque égales par Open Door et par l'ACF. Ils continuent presque tous de recevoir de leurs services. Une certaine fidélisation a donc lieu. Au contraire, très peu des immigrants établis ont été accueillis par Open Door, et seulement un tiers l'ont été par l'ACF. Un plus grand nombre ont été accueillis par une communauté ou des amis, ou personne, ce qui reflète la transformation des services au fil des dix dernières années.

Participation aux événements. La plupart des nouveaux arrivants participent à des événements au sein de la communauté francophone et participent surtout aux événements culturels. Tous fréquentent un lieu de culte : surtout l'église catholique (la seule à avoir été indiquée à plusieurs reprises, soit cinq fois), mais aussi diverses églises ainsi qu'une mosquée. Tous les immigrants établis participent à des événements de nature variée. Treize fréquentent des lieux de culte, dont sept l'église catholique, ainsi que d'autres églises et la mosquée. Parmi les immigrants établis, la

moitié participent aux événements pour des raisons culturelles; certains le font aussi pour des raisons sociales et émotionnelles, ou encore pour faire du bénévolat.

Information. La plupart des nouveaux arrivants s'informent surtout en français auprès des médias de la Saskatchewan. Quelques-uns s'informent aussi en anglais dans la province, et un très petit nombre s'informe en français hors de la province. Les immigrants établis s'informent à plus d'endroits que les nouveaux arrivants. Ils le font surtout en français en Saskatchewan, ainsi qu'à part comparables en français hors de la province et en anglais dans la province.

Enfin, la majorité des participants ont indiqué que leur groupe ou organisme travaille de près avec les groupes et organismes francophones.

De telles proximités avec les groupes, organismes et institutions francophones ne doivent pas surprendre, étant donné les réseaux francophones utilisés pour rejoindre les immigrants. Les immigrants qui auraient perdu leurs liens avec les groupes francophones n'auraient sans doute pas eu accès au sondage. On voit néanmoins ici un certain profil des immigrants bénévoles au sein des communautés francophones de la Saskatchewan.

IV. Opinions : L'aide à l'établissement de la part des immigrants établis

Nous avons également posé des questions à propos des manières dont les immigrants établis aident les nouveaux arrivants, et sur leur propre parcours. 16 des participants ont aidé à l'établissement d'autres immigrants, contre 4 qui ont indiqué ne pas l'avoir fait. Le genre d'aide varie énormément.

Selon les immigrants établis, les liens qui se tissent entre eux et les nouveaux arrivants aident surtout ces derniers à :

- éviter l'isolement social;
- faire face aux réalités de l'immigration;
- s'orienter;
- trouver un emploi;
- trouver un logement;
- trouver un service de garde.

Les immigrants établis bénéficient surtout de ces liens pour :

- bâtir des communautés ethnoculturelles fortes;
- créer des liens affectifs et une camaraderie;
- instaurer la confiance au sein de la communauté;
- améliorer leur santé physique et mentale.

Ces interactions sont rendues difficiles notamment par :

- le manque d'expérience au Canada;
- la différence d'âge;
- la peur d'être rejeté;
- le statut social;
- les différences religieuses.

V. Opinions : La cohésion communautaire selon les immigrants établis

Nous avons également posé des questions aux immigrants établis à propos de leur perception de la cohésion sociale. Les obstacles à la collaboration au sein du groupe ethnoculturel sont avant tout :

- le manque de temps dû aux responsabilités familiales;
- le manque de temps dû au travail.

Ensuite, et d'une autre nature viennent :

- les différences de classes socio-économiques;
- les écarts générationnels.

Les seuls obstacles à avoir été ajoutés à la liste par les participants sont le racisme et les stéréotypes et bagages culturels du pays d'origine.

Les interactions entre les enfants nouvellement arrivés et les enfants des immigrants établis pourraient être encouragées avant tout par les sports et les événements culturels.

Les réseaux entre les générations d'immigrants seraient maintenus notamment par le biais de :

- l'apprentissage de la langue française;
- les liens avec le patrimoine francophone;
- les liens avec le pays d'origine.

La cohésion et l'unité de la communauté seraient renforcées avant tout par le maintien de la langue d'origine, ainsi que par les expériences partagées que sont les origines nationales et l'expérience de l'immigration.

Les opinions exprimées en relation aux bénéfices liés à l'aide apportée par les immigrants établis et à la cohésion communautaire viennent ainsi rajouter à ce que la revue de la littérature avait pu découvrir. Ces réponses sont autant de pistes de recherche future, au sein de communautés plus larges et plus diversifiées. Ces opinions présentent par ailleurs des pistes quant aux activités à développer et aux difficultés à prendre en compte au moment du développement et de l'offre de services. De telles réponses, d'abord et avant tout, témoignent des préoccupations des immigrants désormais établis, réfléchissant autant à leurs expériences antérieures d'établissement qu'à celle des nouveaux arrivants qu'ils aident et à leurs expériences de bénévolat présentes.

5. Entrevues auprès des informateurs clés

I. Besoins généraux d'établissement

Les entretiens ont porté sur un bon nombre de besoins, dont certains peuvent être communs aux autres nouveaux arrivants. Certains des thèmes qui ont ressorti des discussions incluent : 1) les variations entre les besoins de différents groupes; 2) les liens entre besoins et politiques étatiques; et 3) l'emploi. Chacun de ces trois aspects sera discuté dans cette sous-section afin d'illustrer les défis auxquels font face les immigrants francophones en Saskatchewan. Nous discuterons aussi d'une idée qui a émergé des discussions à propos des manières de répondre aux besoins des nouveaux arrivants, à savoir le partage d'information rendu possible par les services pré-départ.

A. Les variations des besoins

D'abord, il a été clair pendant les discussions que les nouveaux arrivants ont des besoins différents les uns des autres. Les participants ont identifié trois catégories de nouveaux arrivants : ceux avec des besoins primaires, secondaires et tertiaires. Avant de décrire ces catégories, il est crucial de mentionner que les participants ont évoqué que les besoins peuvent différer même au sein d'une seule famille. Au niveau de la famille, selon un participant, il y a

les enfants en âge scolaire, les enfants qui sont tous petits, les bébés, et puis les adultes, il y a le papa, il y a la maman [...] ce qu'on doit vérifier d'abord, quand je dis globalement, c'est que tous les enfants en âge scolaire doivent fréquenter un établissement scolaire, ça c'est vraiment obligatoire, ça la chose qu'on doit faire avant tout. Et puis là, après ça, tu t'occupes des parents. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

En décrivant les catégories de nouveaux arrivants avec des besoins différents au niveau de la communauté, un participant a noté que les besoins de base pour les nouveaux arrivants peuvent aller des cours de langue à l'aide à l'inscription à l'école et aux services bancaires. Un participant a décrit les nouveaux arrivants avec des besoins de base de la sorte :

quelqu'un qui ne sait pas lire, ni écrire, qui ne connaît pas compter, il a encore besoin de quelqu'un qui l'accompagne à la banque. Des fois ils savent même pas l'argent qui est sur le compte, d'où ça vient. Donc ce que les familles nouvellement arrivées ont besoin c'est, je dirais, c'est beaucoup plus de les écouter d'abord, et les mettre dans les catégories. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Un autre participant a pu dire :

D'abord s'ils savent pas lire et écrire, s'ils n'ont jamais eu cette expérience avant, ou s'ils n'avaient jamais compris le concept de cette chose avant, ça va pas rentrer dans la tête. Mais si tu as un immigrant qui est venu avec un diplôme d'université ou qui a vécu dans un pays plus développé [...], tout ça c'est différent. Moi j'ai des réfugiés à Open Door qui viennent jusqu'aujourd'hui, qu'ils ont été là-bas pendant dix ans, mais ils ne parlent

pas la langue et ils arrivent pas à comprendre. (Groupe de discussion – Pourvoyeurs de services, 22 mai 2018)

La discussion a aussi révélé que « il y a des nouveaux arrivants qui sont bien éduqués, il y a des nouveaux arrivants qui viennent de l'Europe » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018) qui peuvent être catégorisés comme ayant des besoins secondaires et tertiaires. Les participants n'ont pas distingué clairement entre ces besoins secondaires et tertiaires, sauf pour mettre l'accent sur les privilèges qui viennent avec le fait d'avoir une éducation supérieure et des origines européennes. Dans ces catégorisations, il est néanmoins clair que ceux qui ont une éducation supérieure et des origines européennes ont moins de besoins d'établissement et d'intégration que ceux sans éducation et arrivant de pays non-européens.

À l'encontre de la conception commune des réfugiés et surtout des réfugiées comme le groupe de nouveaux arrivants le plus vulnérable (Chung, Hong, & Newbold, 2013), un participant expliqua que certains réfugiés peuvent s'intégrer mieux que d'autres s'ils ont l'expérience d'avoir traversé des frontières et voyagé et s'ils ont davantage d'information que ceux qui ont une éducation plus avancée dans un seul pays :

la personne [le réfugié] qui a transité dans un autre pays, il est déjà habitué à être étranger. Et ça devient plus facile des fois à intégrer. Les besoins dont tu as demandés, des fois ces besoins-là ... ceux qui viennent des camps des réfugiés, par exemple, eux, ils ont déjà pas mal ... ils ont souffert suffisamment qu'ils n'ont peur de rien. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Le participant ajoute :

Mais ceux qui sont venus des pays, sont des immigrants, des travailleurs, eux ils sont déjà habitués à ce confort de leur pays, alors quand ils arrivent ici, leur intégration est aussi difficile, dans le sens qu'ils sont là, ils hésitent, ils ne prennent pas des gros risques parce qu'ils sont déjà habitués à un certain confort. Mais ceux qui sont des camps des réfugiés ou qui ont transité dans d'autres pays, eux aussi présentent leurs particularités dans le sens d'intégration. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Nous voyons la catégorisation des nouveaux arrivants selon leur niveau de besoins comme une réponse à la perception sociale négative des nouveaux arrivants avec peu d'éducation et d'origine non-européenne. Non seulement négative, cette perception ne respecte pas ces nouveaux arrivants parce qu'elle ne tient pas compte des processus politiques, économiques et sociaux qui les ont désavantagés dans leurs pays d'origine en Afrique et les ont forcés à trouver une nouvelle patrie, souvent à plusieurs reprises.

Un motif se répète aussi à l'intérieur de chacune de ces catégories. Comme l'explique l'un des participants,

Après quand ils sont établis, c'est ça, ils veulent plus s'intégrer dans la communauté, ils veulent trouver un travail de carrière, ils veulent, ils regardent plus loin dans les visions de leur famille eux-mêmes et les enfants, c'est quoi qu'ils veulent pour l'éducation de leurs enfants. (Groupe de discussion – Pourvoyeurs de services, 22 mai 2018)

Ce désir et cet espoir chez la plupart des immigrants et réfugiés que leurs enfants, en grandissant au Canada, auront de meilleures opportunités que leurs parents est en accord avec les résultats de Kikulwe, Massing, Halabuza, Giesbrecht, & Ghadi, (2017). Un tel optimisme a été mentionné par un autre participant :

quand on accueille plusieurs familles avec des jeunes enfants, on le voit tout de suite. Les jeunes après six mois, c'est comme si ... ils maîtrisent la langue beaucoup plus facilement, ils maîtrisent la ville, la routine beaucoup plus facilement. (Groupe de discussion – Pourvoyeurs de services, 22 mai 2018)

Sans minimiser les défis sociaux auxquels font face les jeunes immigrants, incluant l'isolement et la discrimination (voir Bernhard, Goldring, Young, Berinstein, & Wilson, 2007; Bryan & Denov, 2011), la capacité des enfants à acquérir une compétence en français et en anglais facilite leur établissement et leur intégration à la société canadienne, ce qui n'est pas le cas pour leurs parents.

B. Les facteurs de variation des besoins

Pour résumer, au fil de leurs interventions pendant les discussions, les participants ont suggéré plusieurs facteurs qui différencient les nouveaux arrivants et créent une diversité de besoins qui font que chaque personne aura son propre ensemble de besoins. Les besoins varient selon :

1. Le niveau d'éducation
 - a. Plusieurs réfugiés ne savent pas lire ou écrire;
 - b. Plusieurs réfugiés n'ont pas les concepts nécessaires pour comprendre certaines réalités;
 - c. Une éducation supérieure, voire à la maîtrise ou au doctorat, suppose un apprentissage préalable de nombre de compétences utiles à l'établissement.
2. Le statut d'immigration
3. La maîtrise de l'information
 - a. Les connaissances préalables à propos du Canada;
 - b. La capacité de faire ses propres recherches;
 - c. La maîtrise des technologies de l'information.
4. La maîtrise de la langue
 - a. Du français, et des divers français parlés au Canada;
 - b. De l'anglais;
5. La religion
 - a. Il n'existe qu'une paroisse francophone à Regina, qui est catholique
 - b. Elle peut donc ne pas convenir aux nouveaux arrivants d'autres dénominations chrétiennes ou musulmans, qui se rassembleront plutôt en anglais ou dans une autre langue partagée.
6. Le genre
 - a. Souvent les femmes n'ont pas travaillé avant d'arriver et ne travaillent pas ici, s'occupent plutôt des enfants, n'ont donc pu prendre de cours d'anglais;
 - b. Les hommes ont à faire un apprentissage des rôles des genres au Canada.

7. La taille de la famille
 - a. Présence d'enfants;
 - b. Nombre d'enfants.
8. Les expériences préalables à l'immigration
 - a. Traumatismes liés à la guerre;
 - b. Voyages dans d'autres pays.
9. Le parcours d'immigration
 - a. Avoir vécu dans d'autres pays, ce qui suppose une expérience de l'établissement;
 - b. Avoir migré d'une autre province, ce qui suppose un établissement au Canada, d'avoir les documents officiels et un capital d'expérience, ainsi que de comprendre plusieurs aspects de la vie au Canada puis de transposer ces connaissances en Saskatchewan.

La plupart de ces thèmes apparaîtront au fil de cette section.

C. Liens entre les besoins et les politiques étatiques

Le second aspect des besoins des immigrants francophones d'Afrique en Saskatchewan est le besoin d'étendre les programmes d'apprentissage des langues du gouvernement fédéral au-delà de la première année suivant l'arrivée. Deux participants ont confirmé que « la Saskatchewan a commencé à accueillir les personnes qu'on appelle allophones [...] qui parlent ni français ni anglais, mais qui parlent leur langue d'origine. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018) Selon les participants, les allophones font face à des défis d'intégration plus vastes que tous les autres nouveaux arrivants. Comme l'exprime l'un des participants,

ces gens-là ils avaient juste une année pour s'intégrer au Canada et puis le service qui les accueille après une année, c'est comme un enfant-là qui est coupé au sein de sa mère et qu'il a toujours besoin de son sein. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Bien que l'aide du gouvernement fédéral pour la première est appréciée, on a indiqué clairement que celle-ci pourrait être étendue bien au-delà parce que les nouveaux arrivants ont des besoins variés, dont certains ne peuvent être remplis à l'intérieur de douze mois, surtout chez ceux qui ont des compétences limitées en français ou en anglais. Un participant dit :

le gouvernement canadien doit injecter plus de fonds pour qu'il y ait un groupe suffisant d'accompagnateurs de ces gens-là. Sinon si une personne doit accompagner comme dix personnes ou vingt personnes, ces gens-là ils vont être comme, ça va être comme un berger et cent moutons c'est juste les conduire mais ces gens-là vont rentrer sans aucune information. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Un autre participant a expliqué que les nouveaux arrivants sans compétences en français ou en anglais passent à travers les mailles du filet :

C'est vraiment, je dirais une situation chaotique [de ne parler ni français ni anglais]. Et là, je pense que ç'a été la naissance de la CAFS, c'est là où la CAFS est née parce qu'ils ont vu des personnes qui sont délaissées dans la communauté, puis ils ont pris le devant. Ils ont tiré ces gens-là pour les aider, les intégrer dans la communauté. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Pour ce qui est des nouveaux arrivants non francophones, un participant résuma la discussion en disant que lorsque les nouveaux arrivants arrivent sans compétences en lecture ou en écriture, nous ne devrions pas « cracher dessus » parce qu'ils seraient « ennemis », parce que cela n'est que « des vieilles batailles qui sont encore dans les têtes et qui sont un peu même dans les pratiques et les discours et aussi un petit peu dans les politiques ». Au contraire, il serait plutôt nécessaire de s'assurer qu'ils puissent s'intégrer et désirent demeurer en Saskatchewan. (Groupe de discussion – immigrants établis, 5 juillet 2018)

D. Besoins en emploi

L'emploi, un troisième aspect des besoins identifiés par les participants à cette étude, est vu comme l'un des facteurs les plus importants dans l'intégration des nouveaux arrivants en Saskatchewan. Un participant affirma :

C'est ça en fait là pour retenir ces nouveaux arrivants. Mais si ils trouvent pas du travail, tu peux leur donner tout, les soins de santé, tu peux leur donner les « Food Bank », ils peuvent manger. Mais si tu cherches pas d'emploi, ces gens-là vont retourner dans l'autre province ou ils vont aller ailleurs et quitter la province. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Un autre participant fit remarquer que

Ce qui est bien aussi pour l'intégration, je pense, l'employabilité c'est très important. Parce que je dirais que c'est le sommet de l'intégration. Parce que si une personne travaille pas, qui reste à la maison, tu peux lui donner autant d'information que possible mais il va pas t'écouter parce qu'il a une frustration quelque part dans sa tête qui l'empêche même de bien s'intégrer dans la communauté. Puis c'est ça même qui occasionne des conflits juste en famille. Parce qu'un homme qui est habitué à travailler, s'il trouve pas d'emploi, qu'il reste à la maison, déjà psychologiquement cette personne se sent très mal à l'aise et puis elle va pas évoluer dans la communauté. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

L'accent est mis ici sur l'importance du travail pour un homme, reflétant consciemment la conception des hommes comme pourvoyeurs, la structure patriarcale des familles et l'idée que les besoins de la famille ne sont remplis que lorsque les désirs de l'homme sont remplis. Cette conscience des idées patriarcales sont aussi reflétées dans les commentaires suivants :

J'ajouterais l'élément culturel aussi, parce que si on parle des personnes, disons qui viennent d'Afrique ou des pays où c'est le mari ou l'homme qui est en charge de la famille. Elles arrivent ici dans un pays où ils sont égaux, sans être un choc et ça arrivait que les hommes tombent en dépression parce qu'ils perdaient leur rôle de père. Et à ce moment-là, c'est l'une des choses aussi que l'on devrait considérer qu'on intègre les hommes doucement. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Face aux défis du chômage et autres défis qui sont menaces pour la masculinité, un participant relata que :

il y a des fois des risques de violence conjugale parce que maintenant l'homme et la femme sont égaux. C'est pas facile d'expliquer à une personne qui a 30 ans, 40 ans, qui est mariée depuis 15 ans, qui faisait tout pour sa famille et lui dire maintenant que c'est égal à la femme. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

De plus, le participant ajoute que plusieurs divorces ont lieu entre cinq et sept ans après l'arrivée de la famille au Canada par cause d'un changement dans les rôles et dans le statut d'activité des hommes et des femmes. Ainsi, si l'emploi est une facette importante de l'intégration des hommes comme des femmes, l'obtention d'un emploi ne suffirait pas à surmonter ce défi. Lors de cette partie de la discussion, un participant suggéra qu'un travail culturel est à faire, qu'un enseignement aux hommes est nécessaire, et qu'une communication entre hommes d'une part et entre femmes d'autre part doit être créée afin de « leur parler des vraies affaires » et « se rassurer qu'ils communiquent et qu'ils comprennent un peu la société dans laquelle ils sont venus » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018), bref, d'aider de l'extérieur les familles à s'intégrer ensemble et à se reconfigurer devant de nouvelles réalités.

Sur le sujet de l'emploi, un participant affirma aussi

s'ils n'ont pas d'enfants, la première chose, on va courir pour leur chercher du travail. Au moins s'ils gagnent un peu d'argent, au moins, ils vont étudier au travail, ils vont apprendre surtout la langue, puis ils vont apprendre la culture, parce qu'ils sont en contact avec d'autres personnes dans la communauté. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Selon les participants, trouver un emploi n'est pas seulement important pour les nouveaux arrivants; c'est également l'un des aspects les plus ardues de l'adaptation à la vie en Saskatchewan. Un participant suggéra que « si la province connaît une crise et qu'il y a pas d'emplois dans la province, nous, dans ce cas-là, on est impuissant, on peut pas les retenir parce que on n'a rien à offrir. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018) Ainsi, les nouveaux arrivants ne peuvent s'établir et s'intégrer dans la communauté et la société sans emploi stable. Sans revenus, un autre participant expliqua que les membres de certaines familles « décrochent en cours de route [des programmes communautaires] parce qu'ils [n'ont] pas les moyens financiers pour soutenir, pour la garde des enfants pour qu'ils viennent dans les programmes. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018) Avec un revenu limité et la perte des réseaux familiaux et sociaux de leur pays d'origine, les nouveaux arrivants ont du mal à bâtir les connexions locales nécessaires à leur intégration dans une nouvelle société.

Sur le sujet des opportunités d'emploi, un participant expliqua qu'avoir un emploi avant d'arriver en Saskatchewan les a aidés dans leur établissement puisque la compagnie s'est non seulement occupée des arrangements pour le travail, mais aussi pour le logement.

E. L'importance des services pré-départ

Comme le démontrent d'autres études (Global Experience Ontario, n.d.; Kikulwe et al, 2017), les mécanismes de soutien pré-départ (par téléphone, appels vidéo, etc.) peuvent selon un participant contribuer à mieux préparer toutes les catégories de nouveaux arrivants à la vie en Saskatchewan.

C'est pourquoi, moi comme conseiller en établissement, avant que la personne arrive ici, s'il est en contact avec nous, nous faisons ce qu'on appelle un service, nous donnons un service [...] de pré-départ. Vous savez, pré-départ, en fait c'est juste l'introduction pour savoir la personne, pour savoir son niveau d'éducation et pour savoir d'où il vient et sa culture. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Développer des services de pré-départ peut aussi aider les agents d'établissement, comme l'indiqua un participant en expliquant qu'un bon service d'établissement exige un travail de recherche de leur part :

quand la personne te dit « moi je viens de tels ou tels autres pays » tu dois faire des recherches pour voir. Ou cette personne, vient si c'est un pays en guerre ou un pays qui n'a pas connu de guerre, comme ça-là, quand il arrive, tu vas savoir, tu vas être à l'aise et savoir comment lui donner des services. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Les participants expriment aussi que les services pré-départ sont bénéfiques comme partie de la planification pour trouver de l'information à propos des écoles, des communautés et des services requis par les futurs nouveaux arrivants, information qui les aidera à s'intégrer dès l'arrivée. Les services pré-départ aident également à faire des plans aussi apparemment anodins que l'accueil et le transport à l'aéroport, ce sur quoi un participant mis l'accent :

L'accueil à l'aéroport pour moi c'est quelque chose qui m'avait vraiment ... que j'ai vraiment apprécié que le fait d'accueillir une personne dès l'aéroport, et non pas comme ... vraiment de les guider dès le moment où ils mettent leurs pieds en Saskatchewan. Et ne pas nécessairement, qu'ils soient déjà dans la (inaudible) ou des trucs comme ça. Fait que le premier contact devrait se faire à partir de l'aéroport, à partir de là, essayer de les guider pour les premières semaines. Vraiment, je trouve ça exceptionnel le fait qu'on circule avec eux, qu'on fasse les premiers achats avec eux, parce que ce sont des moments où ils vont se souvenir, à mon avis. Parce que quand on arrive dans une nouvelle ville, dans un nouvel environnement, on sait pas nécessairement où on doit aller. (Groupe de discussion – Pourvoyeurs de services, 22 mai 2018)

Les participants s'entendent sur le fait que les services pré-départ permettent aux agents d'établissement de connaître les nouveaux arrivants et de les aider à gérer leurs attentes avant l'arrivée. La planification d'un accueil à l'aéroport – rendue possible par la structure de l'ACF et le nombre plus réduit d'immigrants francophones alors qu'elle est difficile dans d'autres contextes – est aussi idéale et contribue à l'intégration et l'établissement des nouveaux arrivants en Saskatchewan.

II. Besoins communicationnels

La langue distingue avant tout les immigrants francophones des autres immigrants. Ils sont accueillis par les communautés fransaskoises, aiguillés vers les services en français. Toutefois, un nombre important parmi eux ne maîtrisent pas suffisamment l'anglais pour recevoir des services dans cette langue et encore moins pour mener des activités quotidiennes

dans cette langue. De ce fait, les immigrants francophones rencontrent des obstacles qui ne sont pas connus des immigrants anglophones ou maîtrisant l'anglais suffisamment. Néanmoins, ils ont aussi un avantage en relation aux immigrants ne parlant ni l'anglais, ni le français, du fait de l'existence de services de langue française. Trois sortes de défis ressortent des discussions quant à la langue.

En premier lieu, les organismes offrant des services aux nouveaux arrivants accueillent parfois des immigrants qui ne parlent pas français couramment ainsi que des immigrants ne parlant pas du tout français :

On accueille souvent des francophones où leur langue primaire n'est pas nécessairement le français ou leur deuxième langue est le français, automatiquement l'anglais tombe comme troisième langue, fait qu'ils ont certaines difficultés par rapport à ça... On reçoit aussi des allophones, qui ne maîtrisent ni le français ni le fait qu'ils ont besoin d'un temps d'adaptation beaucoup plus que des immigrants anglophones. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

En second lieu, les ressources en français étant limitées, les nouveaux arrivants francophones sont souvent désavantagés en relation aux nouveaux arrivants anglophones :

Les ressources en français aussi sont limitées, fait que ça c'est la réalité qu'on vit, fait qu'automatiquement c'est beaucoup plus délicat pour eux, fait qu'ils ont besoin d'un encadrement qui est beaucoup fort, qui devrait être beaucoup plus fort que quelqu'un qui devrait... un immigrant anglophone. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

En troisième lieu, en plus des cours d'anglais qui commencent à s'offrir en milieu francophone à certains endroits de la province, on suggère que des cours d'anglais devraient être aussi destinés aux résidents temporaires :

On a des cours d'anglais pour les résidents temporaires, mais c'est pas beaucoup, c'est vraiment... les gens doivent aller sur une longue liste d'attente. Pour les résidents permanents, c'est bon, mais pour les résidents temporaires, on a besoin de beaucoup plus de classes pour les cours d'anglais. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Comme l'ont démontré le portrait démographique et le sondage, le français est vécu par les immigrants francophones dans un contexte de plurilinguisme. De ce fait, la vie sociale se déroulera dans la langue partagée par divers groupes d'amis ou d'intérêts. Un des répondants dit ainsi s'identifier avec la communauté francophone d'accueil, voyant la Fransaskoisie comme le sentiment et le devoir de participer à faire valoir quelque chose d'important, alors même que la vie sociale se déroule en anglais, en raison des amis anglophones fréquentés.

D'autres besoins de services existent également mais seront traités en relation aux besoins institutionnels plutôt que communicationnels. Notons enfin qu'après la période d'établissement, la question des services en français au quotidien continue de se poser pour les immigrants au même titre que pour les francophones. Toutefois, l'expérience d'un contexte plurilingue pourrait diminuer l'engagement à demander des services en français et rendre une approche militante moins attrayante. Ainsi, l'un des immigrants établis a pu expliquer que la

qualité des services et l'aise des gens à même de les offrir pourra mener à chercher des services sans préférence pour le français ou l'anglais.

III. Besoins relationnels

Cette recherche a aussi porté sur les relations entre les immigrants établis et les nouveaux arrivants afin de comprendre comment de telles relations contribuent à l'intégration des nouveaux arrivants au sein des communautés francophones en Saskatchewan. En discutant de leur implication avec les nouveaux arrivants, plusieurs des immigrants établis ont mentionné l'importance de soutenir ceux-ci. Selon eux, l'intégration et la mise en place de réseaux parmi les nouveaux arrivants francophones d'origine africaine en Saskatchewan est rendue possible surtout par le biais des institutions comme les écoles et les églises. Le rôle de soutien de chacune de ces institutions de ces institutions sera l'un des thèmes centraux de cette sous-section, aux côtés du sens du bénévolat et de l'engagement communautaire des nouveaux arrivants.

A. Le rôle des écoles dans l'intégration des nouveaux arrivants

L'un des résultats de notre étude est la présence d'effort concerté chez les immigrants francophones pour encourager les familles à inscrire leurs enfants à l'école dès leur arrivée en Saskatchewan. Le but de ces inscriptions à l'école n'est pas seulement de leur permettre de continuer leur éducation, mais aussi d'aider les parents à s'intégrer à la communauté et à la société. Un participant aux groupes de discussion a indiqué qu'il y a

des interactions avec d'autres parents, simplement parce que [l'enfant dit] « je veux jouer avec tel enfant tel après-midi ». (Groupe de discussion – immigrants établis, 5 juillet 2018)

Un autre participant ajouta :

Tout tourne autour de l'école. La plupart des immigrants qui sont arrivés avec des enfants, se sont très rapidement fait un club social grâce aux parents, dans l'école, comme Bruno disait tantôt, c'est le père de tel. Tu remets toujours les choses en contexte autour de la salle de classe, autour de l'enfant. Je trouvais que les gens qui ont des enfants, ce sont plus rapidement intégrés et ont très rapidement tissé des liens que quelqu'un qui arrive [sans enfants]. (Groupe de discussion – immigrants établis, 5 juillet 2018)

Une autre facette du rôle des écoles dans l'intégration des enfants et de leurs parents a été explorée par un autre participant :

je vois les familles qui sont dans les écoles, [et] très rapidement l'enfant se fait des amis parce qu'il commence à se faire inviter, puis du coup ça devient un réseau autour de l'enfant et puis les parents qui sont impliqués à déposer l'enfant ou à aller chercher l'enfant, se font des amis. (Groupe de discussion – immigrants établis, 5 juillet 2018)

Quand les enfants participent à des programmes à l'école ou ailleurs, les parents sont aussi attirés vers ces activités et prennent la responsabilité d'y participer. Le rôle des enfants dans le processus d'intégration est souvent oublié du fait de la concentration des services autour

des parents. En se concentrant sur les enfants et leur participation à l'école, nous pouvons voir comment ils contribuent à bâtir le processus familial d'intégration en servant de canaux pour la participation de leurs parents dans la communauté qui entoure l'école, les programmes et les activités parascolaires. À propos des écoles, un autre participant suggéra :

il y a un projet qu'on [la CAFS] voulait faire avec l'institut ici, des jeunes professeurs qui vont être professeurs à l'élémentaire, les jumeler et qui viennent aider les nouveaux arrivants, les enfants, comment on fait les devoirs. Parce que c'est ça qui vont faire dans leur vie plus tard. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Un autre fit la remarque suivante :

l'université ne doit pas être juste là, mais [faire] qu'il [l'étudiant] aille dans la communauté quoi faire. On a eu à faire avec les médecins, ceux qui font l'école de médecine, qui prenait ... jumelait avec les familles pour qu'ils comprennent comment ils vont se prendre quand ils vont rencontrer un nouvel arrivant. Ça peut être dans toutes les professions et ce projet de jumelage est encore d'actualité. Ce sont des choses qu'on peut faire n'importe où, sur n'importe quel sujet. Que ce soit l'enseignement, que ce soit la médecine, que ce soit les finances. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

L'expérience de trouver de l'aide pour s'intégrer dans un nouvel environnement par l'université a été décrite par un autre participant :

pour moi, tout s'est fait à travers de l'université. Autant les étudiants internationaux avaient pas le droit de travailler en dehors du campus, donc du coup, le monde était autour du campus. [...] Ils ont tout fait quand même, pour que nous, comme étudiants, qui étions-là, qu'on se retrouve au sein de la vie étudiante et qu'à l'intérieur, qu'on puisse quand même se faire valoriser et apprendre plein de choses. Par exemple, moi, un moment donné, il y avait : « est-ce que tu veux couper le gazon », chose que j'avais jamais faite auparavant. Puis du coup, il y avait un bénéfice qui venait avec. Donc tranquillement, lentement, faut dire que la vie au Canada, l'accueil et tout ça, c'est fait avec le service de l'université. (Groupe de discussion – immigrants établis, 5 juillet 2018)

Les extraits des conversations reproduits ci-dessus reflètent le fait que l'intégration est un processus qui requiert que les membres des institutions qui participent à la socialisation tendent la main aux nouveaux arrivants et créent des occasions de participation et ouvrent ainsi un chemin. L'effort de tendre la main de la part des Canadiens peut aussi permettre un apprentissage mutuel qui inclura le partage et l'échange d'information à propos des cultures et traditions canadiennes et immigrantes. Toutefois, outre le programme de francisation des écoles francophones, les services à l'établissement demeurent limités dans le cadre des écoles.

B. Le rôle des églises dans l'intégration des nouveaux arrivants

Les institutions comme les églises ont été mentionnées à plusieurs reprises comme jouant un rôle déterminant dans l'intégration des immigrants francophones en leur tendant la main, mais aussi en les rapprochant d'immigrants établis et en leur offrant des services directement :

Je dis toujours l'église parce que l'église Saint-Jean-Baptiste est un centre d'intégration et d'inclusion des nouveaux arrivants. Au-delà de l'aspect religieux, il y a quand même le centraide, il y a la cohésion sociale qui se passe là-bas. Je suis pas de confrérie chrétienne du tout, mais je sais que les gens s'épanouissent à partir de là. Il y a des BBQ, il y a des dîners, plein de choses qui s'organisent et puis les gens s'organisent autour de ça aussi. (Groupe de discussion – immigrants établis, 5 juillet 2018)

Un échange entre deux participants décrit ainsi le rôle de la paroisse catholique francophone Saint-Jean-Baptiste :

- Ils aident à collecter les choses, ils aident à collecter les choses qu'on donne aux nouveaux arrivants, ils ont parrainé pas mal de familles.
- Énormément.
- Oui, ils ont parrainé beaucoup de familles.
- En fait, ils font beaucoup d'appui en fait. Ils font des repas, des levées de fonds pour les familles qui arrivent, il y a beaucoup de collectes de meubles, de linges ...
- Les fêtes de Noël, il fait des collectes aussi pour donner des cadeaux aux enfants des familles des nouveaux arrivants.
- Je crois qu'ils ont une chorale, c'est ça, ils ont une chorale aussi, fait qu'ils contribuent ... les jeunes participent à la chorale. C'est ça! J'essaie de penser. Moi, je suis pas ... j'y vais pas, mais je vois beaucoup de nouveaux arrivants là. (Groupe de discussion – Pourvoyeurs de services, 22 mai 2018)

C. Le bénévolat et l'engagement dans l'intégration des nouveaux arrivants

L'intégration des nouveaux arrivants francophones africains en Saskatchewan ne peut seulement passer par les organismes du milieu communautaire fransaskois. En effet, selon d'autres participants, leur intégration requiert le réseautage « Non seulement avec les Canadiens ou les Fransaskois établis plusieurs, mais aussi les réseautages avec les Africains eux-mêmes. La diaspora, les anciens comme les nouveaux » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018). Les participants ont aussi décrit les avantages de tels réseautages avec des personnes partageant un passé semblable :

on travaille en développement d'une communauté. C'est ça un développement d'une communauté au sein d'une communauté. En fait, ça c'est la particularité d'aérer la force du Canada. La force du Canada c'est l'intégration de plusieurs communautés dans une communauté canadienne. Donc c'est-à-dire que les anciens établis tissent des liens avec les nouveaux arrivants, c'est comme un fil. C'est comme un fil qui commence dès l'arrivée jusqu'aux générations futures. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Les événements communautaires et de réseautage sont bénéfiques aux nouveaux arrivants tout autant qu'aux immigrants établis. Comme l'a indiqué ici-haut un participant, le fait de maintenir un lien entre les immigrants arrivés récemment ou de longue date est comme « un fil » qui relie différentes générations. L'idée de développer une communauté, aussi décrite par Madibbo (2006), est perçue comme un processus sans fin qui sera avantageux tant pour les immigrants sur place que ceux qui arriveront à l'avenir. Un participant affirma :

Comme on peut parler certainement, je pense, dans d'autres communautés, des Ukrainiens, des [Allemands], certainement qu'ils ont, eux aussi, leur histoire au sein de l'histoire canadienne. Donc je crois que c'est tout un processus. C'est un développement d'une communauté au sein d'une grande communauté canadienne. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

La notion de construction communautaire est aussi importante pour un autre participant :

Ceux qui viennent d'arriver. On accompagne quelqu'un, mais on s'attend à ce que la personne aussi accompagne une autre personne qui vient. C'est-à-dire que comme j'accompagne la personne, quand j'ai un coup fini d'accompagner, s'il y a dans un mois un nouveau qui arrive, lui aussi a besoin mais je suis en train d'accompagner l'autre. L'exemple typique c'est des fois si on a des activités comme aide aux devoirs moi je dis « je t'aide, tu es en douzième année, tu dois aider quelqu'un qui est en onzième année » parce que je peux pas aider les deux à la fois, tu dois aller aussi aider une autre personne. C'est de chaîne en chaîne pour qu'ils apprennent aussi à faire un peu de bénévolat. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Cette entraide en chaîne des immigrants est aussi perçue comme une manière d'encourager et de faire la promotion du bénévolat, surtout du fait des limites quant aux ressources disponibles pour l'aide à l'établissement. Un participant explique :

Moi je pense qu'il faut aussi favoriser le travail des bénévoles. Parce que ça se voit dans la communauté que les bénévoles quand même se sont des personnes un peu âgées et que les jeunes s'impliquent de moins en moins dans le bénévolat. Surtout, je parle dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants. Le gouvernement fait des coupures, les nouveaux arrivants deviennent plus nombreux et puis les bénévoles deviennent de moins en moins nombreux. Or si on coupe le financement et qu'il n'y a plus des employés pour s'occuper des nouveaux arrivants, il faut que quand même il y ait beaucoup de bénévoles. Donc je pense que ça va être le travail de la communauté pour qu'[elle] puisse conscientiser et puis valoriser le travail des bénévoles. (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Le bénévolat en établissement et l'engagement communautaire sont donc entrelacés, et le travail des bénévoles doit être reconnu et appuyé tant par la communauté que par les organismes de financement.

Tandis que certains participants suggèrent qu'il y a une grande valeur au bénévolat et au réseautage entre individus de même origine ethnoculturelle, avec le but à long terme de bâtir des communautés culturelles, d'autres sont plutôt prudents face à cette approche et préfèrent éviter de se fier démesurément sur ces communautés, surtout en termes de faire passer de l'information correcte à propos des services et programmes disponibles. Un participant rappela que :

si on laisse les nouveaux arrivants à avoir des informations de leurs amis, de leurs familles, ça les met un peu à l'écart de la bonne direction parce que l'immigration change beaucoup. Tout ce qui se passe dans le domaine de l'immigration ça change beaucoup.

Ce que moi j'ai expérimenté quand je suis arrivée une année, deux ans après ce n'est plus la même chose. Ce qui fait que si tu veux que ton ami, ta famille qui est venue trois ans, quatre ans, cinq ans plus tôt qui te donne cette information. Ça risque de te fausser la route. Donc, j'encouragerais à ce que tout nouveau arrivant, dès la première semaine, puisse rencontrer les agents d'établissement. (Groupe de discussion – Pourvoyeurs de services, 22 mai 2018)

Le même participant ajouta que « avec cette connexion-là t'es sûr que tu vas avoir la bonne information avec tous les aspects de l'immigration. » (Groupe de discussion – Pourvoyeurs de services, 22 mai 2018)

D. Les activités de rapprochement

En vue de répondre aux besoins d'intégration, plusieurs activités sont organisées par les services formels et informels. Ils visent le rapprochement :

1) entre nouveaux arrivants et anciens établis

La journée du nouvel arrivant de la CAFS est en fait un moment de rencontre pour tous :

« Je pense qu'en fait, il est difficile de faire une séparation, séparation brutale entre le nouvel arrivant et l'anciennement établi. Parce que ... en fait notre ... je crois qu'on fait, on travaille en développement d'une communauté. C'est ça un développement d'une communauté au sein d'une communauté. En fait, ça c'est la particularité d'aérer la force du Canada. La force du Canada c'est l'intégration de plusieurs communautés dans une communauté canadienne. Donc c'est-à-dire que les anciens établis tissent des liens avec les nouveaux arrivants, c'est comme un fil. C'est comme un fil qui commence dès l'arrivée jusqu'aux générations futures. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

2) entre intellectuels, à l'Université

Ces rapprochements entre intellectuels immigrants, et avec ceux nés au Canada peuvent avoir lieu dans le cadre de conférences et tables rondes, d'événements spéciaux, ainsi que dans le cadre de 5 à 7 où tous les francophones sont les bienvenus. Des participants ont par ailleurs discuté du besoin de mettre en place des discussions publiques, d'encourager une participation à la discussion et aux débats de la communauté et, de la sorte, de permettre aux professeurs, qui viennent pour la plupart de l'extérieur de la province, de s'impliquer dans la communauté. L'Université a aussi le rôle de vulgariser l'information auprès de la communauté, soit entre « les gens qui sont établis ici » et les nouveaux arrivants.

3) entre immigrants et non-immigrants

Des activités peuvent aider à surmonter la peur de l'étranger. Ainsi les non-immigrants aussi sont vus comme ayant leurs besoins – mais à la fois, c'est un besoin des nouveaux arrivants que cette peur soit surmontée. Pour ce faire, plusieurs formes de jumelages ont été mises en place. Des jumelages entre familles, ou encore entre étudiants en enseignement à l'université et enfants nouvellement arrivés pour l'aide aux devoirs, ou jumelages entre étudiants en médecine et nouveaux arrivants afin de comprendre leur réalité. Dans le cas des étudiants, ces jumelages sont

mis en place « Pour qu'ils comprennent comment ils vont s'y prendre quand ils vont rencontrer un nouvel arrivant. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018). Des activités avaient aussi été définies, mais non réalisées, autour des jeux traditionnels dans les familles fransaskoises.

Enfin, en général, les événements sont normalement ciblés pour répondre à la question de la capacité linguistique : « Je donne un exemple comme la Semaine de l'immigration ou le mois des Noirs par exemple, il y a comme une thématique qui est développé ici à l'université. Là tu peux pas appeler juste un groupe de personnes qui n'ont aucune notion, de l'histoire ou quelqu'un qui est allophone. Parce que les personnes qui vont exposées, ce sont des personnes qui vont parler en français ou en anglais et quand il n'y a pas de service d'interprétation, ces gens-là, tu les invites pas. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

IV. Besoins institutionnels

Nous voyons autour de la question de l'intégration l'importance de penser les liens entre les nouveaux arrivants, les immigrants établis, et les autres membres des communautés d'accueil, bénévoles et engagés ou non, dans leurs complexité et dans leurs relations communes et singulières avec les institutions, incluant les églises et les écoles.

Les besoins des nouveaux arrivants sont liés à un contexte institutionnel qui dépasse de loin les organismes prestataires de services en Saskatchewan. Les services formels d'établissement pour les immigrants francophones furent mis en place au début des années 2000, à un moment où se complétait le tournant vers la nouvelle gestion publique. Ce mode de gestion publique est rattaché au néolibéralisme et fut d'abord calqué sur le modèle des entreprises du secteur privé. À un moment où le gouvernement cherche à limiter les dépenses, l'offre de services est en partie privatisée par le biais de l'octroi de contrats de services à des agences et organismes qui doivent postuler à échéances fixes et rendre des comptes au ministère qui les finance. La décision politique (gouvernement) est ainsi coupée de la gestion et de la mise en œuvre des décisions (fournisseurs de services), qui est ainsi dite apolitique.

Cardinal, Champagne et Eddie (2013) définissent la nouvelle gestion publique à travers quatre éléments. D'abord, la coproduction des services, par des consultations et le partage des expertises propres au gouvernement et aux organismes, à un niveau vertical par exemple entre IRCC et l'ACF. Ensuite, la collaboration entre une diversité d'organisations gouvernementales et d'organismes, à un niveau horizontal, comme celles qui ont lieu entre IRCC et Patrimoine canadien, ou entre l'ACF, l'ACF et le CÉCS ainsi que la CAFS. S'y ajoute le réseau, où ces divers acteurs sont reliés et où la gestion inclut celle des interactions entre organisations, ce que rend possible le RIF-SK, qui formalise ces collaborations. Enfin, la responsabilité pour les services est vue comme partagée dans un contexte de reconnaissance mutuelle des expertises et d'autonomie. Les fournisseurs de services ont ainsi à rencontrer les exigences et attentes des bailleurs de fonds et bénéficient d'une certaine marge de manœuvre dans les pratiques qu'ils pourront créer et adopter.

Dans un tel contexte institutionnel, où cohabitent le gouvernement (IRCC, Patrimoine canadien), le secteur formel (ACF, CÉCS, RIF-SK, Open Door) et le secteur informel (CAFS, associations ethnoculturelles issues de l'immigration, organismes socio-culturels francophones locaux, églises, autres bénévoles), les participants aux groupes de discussion ont relevé bon nombre de besoins et de défis propres aux nouveaux arrivants francophones.

A. Besoins des nouveaux arrivants

Étant donné que l'offre de services se fait en français, en anglais et dans la langue de certains immigrants, ainsi que de manière formelle et informelle, les nouveaux arrivants sont en mesure de faire des choix. Leurs choix en termes de services les orienteront également vers diverses communautés d'accueil.

Le premier besoin des nouveaux arrivants est l'information. La vie au Canada pourra différer grandement de la réalité connue jusque là et les nouveaux arrivants auront besoin d'informations fiables et complètes, adaptées à leurs autres besoins, afin de s'orienter dans un nouvel environnement. Plusieurs moyens existent pour entrer en contact avec les fournisseurs de services. Les recruteurs internationaux avisent l'ACF de l'arrivée prochaine d'immigrants, ce qui permet la mise en place d'un service pré-départ ainsi que l'accueil à l'aéroport. Les nouveaux arrivants recherchent des compatriotes et rencontrent d'autres immigrants, qui leur font savoir à la CAFS qui ensuite tente de prendre contact avec eux pour connaître leurs besoins, ou contactent eux-mêmes la CAFS. D'autres ont déjà leurs réseaux et arrivent avec le numéro de téléphone d'un immigrant établi, qui pourra les aider du mieux qu'il peut et les mettre en contact avec les services informels et formels qu'il connaît.

Plusieurs des participants mettent l'accent sur l'importance d'un contact immédiat et continu avec les agents d'établissement des services formels. La rencontre avec les agents d'établissement répond à deux besoins importants : d'être guidé, et de recevoir une information véridique et à jour :

« Parce que si on laisse les nouveaux arrivants à avoir des informations de leurs amis, de leurs familles, ça les met un peu à l'écart de la bonne direction parce que l'immigration change beaucoup. Tout ce qui se passe dans le domaine de l'immigration ça change beaucoup. Ce que moi j'ai expérimenté quand je suis [arrivé] une année, deux ans après ce n'est plus la même chose. Ce qui fait que si tu veux que ton ami, ta famille qui est venue trois ans, quatre ans, cinq ans plus tôt qui te donne cette information. Ça risque de te fausser la route. » (Groupe de discussion – Pourvoyeurs de services, 22 mai 2018)

Les agents d'établissement, peu importe l'organisme, francophone ou anglophone, sont à même de couvrir toutes les questions d'établissement, jusqu'aux endroits où trouver une nourriture familière ou un salon de coiffure. L'orientation aux services d'établissement est alors importante pour que les nouveaux arrivants sachent qu'ils peuvent poser de telles questions pratiques. De même, la CAFS pourra souvent montrer aux nouveaux arrivants comment s'insérer dans la vie quotidienne : utilisation des électro-ménagers, de la tondeuse, ce qui demande plus d'une leçon et peut souvent soulever des questions à moyen terme.

Les agents d'établissement sont par ailleurs généralement des immigrants établis qui participent à la fois à une communauté immigrante et aux événements de la communauté fransaskoise. Les agents doivent discuter avec chaque nouvel arrivant pour apprendre à les connaître et à savoir comment interagir avec lui. Ils doivent connaître son histoire de migration, les traumatismes vécus ou non.

Il y a aussi un aspect affectif à ce besoin d'information, une recherche liée au désir d'être rassuré, et un désir de proximité, de retrouver des gens qui les comprennent, avec qui avoir du plaisir :

« Voilà, pouvoir réseauter dans un environnement qui soit familier ou aussi familier que possible. Voilà et de rencontrer aussi des gens, je pense, qui font face aux mêmes problèmes, aux mêmes difficultés. Comment elles ont été résolues et j'ai l'impression que s'adresser à des personnes dont on parle la même langue, il y a aussi une facilité de communication, et aussi, je pense proximité à la fois culturelle, pratique, etc. qui permet d'avoir des échanges beaucoup plus aisés et directs. Et du coup, de soit passer un bon moment, soit aussi permettre de résoudre les problèmes. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Les membres de la CAFS connaissent la culture et la langue de plusieurs nouveaux arrivants, ou du moins partagent certaines expériences du fait d'origines semblables. Pourtant, il ne faut pas croire que le fait de partager certaines expériences en tant qu'Africains ne les empêche d'être pris de court devant d'autres expériences ou origines. Les bénévoles plus éduqués, arrivés comme immigrants économiques, ont très peu en commun avec les réfugiés qui n'ont pas eu la chance de s'éduquer – sans compter les différences ethniques et de classe qui subsistent même au sein des autres associations ethnoculturelles.

Les nouveaux arrivants se trouvent devant un ensemble de services. Ils ne les connaissent pas tous, ils ne les comprennent pas toujours, et peuvent aussi préférer ne pas se servir de certains services. Ils approchent généralement un organisme dans un but précis, généralement lié au départ aux besoins de base (logement, emploi) puis s'étendant selon les particularités de chaque situation. Ainsi il existe un besoin d'information à long terme – et surtout le besoin d'une source d'information, par exemple lorsque prend fin la première période d'accès aux services formels ou encore dans les cas où le statut du nouvel arrivant ne lui permet pas d'avoir accès à autant de services (surtout pour les migrants interprovinciaux). Il est difficile de tout retenir ce qu'on nous dit, et pour plusieurs de trouver l'information soi-même et, surtout, de recevoir la bonne information.

Aux côtés de l'information, les nouveaux arrivants ont besoin de développer des liens de confiance. Ce besoin pourra commencer à trouver une réponse lors du premier contact avec l'agent d'établissement. Une relation doit se tisser, une connexion doit avoir lieu entre deux personnes, au-delà du plan d'établissement. L'écoute permet au nouvel arrivant de s'ouvrir, de donner toute l'information qui permettra de connaître ses besoins et de bien l'aider. C'est aussi la confiance en l'agent ou en un bénévole, ou encore en leur instructeur de langue, qui motive les

nouveaux arrivants à participer aux activités et événements organisés pour eux, pour ensuite y prendre goût et y retourner d'eux-mêmes.

Ce besoin peut être rempli par une association ou des bénévoles de même origine. Ce n'est toutefois pas toujours le cas, d'où l'importance d'un organisme comme la CAFS :

« à la CAFS on a souvent vérifié que des fois les gens du même pays ne veulent pas savoir ce que ... ne peuvent pas aller s'adresser aux gens du même pays pour le même service parce qu'ils croient : vaut mieux aller chercher une autre personne qui ne te connaît pas, qui ne connaît pas d'où tu viens. Ça arrive. Ça peut être à la fois bien et mauvais mais dépendamment de l'ouverture de la personne qui vient d'arriver. Des fois c'est pour ça qu'ils sont des fois mieux d'aller chez une autre personne qu'ils ne connaissent pas. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

En effet, s'il peut être difficile d'aller vers ses compatriotes, il sera aussi difficile de justifier d'aller demander de l'aide auprès d'une association ethnoculturelle d'un autre groupe ethnique ou national. Le multiculturalisme propre à la CAFS offre ainsi une proximité ainsi qu'une distance dans la relation du nouvel arrivant aux bénévoles.

Un besoin de proximité a ainsi été identifié par des participants. L'un d'eux expliqua ce besoin en relation à la raison d'être de la CAFS :

« C'est pourquoi on parle de Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan. C'est par ... généralement c'est par sensibilité ethnoculturelle que ces gens-là se rassemblent autour des événements qui sont organisés par la CAFS. On est conscient, on est conscient qu'on appartient à un groupe, qu'on appartient à une communauté qui a les mêmes façons de vivre, qui a les mêmes sensibilités psychologiques, c'est ça ... qui devrait en réalité ressortir de la manière dont la CAFS devrait travailler. C'est vraiment une spécificité de l'organisme. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Notons que l'idée de sensibilité ethnoculturelle est présente non seulement du fait des connaissances et compétences des bénévoles, ce qui irait de même des agents d'établissement, mais de la manière dont les interactions ont lieu et est inscrite dans les structures de la relation interpersonnelle informelle, au contraire de l'approche organisationnelle propre aux services formels. Ainsi les agents des services formels travaillent au bureau, tandis que la CAFS travaille beaucoup à la maison, ce qui est souvent plus proche de la culture des nouveaux arrivants.

Par contre, la proximité va de pair avec la distance et la possibilité d'appartenances multiples. Les immigrants ont besoin d'avoir plusieurs réseaux de relations, en ligne avec leur plurilinguisme, mais aussi avec leurs intérêts et leurs affinités personnelles. Pour beaucoup d'immigrants, la francophonie est un groupe parmi d'autres, un réseau, plutôt qu'un collectif clairement défini.

À moyen et long terme, les nouveaux arrivants auront aussi besoin de s'impliquer, de s'engager dans leurs communautés d'accueil. Le fait de voir d'autres immigrants, dont certains sont assez récemment arrivés, œuvrer au sein d'organismes et faire du bénévolat inspire

confiance, crée un sentiment d'être capable de s'engager et de contribuer à leur tour. Ce besoin se fait sentir encore davantage au sein des organismes fransaskois, où les immigrants peuvent se retrouver dans la minorité. À la fois, les nouveaux arrivants ne comprennent pas tous d'entrée de jeu les bénéfices de participer à des activités qui ne les concernent pas directement, ce qui ne vient qu'avec la participation. Il est ainsi important de les pousser à participer d'abord aux événements conçus pour eux, de leur expliquer les raisons d'être des événements. On voit ainsi l'insuffisance des affiches et des contacts via le web et l'importance de l'utilisation des liens de confiance.

La CAFS demande d'ailleurs à ceux qui ont reçu des services d'en offrir à leur tour. De la sorte, les bénévoles ne sont pas surinvestis :

« On accompagne quelqu'un, mais on s'attend à ce que la personne aussi accompagne une autre personne qui vient. C'est-à-dire que comme j'accompagne la personne, quand j'ai un coup fini d'accompagner, s'il y a dans un mois un nouveau qui arrive, lui aussi a besoin mais je suis en train d'accompagner l'autre. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Outre ces besoins d'information, de confiance, de proximité de distance et de participation, un autre ordre de besoins fut abordé pendant les groupes de discussion, mais généralement au passage, dans le cadre d'autres sujets, et sans être nommé. Il s'agit des besoins créés par les institutions canadiennes :

- Besoin de comprendre le système politique canadien (e.g. aide sociale, impôts), même seulement en relation aux processus d'immigration. Ce besoin est d'ailleurs partagé par les nouveaux arrivants et les bénévoles, immigrants ou non;
- Comprendre le système d'aide aux réfugiés et toute la chaîne institutionnelle qu'il implique, par exemple d'où vient l'argent dans leur compte bancaire, comprendre le système bancaire, comprendre à quoi sert une banque, ce qu'est une carte bancaire ou une carte de crédit;
- Comprendre la spécificité des communautés francophones en relation à la population en général – apprendre deux histoires, trois perspectives sur une histoire partagée (celles enseignées en anglais, en français, et partagée parmi les immigrants);
- Comprendre les structures de l'ACF et le milieu associatif fransaskois;
- Différencier les services liés à l'immigration et à l'emploi de la fonction politique de l'ACF : « par exemple sur ce qui s'est passé dernièrement à l'ACF. Il y a beaucoup de choses-là qui sont passées sur les médias et là, ça a affecté beaucoup le travail de l'établissement, alors que c'est vraiment un travail à part entière différent de la politique. Et puis on disait à l'ACF, l'ACF en fait c'était dans le même sac-là, il y avait pas de différences de politiques, puis quand on voyait un agent qui travaillait à l'établissement, on disait « Ah ça c'est l'ACF » alors que les problèmes c'était pas la CAFS, l'établissement, c'était pas l'intégration, le problème, c'était un problème politique » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018);

- Se comprendre les uns les autres – entre pays d’origine africains, entre générations: « le problème des immigrants, c’est pas parce qu’on ne peut pas être ensemble, mais qu’on se connaît pas. C’est-à-dire que l’Afrique du Nord, on ne sait pas ce que l’Afrique du Sud fait. L’Afrique de l’Est ne sait pas ce que l’Afrique de l’Ouest fait. Mais on se rencontre ici, on se connaît pas, donc il faut qu’on apprenne à se connaître. Mais au lieu de faire ces approches, de se connaître, faire un groupe commun, on va faire un groupe personnel » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018);
- Comprendre la fonction de la CAFS en relation à ses services et ses capacités limitées de représentation politique.

Ces besoins de compréhension ont la particularité de ne se manifester qu’au moment de malentendus et de conflits. L’information à partager est si vaste et les habitudes à acquérir si diverses qu’il n’est pas possible de tout prévoir. Les immigrants établis bénévoles, tout comme les agents d’établissement et tous les membres des communautés d’accueil, offriront des perspectives différentes et souvent divergentes et partagent par ailleurs plusieurs de ces besoins.

B. Besoins des organismes et bénévoles

Comme le suggère la revue de la littérature proposée dans une section précédente, les besoins des nouveaux arrivants sont au centre des études. Toutefois, ces besoins sont accompagnés par d’autres besoins propres aux bénévoles et organismes qui viendront en aide aux nouveaux arrivants. Comment la confiance, l’information, la participation et la compréhension seraient-elles possibles là où les besoins des bénévoles et agents ne sont pas remplis?¹

Avant tout, un besoin de ressources appropriées se fait sentir, surtout au sein du secteur informel. Des participants ont d’ailleurs fait remarquer que du fait de la différence dans le nombre de nouveaux arrivants accueillis, l’ACF est capable d’offrir certains services qui sont impossibles pour l’Open Door (accueil à l’aéroport, suivi à la banque, par exemple).

Sans ressources il est d’abord difficile de documenter le travail de bénévolat, qui est déjà imposant, accompli par la CAFS. Elle a donc du mal à se faire valoir auprès d’autres organismes et du gouvernement. Sans ressources, il est aussi difficile de trouver d’autres ressources : il arrive que les circonstances empêchent la soumission de projets et, souvent, que les projets ne soient pas financés. De tels projets peuvent ainsi être élaborés mais en rester à cette étape préliminaire, faute de capacité de faire un suivi après cet effort initial.

Les contrats des subventions limitent le travail que les agents peuvent faire – et limite le travail de la CAFS là où elle a du succès. Le financement vient toujours avec des critères, selon les populations visées. Les résidents temporaires sont ainsi souvent exclus des activités financées. Plusieurs manières d’aider les nouveaux arrivants, par exemple de remplir des formulaires, sont aussi interdites (des consultants doivent être embauchés pour le faire). Il

¹ Afin de ne pas identifier les participants aux groupes de discussion dans ces deux dernières sous-sections, nous avons utilisé un minimum de citations directes à certains endroits, et omis la référence au groupe de discussions à d’autres.

s'ensuit selon nous qu'il peut être tentant pour un organisme comme la CAFS de se concentrer sur les activités financées puisque le temps est rémunéré, que les bénévoles se professionnalisent. Cette tentation fait partie de la manière dont seulement certains des besoins de certains nouveaux arrivants sont remplis selon les organismes subventionnaires – alors même qu'un besoin pour des services informels continue à se faire sentir.

La CAFS est un organisme récent en relation au milieu associatif fransaskois, ce qui peut la désavantager. Elle a dû surmonter des obstacles pour se constituer, a du mal à se faire reconnaître et respecter, elle continue à avoir de la difficulté à être financée malgré ses contributions. Une explication est fournie par un des participants : « Donc il y a quelque part une discrimination systémique qui dit pas son nom. Et on est dans le déni, le syndrome de la minorité, comme disait Dr Landry avec ... tu dis rien, il faut rester en dessous du radar-là et tu acceptes. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

À la fois, il n'y a pas de porte-parole pour les Africains en ce moment, « quelqu'un qui peut aller travailler, fonctionner dans la société, parler pour discuter des vrais problèmes dans la communauté » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018) et aller au-delà de la pluralité des pays africains présents en Saskatchewan. Un besoin de représentation et de coordination se fait donc sentir entre les associations et organismes issus de l'immigration africaine.

Un participant dénote également un besoin de formation et de connaissance propre au bénévolat :

« si on parle de la communauté africaine francophone ou l'association des pays, les personnes qui sont dans ces associations, des fois sont aussi des nouveaux arrivants aussi. Donc l'aveugle ne peut pas guider un autre aveugle, donc des fois, c'est dans le grand problème et le nouvel arrivant qui accueille un autre nouvel arrivant et il dit des choses qui ne sont pas vraies et puis ... mais des fois, ça arrive tant que la personne se retrouve avec des fausses informations. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Les bénévoles ont par ailleurs un temps limité pour leurs activités et leur disponibilité ne correspond pas toujours aux besoins des nouveaux arrivants. Au-delà des fins de semaine et des soirées, ils utilisent souvent leur heure de dîner ou demandent du temps auprès de leur employeur - la valeur de leur travail de bénévole doit donc être reconnu par leur famille et par leur employeur. Ils ont par ailleurs besoin d'un soutien et de continuité au sein de l'organisme où ils font du bénévolat, d'y avoir une personne-contact. Par ailleurs, ils doivent tâcher de ne pas se sur-investir à long terme et de se garder un espace d'autonomie. Comme l'explique un participant, « Ça devient beaucoup et ça devient trop de travail si tu continues à maintenir les relations interminables, là, tu as un million de gens sur toi. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018) Un tel engagement suppose que d'autres bénévoles puissent prendre leur relève. Enfin, les coordonnateurs payés par la CAFS et travaillent selon un contrat souvent renouvelable aux trois mois, sans garantie de financement ultérieur, ont eux-mêmes besoin de sécurité d'emploi et de pouvoir planifier leur vie à moyen terme.

C. Relations entre organismes

Puisque les organismes d'établissement servent également de lien à des communautés d'accueil et à la société d'accueil, les relations entre ces organismes auront un effet sur l'intégration des nouveaux arrivants. Ces rapports deviennent plus faciles du fait d'une bonne rétention des employés à Regina et Saskatoon. Du fait de cette stabilité les employés de divers organismes travaillent ensemble sur une plus longue période, ce qui facilite la collaboration ainsi que la connaissance des services offerts par les autres organismes.

Nous avons néanmoins pu observer sur la période de cette étude un certain roulement interne des employés, étant donné une réorganisation interne à l'ACF. Cette réorganisation ne semble pourtant pas nuire à une telle collaboration, puisque les nouveaux employés sont arrivés d'autres organismes communautaires; les agents d'établissement sont eux-mêmes des immigrants établis, déjà en relation avec l'organisme; et plusieurs des anciens employés ont été promus à d'autres fonctions liées à l'accueil ou à l'intégration des immigrants et qu'ils peuvent ainsi continuer de jouer un rôle de personne-ressource pour les agents.

Une relation de complémentarité existe aussi entre les organismes. La CAFS a souvent suppléé à l'accueil au-delà de la première année financée par les services d'établissement formels : « là, la CAFS prenait les devants pour récupérer ces personnes pour les intégrer dans la communauté. » Elle participe aussi à l'accueil d'immigrants qui ne bénéficient pas de ces services. La CAFS aide aussi les immigrants qui ne parlent pas la même langue que les agents d'établissement. Un ancien agent d'établissement de services formels explique que « je pense que ç'a été la naissance de la CAFS, c'est là où la CAFS est née parce qu'ils ont vu des personnes qui sont délaissées dans la communauté, puis ils ont pris le devant. Ils ont tiré ces gens-là pour les aider, les intégrer dans la communauté. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018) L'ACF par contre continue de servir les nouveaux arrivants au-delà de la première année : l'accueil inclut tout un processus qui va de l'établissement à l'intégration, puis à l'inclusion et le sentiment d'être membre de la communauté, à tel point qu'il n'y ait plus de différences de statut avec les personnes nées au Canada.

Les organismes qui offrent les services d'établissement (avant tout l'ACF, le CÉCS et la CAFS) ainsi un besoin de reconnaissance et de respect mutuel du travail et de la contribution des autres, ainsi que du respect des domaines de chacun afin de ne pas créer de discorde ou de confusion. Cette situation est facilitée par l'existence du RIF-SK, où davantage d'organismes participent du fait des autres services offerts aux immigrants, au-delà de l'établissement. Il est par ailleurs utile de noter qu'une table de concertation existait déjà à l'initiative des organismes fransaskois avant la création de l'initiative des RIF par IRCC.

Tandis que le manque de frontières claires entre les fonctions de gouvernance et de services de l'ACF peut d'ailleurs rendre le travail des agents difficile. Mais la complémentarité des services et expertises est utile et reconnue :

« pour bâtir ces nouveaux arrivants, pour que ces nouveaux arrivants soient complets, il faut que quand même ils passent par tous ces services. Alors je dirais « l'union fait la force ». On doit se mettre ensemble juste pour que la personne qui nous arrive ... en fait

ça n'arrive pas à la CAFS, ou à l'ACF ou à la société culturelle, mais c'est une personne qui arrive dans la communauté où travaillent tous ces organismes. Et puis la personne a besoin que ces organismes amènent leurs expertises pour bâtir cette personne. Pour que cette personne soit bien intégrée dans cette communauté. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018)

Dans cette optique, divers organismes peuvent servir de porte d'entrée, mais il y a un rôle important pour les services d'établissement ainsi que pour l'organisme culturel local, comme l'ACFR à Regina.

Les organismes doivent par ailleurs veiller à tenir compte de la manière dont leurs initiatives seront vécues et comprises par des membres de communautés qui se sentent déjà exclus et font déjà face à la discrimination et au racisme. Les questions de la reconnaissance et du respect ressortent ainsi autour d'une discussion autour du projet de modification des statuts de l'ACF, où il était question de limiter le droit de vote aux citoyens canadiens (afin de s'aligner sur une certaine conception de la nature des structures qui encadrent l'organisme) alors que nombre de résidents permanents sont déjà très impliqués dans la communauté fransaskoise que l'ACF représente. Cette tentative de modification, qui n'a pas abouti, a été mal vécue au sein des communautés immigrantes :

« C'est le meilleur moyen d'exclure les immigrés quand même. C'était le but recherché, faut pas se [cacher] la face non plus. Voilà, ce qui s'est passé avec les élections, ce qui traduit aussi des clivages, enfin fransaskois de souche, immigrés, ces débats n'existent pas. »

Des participants ressentent ainsi qu'il y a un refus du débat, qu'on exclut les personnes qui soulèvent des questions :

« Et ceux qui veulent discuter les ordres ou aller un peu ailleurs, ben dehors. Voilà, je sais pas en termes de démocratie ce que ça lance comme signal, mais ça lance un très mauvais signal. Ça veut dire en gros, il y a pas de démocratie. Donc ça veut dire, si vous pouvez pas voter avec des idées, etc., ben vous votez avec vos pieds. Et du coup, ben voilà, on voit plus personne effectivement aux 5 à 7, etc. parce que ... est-ce que les gens ont envie de ce genre d'ambiance ou de soutenir simplement cette atmosphère, qui est pas du tout propice à du dialogue, au contraire. »

Le bon fonctionnement des relations entre organismes et des relations entre les immigrants, récents ou établis, et les organismes de la Fransaskoisie, exige ainsi qu'un besoin d'écoute soit rempli. Si certaines initiatives ont été mises en place pour permettre un échange sur les expériences et parcours d'immigration, celles-ci peuvent contribuer à marginaliser les immigrants dans leur rôle d'immigrant sans pour autant les intégrer dans les débats sur le fonctionnement et l'avenir de la communauté.

La solution ne passe pas simplement par la CAFS, sur qui le poids de parole à écouter et de la participation aux débats ne peut retomber. Il est déjà difficile pour celle-ci de participer pleinement à la concertation autour de l'accueil des nouveaux arrivants, puisque ses moyens sont

par ailleurs limités, leurs coordonnateurs ne pouvant pas toujours répondre aux courriels rapidement ni assurer une coordination constante avec les autres organismes puisque leur travail a surtout lieu en relation aux services et activités aux nouveaux arrivants. La participation au RIF-SK est ainsi difficile à prioriser.

Malgré ces limites, beaucoup de liens existent qui permettent aux agents d'établissement de rediriger les nouveaux arrivants. Les artistes sont dirigés vers le Conseil culturel fransaskois, les immigrants se cherchant un médecin sont dirigés vers le Réseau santé en français. Une liste des agences d'emploi financées par les gouvernements est aussi fournie, et l'on dirige souvent les nouveaux arrivants vers la banque alimentaire et l'église pour leurs besoins immédiats. C'est d'ailleurs l'un des rôles principaux de la CAFS, de devenir un portail pour les immigrants francophones.

Des partenariats se font aussi. Au fil de ces collaborations et partenariats, la CAFS est de plus en plus reconnue comme un partenaire : « le fait de travailler ensemble, on apprend à travailler ensemble et ça fait que maintenant il y a comme une certaine maturité, une reconnaissance, une connaissance mutuelle des individus et de la communauté aussi. Ça s'améliore [...]. » (Groupe de discussion – CAFS, 11 juin 2018) Open Door héberge un employé en employabilité du CCS. Un bulletin existe pour les activités pour les nouveaux arrivants (en anglais). Les organismes sont souvent membres des comités consultatifs ou des conseils d'administration des autres. De la sorte, des liens informels et des partenariats répondent aux besoins des organismes d'un soutien mutuel, d'une connaissance et d'une collaboration dans l'offre complémentaire de services.

Enfin, de nouvelles stratégies sont nécessaires pour agrandir la francophonie. Cela peut passer par la reconnaissance du travail de la CAFS et des associations ethnoculturelles, et du renforcement de leurs capacités : « C'est des gens qui se tiennent ensemble, c'est des gens qui assurent quand même la réussite et l'épanouissement de la personne. Juste sur la base de l'appartenance ethnique ou bien on vient du même pays. » (Groupe de discussion – immigrants établis, 5 juillet 2018) Nous voyons en effet comme source d'appartenance à la communauté fransaskoise et au développement d'une identité franco-canadienne l'appartenance à une communauté ethnoculturelle où le français a sa place, du fait des liens entre les organismes et associations et entre les personnes.

6. Discussion des résultats et conclusion

I. Discussion : question principale

La question au cœur de cette recherche est de savoir comment améliorer les capacités d'accueil et d'accompagnement des immigrants d'origine africaine et d'expression française. Cette question s'appuie sur deux hypothèses. D'abord, que les immigrants francophones d'origine européenne font face à des défis différents de ceux d'origine africaine. Ensuite, que les pratiques d'accueil et d'établissement pour les Européens d'expression française, en place depuis fort longtemps étant donné la longue histoire de cette immigration qui remonte aux débuts de la colonisation des prairies canadiennes, ne réussissent pas à répondre à tous ces défis et besoins. Notre étude confirme ces deux hypothèses.

Notre étude laisse voir par ailleurs que la taille de la population d'immigrants francophones africains en Saskatchewan demeure relativement petite. Toutefois, cette population a pris un poids démographique important : alors que l'immigration totale représente environ 8,8% de la population de la province, l'immigration francophone représente environ 16,2% de sa population francophone. Si la plupart des besoins des nouveaux arrivants demeurent les mêmes, la petite taille et les moyens limités de la population francophone et la très petite taille de la population immigrante d'origine africaine amènent la possibilité d'un isolement, surtout hors de Regina et de Saskatoon. Selon nous, le petit nombre d'immigrants francophones pourrait ne pas être suffisant pour permettre une véritable richesse dans l'intégration intergénérationnelle et les expériences d'établissement. Le soutien direct aux nouveaux arrivants francophones va toutefois au-delà du strict minimum puisque l'ACF a la capacité d'aller au-delà de l'Open Door.

La petite taille des communautés fransaskoises, même en milieu urbain, pose par ailleurs la question de sa capacité à répondre à certaines difficultés émotionnelles et psychologiques au-delà des ressources offertes pour rencontrer les besoins de base tels que l'emploi, le logement, le transport et les premiers contacts avec l'environnement de vie et de consommation. Même si de tels besoins élémentaires sont au centre de l'établissement, nous savons aussi que plusieurs familles réfugiées et mêmes leurs enfants nés après l'immigration font face aux effets de traumatismes vécus dans leurs pays d'origine du fait des contextes politique, économique et social ainsi que de la persécution (Nsonwu, Busch-Armendariz, Heffron, Mahapatra, & Fong, 2013). Pendant la période d'établissement, les familles réfugiées font souvent face à des difficultés comme les barrières linguistiques, la pauvreté, la perte de réseaux familiaux, la détresse psychosociale, le sous-emploi et le chômage et l'instabilité familiale (Wilson, Murtaza, & Shakya, 2010; Nsonwu et al, 2013). Même si de tels problèmes émotionnels et psychologiques n'ont pas ressorti des entrevues, au minimum de telles réalités liées à la santé mentale ne peuvent être ignorées puisqu'elles tendent à être exacerbées par les difficultés propres à l'immigration. D'autres études montrent par ailleurs que les soutiens sociaux ont le potentiel de réduire l'isolement et la solitude des réfugiés (voir Makwarimba, Stewart, Simich, Makumbe, Shizha, & Anderson, 2013, p. 107 pour des conclusions similaires).

La communauté immigrante francophone en Saskatchewan présente le défi d'être non seulement petite, mais hétérogène. Les membres de cette communauté ont des parcours variés et sont originaires de plusieurs pays éloignés les uns des autres. Même au sein de pays d'origine qui pourraient paraître semblables il existe des différences importantes en termes de majorités et minorités ethniques, de langue, de religion, de classe et de rôles genrés. Certaines de ces différences – sans parler des différences d'opinion et politiques – pourraient avoir joué un rôle dans les débats et désaccords au sein de la CAFS et limité sa capacité à rencontrer les besoins des nouveaux arrivants. L'ACF a d'ailleurs fait face aux mêmes problèmes et aux mêmes limites, du fait des mêmes raisons, ainsi qu'aux différences entre les Fransaskois établis depuis longtemps ou plusieurs générations et les nouveaux Fransaskois, tant d'ailleurs au Canada que d'ailleurs dans le monde.

Les différences culturelles peuvent avoir un impact sur les expériences qui suivent l'immigration, menant certains individus et groupes à se sentir négligés, délaissés, ou exclus des associations et organismes existants. Le manque d'appartenance à des groupes culturels (et l'appartenance à la communauté fransaskoise ne saurait le combler) peut créer un isolement. Toutefois, un niveau plus élevé d'éducation peut contribuer aux capacités des immigrants à s'adapter dans leur nouveau milieu social, surtout en termes d'emploi. Des études ont montré qu'une éducation secondaire ou supérieure a une relation significative avec la capacité à trouver et conserver un emploi à Regina (Kikulwe, Massing, Halabuza, Giesbrecht, & Ghadi, 2017). De même, le réseau associatif permet à plusieurs nouveaux arrivants de travailler en français et, de plus en plus, aux côtés d'autres immigrants. Par le biais de l'emploi, beaucoup de nouveaux arrivants peuvent trouver des relations non-familiales qui pourront soutenir leur établissement et leur intégration. Dans notre sondage, la plupart des immigrants ont indiqué éprouver un besoin continu de maintenir des relations avec des individus partageant une culture au moins similaire. Selon Aroian (1992) et d'autres études citées ci-dessus, le désir des immigrants d'appartenir à un groupe et de maintenir des relations avec des individus partageant une culture similaire dans leur pays d'accueil émerge d'un besoin de remplacer la famille laissée au pays d'origine (p. 190), ainsi que pour préserver les racines ancestrales et la langue.

En relation à la langue, il est tout d'abord pertinent de noter la diversité de besoins aussi bien au sein des différents groupes que dans une même famille. En relation à la maîtrise de la langue ou des langues officielles, les organismes offrant des services aux nouveaux arrivants accueillent parfois des immigrants qui ne parlent pas couramment français ainsi que des immigrants ne parlant pas du tout français. Les nouveaux immigrants (allophones) ne possédant aucune compétence dans les deux langues officielles (français et anglais) semblent très souvent passer à travers les mailles du filet.

Nous notons ensuite le niveau d'éducation qui est un élément crucial dans la communication, voire dans l'obtention des services. Alors que la maîtrise de certains concepts et réalités liés aux services constituent un défi pour les nouveaux arrivants ne sachant lire ni écrire, ce défi est quasiment inexistant pour les immigrants éduqués, surtout ceux qui ont eu une éducation supérieure (maîtrise ou doctorat) ou qui ont voyagé, puisque ces derniers ont la capacité de faire leurs propres recherches ou possèdent même un nombre de compétences utiles à

l'établissement en raison d'un apprentissage préalable. La connaissance des technologies de l'information permet également une plus grande autonomie et un besoin moins important en termes de services d'accueil et d'établissement.

Ainsi, aux côtés du travail formel de l'ACF, du travail semi-formel des écoles et du travail informel des églises comme la paroisse Saint-Jean-Baptiste, des associations et organismes culturels comme la CAFS offrent une fondation solide pour le soutien matériel et culturel des immigrants francophones. Le secteur informel est ainsi au cœur de l'accueil des nouveaux arrivants et de l'intégration à court et long terme des immigrants.

II. Propositions

La CAFS, du fait de son imbrication dans les communautés d'origine africaine et fransaskoise, permet d'apporter une réponse au sein même de ces communautés aux besoins qui ne peuvent être rencontrés par les organismes d'établissement formels du fait de leur charge de travail ainsi qu'aux besoins d'immigrants qui ne peuvent, pour plusieurs raisons (expiration de la période de soutien, migration interprovinciale, limites des politiques en place), recevoir des services formels. Par ailleurs, il est important de reconnaître que les limites placées sur les services formels, financés par l'État, ne sont possibles que parce que des bénévoles viennent remplir les tâches et activités comprises comme non essentielles dans le cadre des programmes de soutien aux nouveaux arrivants, mais vécues comme essentielles par les immigrants.

Sur la base de cette étude, nous émettons une série de propositions qui ne se limitent pas à la CAFS. Puisqu'il s'agit ici de comprendre les besoins des nouveaux arrivants ainsi que l'apport du secteur informel, le travail de la CAFS doit être compris comme ayant lieu dans un environnement qui est dominé par les organismes formels.

Ainsi, nous proposons tout d'abord que :

1. Les services de la CAFS soient mieux reconnus et mieux financés;
2. Davantage des services informels d'accueil aux nouveaux arrivants existants soient formalisés, dont certains à l'extérieur de la CAFS;
3. Certains services informels de la CAFS demeurent informels.

(Sur la différence entre services formels et informels, voir la section II.A.) Ce financement doit cependant ne pas être limité aux populations et limites imposées par les politiques en place, sans quoi la CAFS deviendrait simplement un autre organisme formel dont les activités auraient à trouver un supplément dans le cadre d'autres activités informelles. Une flexibilité plus grande est requise pour rejoindre des immigrants exclus des programmes en place et rendue possible par le secteur informel. Par ailleurs, la différence entre les services formels à l'établissement, les services informels à l'établissement, et l'accompagnement demeure à comprendre afin de bien saisir les besoins de professionnalisation et d'encadrement, ainsi que ce qui relève du domaine d'IRCC et des organismes mandatés pour l'établissement. Cette étude ne portant pas sur l'ensemble des services de la CAFS, il ne nous est pas possible de déterminer quels services

fonctionneraient mieux de manière formelle ou informelle. Elle ne porte pas non plus sur la programmation déjà formalisée de la CAFS. Nous proposons ainsi que :

4. Une étude interne soit menée par la CAFS au sujet de ses services et bénévoles.

Une telle étude pourrait être menée avec l'aide du Community Research Unit (CRU) à l'Université de Regina, ou encore en collaboration avec un autre organisme communautaire.

Le rapport mentionne que l'une des forces de la CAFS, qui permet sa flexibilité, tient souvent au fait de n'être pas financée et donc de pouvoir offrir des services en réponse aux besoins observés dans la communauté plutôt qu'en réponse aux appels d'offre. Néanmoins, pour permettre à la CAFS de maintenir et renforcer ses activités et d'offrir un soutien supplémentaire à ses bénévoles et une stabilité à ses employés, nous proposons que :

5. La CAFS cherche un appui pour présenter de nouvelles demandes de subvention auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, afin de financer des services aux nouveaux arrivants;
6. La CAFS cherche un appui pour présenter de nouvelles demandes de subvention auprès de Patrimoine Canada, afin de financer des activités liées au multiculturalisme.

Un tel appui est souvent offert par ces ministères. Des employés d'autres organismes communautaires francsaskois ont aussi une expérience suffisante des demandes de subvention pour conseiller et appuyer le travail de la CAFS en la matière. L'engagement des organismes francsaskois envers l'inclusion des immigrants dans la communauté francsaskoise nous semble par ailleurs impliquer, du moins implicitement, un soutien aux organismes comme la CAFS qui accomplit une part importante de l'accueil et de l'intégration des immigrants francophones.

En particulier, il est important qu'IRCC reconnaisse le travail des bénévoles qui viennent remplir les trous laissés ouverts par ses politiques et les termes de son financement. IRCC doit aussi reconnaître la capacité de la CAFS de mener à bien des projets. La négligence du rôle de la CAFS a ainsi, selon certains, pu mener des projets lancés par la CAFS de manière bénévole à être repris par d'autres organismes qui, eux, ont pu obtenir un financement à cet effet (voir la section I.1 du rapport à cet effet).

Le RIF-SK, tant par ses employés que par ses membres, peut jouer un rôle dans la reconnaissance du travail de la CAFS. Nous proposons que :

7. Le RIF-SK adopte une structure et des procédés qui faciliteront la participation de la CAFS en tant qu'organisme surtout bénévole, donc d'une autre nature que les organismes qui sont professionnalisés et financés de manière stable et dont les postes sont dotés de manière stable;
8. Le RIF-SK aide à mieux faire connaître au sein de la communauté francsaskoise le rôle des bénévoles (de la CAFS et d'autres organismes, comme les organismes locaux) dans la rencontre des besoins des nouveaux arrivants;
9. Le RIF-SK, en collaboration avec la CAFS, offre des services aux bénévoles.

Cette étude a en effet démontré que les bénévoles ont eux-mêmes des besoins et des défis qui leurs sont propres. Une telle offre respecterait les limites du mandat du RIF-SK, puisqu'il ne s'agirait pas d'offrir des services aux immigrants, mais seulement jouer un rôle de concertation en rassemblant les bénévoles de plusieurs organismes. De tels services permettraient par ailleurs de reconnaître le travail et l'apport des bénévoles. Dans cet esprit, ces services devraient être offerts en partenariat avec des acteurs communautaires et des immigrants établis œuvrant au sein des communautés fransaskoises, et non seulement ou surtout par des conseillers externes embauchés pour une expertise non enracinée dans la réalité des immigrants francophones de l'Ouest canadien. Par ailleurs, encore une fois suivant la notion du « par et pour », la composition du RIF-SK et de son comité de gestion devrait chercher à être aussi représentative que possible de la population francophone immigrante de la province et inclure des immigrants africains aux côtés d'immigrants du reste du monde là où une telle inclusion est possible.

Pour répondre aux multiples besoins de nouveaux arrivants aux profils variés, nous proposons par ailleurs que :

10. Un organisme dévoué exclusivement aux services liés à l'immigration soit créé pour rassembler certains des services en ce moment offerts par l'ACF et le CÉCS, ainsi que certains services formalisables offerts par la CAFS et le reste du secteur informel.

Ainsi, la proposition adoptée à l'Assemblée des député.es communautaires du 15 juin 2019 (et discutée depuis longtemps au sein de la communauté) de créer un tel nouvel organisme fransaskois devrait être menée à bien.

Cet organisme devrait cependant ne pas être redevable à l'ACF, ni à quelque autre organisme, mais plutôt adopter une approche **par et pour** les communautés francophones dans leur pluralité, donc ici au moins à part égale avec le reste de la communauté **par et pour les immigrants francophones**. Des organismes tels que l'Open Door existent partout au Canada sans être subordonnés à d'autres organismes communautaires. Les communautés francophones réclament par ailleurs que le principe du « par et pour » soit adopté pour les services qui les concernent. Nous voyons donc difficilement pourquoi il devrait en aller autrement au sein des communautés francophones d'un groupe qui a lui aussi ses besoins, ses référents culturels et son expertise. De plus, l'autonomie de cet organisme sera le garant de la confiance qui pourra lui être attribuée par les nouveaux arrivants. Une telle autonomie permettrait par ailleurs de reconnaître l'expertise des agents et employés de cet organisme. Cet organisme demeurerait par ailleurs imputable à la communauté par le biais d'un Conseil d'administration, dont les membres devraient au minimum être à moitié issus de l'immigration et dans des proportions représentatives de la provenance internationale de l'immigration (l'Europe ne représentant qu'environ 10% de l'immigration francophone depuis 2006).

Malgré la concentration des services aux nouveaux arrivants dans un tel organisme fournisseur de services aux nouveaux arrivants, en réponse au mandat de concertation de l'ACF, le RIF-SK pourrait y demeurer associé.

Par ailleurs, la CAFS joue depuis longtemps un rôle de porte-parole pour les immigrants africains auprès des autres organismes et surtout de l'ACF et du RIF-SK. Il s'agit de défendre les intérêts des immigrants, qu'ils soient nouvellement arrivés ou établis depuis longtemps, parmi lesquels se trouve la confrontation des questions de la discrimination et du racisme, questions qui se posent dans toute communauté d'accueil. La reconnaissance dont nous faisons état ci-dessus ne viendra d'ailleurs qu'à la suite un travail de représentation, de sensibilisation et de revendication, voire même de contestation, de la part des communautés issues de l'immigration.

Par ailleurs, le processus d'inclusion ne peut pas être mené seulement par l'ACF, les communautés ethnoculturelles en étant un vecteur incontournable. Les immigrants africains forment des communautés qui se trouvent à la fois au sein de la Fransaskoisie et à l'extérieur de celle-ci, puisqu'ils appartiennent à des diasporas, pratiquent des cultures différentes, et utilisent entre eux d'autres langues que le seul français. Leur présence indique une diversification – et un enrichissement – et non une division au sein de la communauté fransaskoise. Nous proposons donc que :

11. La CAFS prenne de manière systématique le rôle de porte-parole des immigrants africains au sein de la communauté fransaskoise, ce qui suppose :
 - a. Que la CAFS se développe de sorte à pouvoir mieux jouer ce rôle auprès des organismes fransaskois et à accroître sa légitimité auprès des Africains francophones de la province; et également
 - b. Que l'ACF reconnaisse la légitimité de la CAFS en tant que porte-parole d'une minorité de plus en plus importante en son sein.

En effet, une transformation de la CAFS pourrait d'abord être nécessaire afin de lui permettre de représenter les membres de toutes les communautés issues de l'immigration africaine. Nous proposons que la CAFS collabore avec les associations ethnoculturelles d'origine africaine sur l'un de trois modèles. (A) Un modèle confédératif. Une confédération est formée par des unités (associations) qui demeurent autonomes et ne peuvent recevoir de directives de l'association confédérative ainsi formée, mais participent plutôt à une prise de décision en commun sur les sujets dont elles ont décidé de traiter ensemble. (B) Un modèle associatif. Il serait possible pour les associations communautaires de devenir membres en tant qu'associations plutôt que seulement en tant qu'individus. Les associations pourraient alors avoir un droit de vote sur certaines questions, ou peut-être simplement au sein d'un comité. (C) Un modèle représentatif. Le CA de la CAFS pourrait encore être modifié de diverses manières de telle sorte qu'à contenir des membres de plusieurs communautés d'origine africaine. Cette modification pourrait consister en un nombre de sièges réservés à certaines régions africaines, ou encore en une alternance de certains ou de l'ensemble des sièges d'une région à l'autre. Étant donné la difficulté de mobiliser des bénévoles pour participer à un CA, cette dernière option pourrait être difficile à mettre en œuvre. Il reviendrait à la CAFS et à ces associations, partout dans la province, de décider par une réflexion menée en commun du bien-fondé de ces modèles ou d'autres modèles et de l'étendue de la voix à donner aux autres associations dans le processus représentatif.

Nous tenons toutefois à noter que la CAFS parle déjà au nom de ses membres – tant actifs que les membres de la communauté – et représente déjà leurs intérêts auprès de l'ACF et

des autres organismes fransaskois et saskatchewanais. Les propositions suggérées ci-dessus visent seulement à permettre à la CAFS d'avoir une légitimité *accrue* en tant que porte-parole des immigrants africains francophones en Saskatchewan.

La mise en place formelle d'une telle fonction ne créerait pas de division au sein de la communauté fransaskoise. Au contraire, notre étude laisse pointer des indices d'une communauté fransaskoise – du moins à Regina – qui est déjà divisée, où les problèmes de l'exclusion et du racisme sont ressentis par ceux de ses membres qui ne sont pas blancs, comme dans toutes les communautés, francophones ou non. La proposition de la création d'une telle fonction a pour but de contribuer à surmonter cette division en donnant aux Africains francophones de la Saskatchewan la chance d'échanger entre eux à propos de leurs expériences et besoins, d'être représentés sur cette base, et de faire valoir leur point de vue au sein de la communauté francophone plus large. Dans cette optique, l'adhésion à l'organisme qui joue ce rôle de représentation pourrait être joint à l'adhésion à l'organisme fransaskois local (ACFR, FFS, SCFPA, ACFMJ, etc.) sur un même formulaire et à coût réduit.

En relation à la question de l'inclusion, nous proposons également que :

12. Une réflexion sur l'inclusion des Africains francophones soit menée par l'ACF et les autres organismes communautaires, en collaboration étroite avec la CAFS.

En effet, les travaux de la Commission sur l'inclusion de la communauté fransaskoise ont été repris pour guider le travail d'inclusion des immigrants, sans un véritable questionnement sur les modalités de son applicabilité à une nouvelle question sociale. La question abordée à l'époque était en effet la relation avec les francophones étiquetés comme anglophones ou francophiles – question qui reste d'ailleurs à résoudre aujourd'hui, qui est certes de nature interculturelle, mais où les différences se déploient sur le fond des mêmes éléments culturels occidentaux. Une analyse du travail de cette Commission révélerait l'absence de considération du racisme, du contexte colonial et de la « diversité profonde » qui caractérisent les relations interculturelles. Étant au courant de l'amorce d'une telle réflexion, nous proposons que le rapport de la Commission sur l'inclusion ne soit pris que comme un point de départ et que la participation des Africains francophones soit privilégiée dans l'élaboration de politiques et de transformations organisationnelles, privilégiant ici aussi le principe du « **pour et par** ».

Au-delà du travail de la CAFS, certains besoins des nouveaux arrivants doivent être adressés. Nous proposons ainsi que :

13. Les programmes de langue du gouvernement fédéral soient étendus au-delà d'un an;
14. Des programmes d'apprentissage de l'anglais soient mis en place dans les communautés francophones (comme a commencé à le faire le Collège Mathieu);
15. Des efforts concertés soient faits pour rejoindre les immigrants arrivés d'autres provinces afin de les aider à se ré-établir en Saskatchewan et à découvrir les communautés fransaskoises.

III. Discussion : sous-questions

Suite à nos premières discussions avec la CAFS, il est devenu clair que la question des capacités d'accueil et d'accompagnement se décline également en trois sous-questions :

- A. Comment accueillir et accompagner les immigrants en maintenant une communication entre les générations et une intégration intergénérationnelle?
- B. Comment utiliser le savoir-faire des immigrants qui sont désormais canadiens?
- C. Comment créer une collaboration entre immigrants et réfugiés et entre individus issus de communautés nationales et de classes socio-économiques distinctes?

Une réponse adéquate à ces questions suppose une étude beaucoup plus poussée que la nôtre. Nous pouvons néanmoins fournir quelques indications.

La réponse à la question de l'utilisation du savoir-faire se trouve en partie dans nos propositions, surtout celles qui touchent à la reconnaissance du travail des immigrants qui agissent en tant que bénévoles ainsi qu'à leur formation et à leurs besoins. L'embauche d'agents d'établissement qui ont eux-mêmes immigré au Canada est aussi une autre manière d'utiliser leurs expériences et leur savoir-faire et, au moins dans certains cas, de maintenir un lien avec les communautés issues de l'immigration. Enfin, encore une fois en lien avec nos propositions, il revient à chaque organisme communautaire de respecter et d'étendre le principe du « par et pour » : les services qui visent les immigrants devraient aussi être définis et offerts au moins en partie par eux. L'inclusion à la table du RIF-SK d'immigrants individuels, avec une expérience de bénévolat en accueil et accompagnement, pourrait aussi contribuer à alléger le poids mis sur la CAFS et à utiliser leurs connaissances et savoir-faire dans les discussions à l'échelle de la communauté provinciale.

Ensuite, une réponse aux trois sous-questions se trouve dans le principe du jumelage, soit interculturel, soit intergénérationnel. Le projet préparé dans cette direction par la CAFS mérite d'être revu et resoumis. Le projet mis en action par la Société historique entre les jeunes et les aînés pourrait aussi être adapté. Une ressource utile est offerte dans le livre de Carignan et al (2015), qui donne des exemples et explique les idées sous-tendant ces jumelages. Carlson Berg montre aussi les promesses d'un mentorat mutuel (2010).

Pour les première et troisième questions, des activités peuvent être imaginées. Les enfants peuvent aussi servir de prétexte pour des rencontres. Ainsi des activités familiales peuvent être organisées, visant la participation des enfants et offrant en même temps à leurs parents la chance d'échanger entre eux. Des activités culturelles – telles la danse – présentées dans un contexte interculturel peuvent aussi lancer des discussions permettant la découverte des cultures africaines les unes par les autres.

Enfin, une plus grande collaboration entre la CAFS et les associations africaines à teneur francophone permettrait une meilleure communication et connaissance entre les différents groupes, fussent-ils nationaux, ethniques, ou socio-économiques. Un projet pourrait être préparé par la CAFS pour financer une rencontre des associations africaines visant une discussion des

parcours des membres et des différences entre eux. La représentation politique peut en effet jouer un rôle vers la cohésion et la compréhension mutuelle. La Cité universitaire francophone, Radio-Canada et *L'Eau vive*, en tant qu'espaces dévoués à la recherche et à l'éducation et à l'information, pourraient préparer des activités d'échange et de discussion, recueillir et partager des témoignages, et rassembler et diffuser des connaissances.

IV. Forces de cette étude

Cette recherche vient avant tout donner un premier regard systématique sur l'établissement des immigrants francophones, surtout d'origine africaine, en Saskatchewan. Si l'intégration est une question constante en lien avec l'établissement, nous n'avons pas visé ici à approcher une telle question de face, au contraire de l'étude de Carlson Berg et al (2016). Les études portant sur l'immigration francophone tendent généralement à laisser de côté la Saskatchewan, ne parvenant qu'à inclure un petit nombre de participants qui vient s'ajouter au panorama régional ou national mais qui ne permet pas une connaissance des réalités locales.

Cette étude permet par ailleurs d'ajouter une perspective francophone à la discussion ayant lieu en anglais dans les milieux de l'établissement et dans le champ de l'étude de l'immigration. Elle s'insère en effet dans les sous-champs de l'étude de l'établissement, des besoins, des relations interculturelles avec les communautés d'accueil, et de l'organisation et de la participation civique des immigrants.

Ensuite, il s'agissait ici de donner une idée des besoins des nouveaux arrivants au-delà d'un premier établissement. Cette étude montre et rappelle que l'établissement est un long processus qui dépasse de loin les quelques années pendant lesquelles une immigrante est comprise comme nouvelle arrivante. La réponse à de tels besoins commence néanmoins dès l'arrivée en permettant la création de liens de confiance et de réciprocité.

Enfin, cette étude innove par la présentation de quatre ordres de besoins propres aux nouveaux arrivants : immédiats; de communication; d'intégration; et institutionnels. Bien que les besoins immédiats des immigrants francophones soient semblables à ceux des autres immigrants, leur contexte d'accueil et leurs parcours personnels font que des variations importantes auront lieu quant aux trois autres ordres de besoins.

V. Limites de cette étude

Cette étude fut limitée d'entrée de jeu aux besoins des nouveaux arrivants et aux obstacles qui se dressent lorsqu'une réponse y est apportée. Ainsi, nous n'avons pu nous pencher sur les activités et les services spécifiques offerts par la CAFS pour les énumérer ou encore offrir un guide de tous les besoins spécifiques à combler. Cette connaissance se trouve parmi les bénévoles de la CAFS et fait l'objet de la proposition #4.

Nos moyens ont aussi dicté notre méthodologie. Une étude plus complète, à plus grande échelle, devrait inclure des appels téléphoniques, voire des visites à domicile, ainsi qu'une

collaboration de plus grande proximité avec les bénévoles de la CAFS, dans le but de rejoindre un maximum de nouveaux arrivants qui n'ont pas encore développé de liens de confiance avec l'Université ou de capacités et de désirs suffisants pour remplir des sondages en ligne.

Du fait de la méthodologie utilisée, de la petite échelle choisie du fait des ressources temporelles et financières disponibles et des aléas de la participation aux recherches universitaires ou gouvernementales, cette étude présente d'importantes limites, dont plusieurs ont déjà été décrites en relation au sondage et au portrait démographique.

Le peu de participation de la part des nouveaux arrivants comme des immigrants établis appelle une réflexion sur les méthodes à utiliser. Les sondages en ligne comme sur papier par les réseaux établis offrent en effet plusieurs défis, tout comme les groupes de discussion.

Une première limite importante, liée à ce manque de participation, fut la difficulté à amasser des données sur l'usage du français, de l'anglais, et des langues non officielles (et non autochtones). Nous n'avons ainsi pu offrir un portrait complet des pratiques linguistiques, même chez les immigrants francophones qui continuent de participer aux communautés francophones.

La majorité du travail a été fait à Regina, puisque la plupart des organismes francophones et des associations ethnoculturelles s'y trouvent, ainsi que près de la moitié des immigrants. Cette étude ne rend donc pas compte de la différence entre les besoins des immigrants francophones en contextes urbain et rural. Nous savons en effet que l'offre de services est très limitée hors de Saskatoon et Regina et la taille des populations francophones – sans même parler de celle des populations francophones immigrantes – est très petite, permettant moins de relations d'affinité.

La question du genre est par ailleurs quasiment absente de cette étude. Lorsque la question fut posée, les participants n'ont pas indiqué voir de différences dans les besoins des nouveaux arrivants. Une enquête plus poussée sur cette question, en relation au court terme et au long terme, serait donc nécessaire.

Les besoins des enfants n'ont pas fait l'état de commentaires poussés de la part des participants. Les défis et difficultés, ainsi que la contribution des enfants immigrants doit encore être comprise, au-delà d'une impression de la capacité des écoles à voir à leur intégration sociale, impression qui reste à vérifier.

Enfin, étant donné la nature relativement récente de l'immigration francophone en Saskatchewan, nous n'avons pu répondre de manière satisfaisante à l'une de nos questions d'origine, à savoir comment maintenir une communication entre les générations et une intégration intergénérationnelle. Les dynamiques intergénérationnelles deviendront plus claires à mesure que davantage de jeunes s'inséreront dans les communautés ethnoculturelles et au sein de la CAFS et que les enfants ayant immigré avec leurs parents deviendront adultes, auront leurs propres enfants et qu'une plus grande population d'enfants d'immigrants naîtra en Saskatchewan.

VI. Études futures

Étant donné ces limites, plusieurs questions restent à approfondir. Cette étude doit ainsi n'être qu'un pas de plus dans la compréhension de la réalité des immigrants francophones en Saskatchewan et des manières de les accompagner dans leur établissement, leur insertion et leur participation aux communautés locales – francophones, fransaskoises, immigrante, de foi, de voisinage et communes.

Nous suggérons que les études futures se penchent sur les aspects énumérés ci-haut : le contexte rural; le genre; l'enfance; les relations intergénérationnelles; et la méthodologie. Notons que les trois chercheurs principaux (Melançon, Kikulwe, Akinpelu) participent à une étude avec des collègues de l'Université de Regina en collaboration avec the South Central Regional Immigration Partnership, qui inclut les villes de Gravelbourg et de Moose Jaw, nommées Communautés francophones accueillantes. Michael Akinpelu mène aussi en ce moment une étude exploratoire sur les réalités linguistiques des Fransaskois, qui ouvrira à une étude sur les réalités linguistiques des immigrants francophones.

Des membres de la CAFS ont par ailleurs attiré notre attention sur l'importance du parcours de l'émigration comme de l'immigration, des expériences des immigrants avant l'arrivée et longtemps après l'arrivée. Ces expériences sont liées tant aux facteurs poussant au départ, faisant parfois désirer le retour, qu'aux facteurs ayant attiré les immigrants au Canada, dans certaines régions, les menant à s'impliquer au sein de la communauté fransaskoise, ou les poussant à quitter leur lieu d'accueil ou seulement la communauté francophone. Les expériences du racisme, de la discrimination et du colonialisme comme système dans tous les aspects de l'immigration y compris l'établissement sont par ailleurs à mieux comprendre, et peut-être surtout à prendre au sérieux et à croire.

Enfin, cette étude ayant eu lieu sur les territoires des nêhiyawak (Cris des Plaines), des Anihšīnāpēks (Saulteaux), des Dakotas, des Lakotas et des Nakodas, et sur la terre ancestrale des Métis, peuples qui ont une autre expérience du colonialisme, une meilleure compréhension est souhaitable du rapport des nouveaux arrivants et immigrants au territoire, aux traités et aux peuples autochtones. Une telle recherche, à l'état embryonnaire, est en cours au CRFM.

VII. Mot de la fin : Sur la relation des nouveaux arrivants et des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM)

De telles études devront être menées en collaboration avec les organismes communautaires, avec comme horizon leur capacité à continuer d'améliorer leurs services aux nouveaux arrivants, leur représentation des immigrants comme formant des groupes à la fois distincts et faisant partie de diverses communautés, ainsi que leur compréhension des réalités propres à l'immigration francophone en Saskatchewan.

Comme le démontre l'existence de la CAFS, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants francophones africains en Saskatchewan ne peut seulement passer par les organismes du milieu communautaire fransaskois, pas plus qu'elle ne pourrait passer que par les organismes d'accueil dédiés à l'ensemble des nouveaux arrivants. La question de la confiance et de l'expérience personnelle compte pour beaucoup dans les choix des nouveaux arrivants, quelle que soit leur langue d'usage. Leur autonomie doit être reconnue, ainsi que leur désir d'un accompagnement personnalisé dans une situation informelle (par exemple hors des bureaux et des programmes).

D'abord, malgré un grand nombre de besoins communs aux autres immigrants et aux francophones établis au Canada, ce groupe de nouveaux Fransaskois et Canadiens font face à des défis qui leurs sont propres.

Ensuite, comme le signalent plusieurs des répondants et des experts de l'établissement, leur intégration nécessite qu'ils tissent des liens tant avec les Fransaskois qu'avec d'autres Africains (anciens comme nouveaux) et d'autres Canadiens. Cette nécessité vient du besoin de se retrouver avec des gens qui ont vécu des expériences semblables, ainsi que du désir de retrouver une familiarité ainsi qu'un appui dans la transmission de cultures et de langues autres que celles qui rassemblent les Fransaskois – et ce, souvent pour mieux les partager au sein des communautés francophones. En effet, l'intégration à la société et aux communautés établies passe souvent par les communautés ethnoculturelles qui permettent une médiation et une adaptation mutuelle. Au principe de la communauté accueillante développé en ce moment en Saskatchewan doit s'ajouter le principe de la pluralité de communautés d'accueil en chaque lieu.

Enfin, le principe cher aux communautés francophones que les politiques, initiatives et services soient déterminés et mis en place par et pour ces communautés a son application correspondante lorsqu'il s'agit de l'accueil, l'établissement et l'intégration des immigrants de toutes catégories. L'immigration francophone, tant celle arrivée directement en Saskatchewan que celle issue des migrations interprovinciales, a permis la création d'une communauté africaine francophone bien définie, avec ses expertises, ses connaissances et ses savoir-faire, mais aussi sa vie collective en lien à la vie collective fransaskoise et saskatchewanaise, avec laquelle vient un désir d'agir et de vivre ensemble dans ces trois contextes.

7. Bibliographie

- Abu-Laban, Y. (2014). Diversity in Canadian Politics. Dans Bickerton, J. et Gagnon, A.-G. (Dir.), *Canadian Politics*, Sixth edition. Toronto: University of Toronto Press.
- Adam D. (2003). L'immigration et la francophonie canadienne. *Francophonies d'Amérique*, 16, 27-35.
- Adamuti-Trache, M., & Sweet, R. (2010). Adult immigrants' participation in Canadian education and training. *The Canadian Journal for the Study of Adult Education*, 22(2), 1-26.
- Antonius, Rachad et al. Canadian Immigration Policies: Securing a Security Paradigm? *International Journal of Canadian Studies*, Numéro 36, 2007, pp. 191-212.
- Aroian, K. (1992). Sources of social support and conflict for Polish immigrants. *Qualitative Health Research*, 2(2), 178-207.
- Asal, H. (2016). *Se dire arabe au Canada : un siècle d'histoire migratoire*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Ashton, W., Pettigrew, R., Galatsanou, E. (2016). Assessment of Settlement Services Systems in Western and Northern Canada: Perceptions of Settlement Provider Organizations. *Canadian Ethnic Studies*, 48(3), 69-89.
- Bauder, H. (Dir.). (2012). *Immigration and Settlement. Challenges, Experiences, and Opportunities*. Toronto: Canadian Scholar's Press.
- Belkhouja, C. (2011). *D'ici et d'ailleurs. Regards croisés sur l'immigration*. Moncton : Perce-Neige.
- Belkhouja C. & Beaudry, M. Developing Reception and Integration Strategies in Urban Francophone Minority Communities: The Experiences of Several Canadian Settlement Service Providers. *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps, 80-83.
- Benimmas, A., Bourque, J. & Boutouchent, F. (2013). *La participation citoyenne des jeunes immigrants et de leurs parents en milieu minoritaire francophone du Nouveau-Brunswick. Documents de recherche*. Métropolis atlantique. Sur Internet: http://community.smu.ca/atlantic/documents/BenimmasBourquelaparticipationcitoyennedajeunesimmigrants_000.pdf
- Benimmas, A., Boutouchent, F., Kamano, L. & Bourque, J. (2014). Le sentiment d'appartenance chez les immigrants francophones du Nouveau-Brunswick. *Canadian Ethnic Studies*, 46(1), 87-120.
- Bernhard, J. K., Goldring, L., Young, J., Berinstein, C., & Wilson, B. (2007). Living with precarious legal status in Canada: Implications for the well-being of children and families. *Refuge: Canada's Journal on Refugees*, 24(2).
- Bloemraad, I. (2005). The Limits of de Tocqueville: How Government Facilitates Organizational Capacity in Newcomer Communities. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(5),

865-87.

- Boulbina, S. (2010). Une Afrique coupée en deux. *Africultures*, 82. Sur Internet : <http://africultures.com/une-afrique-coupee-en-deux-9641/>
- Bourgeois, Daniel. (2004). *Vers la pleine gestion scolaire francophone en milieu minoritaire étude des besoins des trente conseils scolaires francophones en milieu minoritaire au Canada*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Sur Internet : <https://www.icrml.ca/fr/recherches-et-publications/publications-de-l-icrml/download/147/8404/47>
- Bourgeois, D., Denis, W., Dennie, D. & Marc L. Johnson. (2006). *La contribution des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'épanouissement des communautés francophones en milieu minoritaire un premier bilan et quelques prospectives : rapport de recherche*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Sur Internet : <http://www.cmfc-mccf.ca/docs/publications/Lacontributionsdesgouvernementsprovinciauxetterritoriauxlu2019panouissementdescommunautsfrancophonesenmilieuminoritaireUnpremierbilanetquelquesprospectives.pdf>
- Bryan, C, & Denov, M. (2011). Separated refugee children in Canada: The construction of risk identity. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 9(3), 242-266
- Campbell, G., Glover T., Laryea, E. (2016) Recreation, Settlement, and the Welcoming Community: Mapping Community with African-Canadian Youth Newcomers. *Leisure Sciences* 38(3), 215-231.
- Canadian Council for Refugees. (1998) *Best Settlement Practices. Settlement Services for Refugees and Immigrants in Canada*. Montréal : Canadian Council for Refugees. Sur Internet : <https://ccrweb.ca/sites/ccrweb.ca/files/static-files/bpfina1.htm?iframe=true&width=100%25&height=100%25>
- Cardinal, L., Champagne, É. & Eddie, M. (2013). Nouvelle gouvernance publique et innovation : le cas du Consortium national de formation en santé. *Gouvernance*, 10(1).
- Carignan, N., Deraîche, M, Guillot, M. (2015). *Jumelages interculturels. Communication, inclusion et intégration*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Carlson Berg, L. (2011). Experiences of Newcomers to Fransaskois Schools: Opportunities for community collaboration. *McGill Journal of Education*, 45(2), 287-304.
- Carlson Berg, L., Mulatris, P. & Ntahondakirira, P. (2016). *L'inclusion des nouveaux arrivants au sein de la communauté fransaskoise*. Regina : Réseau en immigration francophone de la Saskatchewan. Sur Internet : <https://www.rif-sk.ca/uploads/media/5ad6292f84a4c/acf-rif-rapport-projet-de-recherche.pdf?v1>
- Carment, D., & Bercuson, D. (Dirs.) (2008). *The World in Canada: Diaspora, Demography and Domestic Politics*. Montreal and Kingston, ON: McGill-Queen's University Press.
- Charbonneau, F. (2012). L'avenir des minorités francophones du Canada après la reconnaissance. *Revue internationale d'études canadiennes*, 45-46, 163-186.

- Chung, K., Hong, E., & Newbold, B. (2013). Resilience among single adult female refugees in Hamilton, Ontario. *Refugee*, 29(1), 65-74.
- Dirks, Gerald E. (2017). Politique d'immigration canadienne. Dans A. Wilson-Smith (Dir.), *L'Encyclopédie canadienne*. Historica Canada. Sur Internet : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-dimmigration-1>
- Dolan, N., & Sherlock, C. (2010). Family support through childcare services: Meeting the needs of asylum-seeking and refugee families. *Child Care in Practice*, 16(2), 147-165.
- Evans, B., & Shields, J. Nonprofit engagement with provincial policy officials: The case of NGO policy voice in Canadian immigrant settlement services. *Policy and Society*, 33(2), 117-127.
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). (2008). Évolution du dossier de l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire. *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, Printemps/Spring 2008, 92-94.
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). (2017). Historique. *Immigration francophone*. Sur Internet : https://www.immigrationfrancophone.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=30&Itemid=139&lang=fr
- Fourot, A.-C. (2016). Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada. *Politique et Sociétés*, 35(1), 25-48.
- Gallant, N. (2008). From Openness to Inclusion: Immigration and Identity in Francophone Minority Communities, *Canadian Issues/Thèmes Canadiens*, printemps, 39-41.
- Gallant, N. (2011). Communautés francophones en milieu minoritaire et immigrants : entre ouverture et inclusion. *Revue du Nouvel-Ontario*, 35-36, 69-105.
- Gallant, N., Roy, J.-O. & Belkhodja, C. (2006). L'immigration francophone en milieu minoritaire : Portrait de quatre municipalités rurales. *Revue d'études des Cantons de l'Est*, 29/30, 79-98.
- Garang, R. (2012). *Integration and settlement: The experiences and expectations of African immigrants and refugees Do Canadians understand the potential consequences of success or failure in integrating and settling African immigrants and refugees?* Winnipeg: Winnipeg Harvest Inc. Sur Internet : <https://winnipegharvest.org/wp-content/uploads/2012/07/2012-ALL-report-African-July-2012.pdf>
- George, U., & Chaze, F. (2014). Discrimination at work: Comparing the experiences of foreign-trained and locally-trained engineers in Canada. *Canadian Ethnic Studies*, 46(1), 1-21.

- Global Experience Ontario. (n.d.). *An access centre for the internationally trained*. Sur Internet : <http://www.ontarioimmigration.ca/en/geo/>
- Guo, S. (2016). Immigration, Integration and Welcoming Communities: Neighbourhood-based Initiative to Facilitate the Integration of Newcomers in Calgary. *Canadian Ethnic Studies*, 48(3), 45-67.
- Guo, S., & Guo, Y. (2012). Immigration, Integration and Welcoming Communities: The Role of Ethnic Community Organizations. Calgary: Prairie Metropolis Centre. Sur Internet : <https://www.deslibris.ca/IDFR/232787>
- Houle, R., & Schellenberg, G. (2010). *Évaluation par les nouveaux immigrants de leur vie au Canada*. Ottawa : Statistique Canada. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2010322-fra.pdf?st=A-5w3ikG>
- Jacquet, M., Moore, D. & Sabatier, C. (2008). Médiateurs culturels et insertion de nouveaux arrivants francophones africains : Parcours de migration et perception des rôles, *Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne*, 11, 81-94. Sur Internet : http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_11/gpl11_08jacquet.pdf
- Jalen, R., Stobbe, A., Chapman, M., & Watson, J. (2016). Canadian Christian Churches as Partners in Immigrant Settlement and Integration. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 14(4), 390-410
- Kikulwe, D., Massing, C., Halabuza, D., Giesbrecht, C., & Ghadi, N. (2017). *Barriers to employment, education, and child care experienced by newcomers to Regina*. Research report submitted to Immigrants, Refugees, and Citizenship Canada by the Regina Region Local Immigration Partnership.
- Labrecque, Ronald. (2018). L'interculturalisme fransaskois. Présentation dans le cadre de l'événement « Réalités interculturelles en Saskatchewan », Congrès des sciences humaines du Canada, Regina, SK, le 28 mai 2018.
- Madibbo, A. (2006). *Minority Within a Minority : Black Francophone Immigrants and the Dynamics of Power and Resistance*. New York : Routledge.
- Madibbo, A. (2008). The Integration of Black Francophone Immigrant Youth in Ontario: Challenges and Possibilities. *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps, 45-49.
- Madibbo, A. (2009). Pratiques identitaires et racialisation des immigrants africains francophones en Alberta. *Études ethniques au Canada*, 41-42 (3), 175-189.
- Madibbo, A. & Labrie, N. (2005). La transformation des institutions et des communautés francophones face à l'immigration et à la mondialisation : une étude de cas. *Reflète : revue d'intervention sociale et communautaire*, 11(1), 49-80.
- Makwarimba, E., Stewart, M., Simich, L., Makumbe, K., Shizha, E., & Anderson, S. (2013). Sudanese and Somali refugees in Canada: Social support needs and preferences. *International Migration*, 51(5), 106-119.

- Morin, V. (2012). *Reconnaissance sociale et intégration des immigrants en milieu rural : le cas du Haut-Lac-Saint-Jean*. Thèse de maîtrise. Montréal : Université de Montréal.
- Moukoui, C. (2010). *Enquête sur les besoins en matière de santé chez les nouveaux arrivants francophones en Saskatchewan. Les déterminants de la santé mentale*. Saskatoon : Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan.
- Mulattris, P. (2009). Les Églises chrétiennes africaines francophones de la région d'Edmonton et l'intégration sociale et citoyenne des nouveaux arrivants. *Nos diverses cités*, 6, 98-102.
- Mulattris, P. et al. (2017) *L'immigration francophone dans les territoires et l'Ouest canadien : Réalités et perspectives après 10 ans d'accueil et de services. Rapport final*. Sur Internet : <https://www.rif-sk.ca/uploads/media/5cd1de2308346/rapport-final-immigration-francophone-dans-les-territoires-et-l-ouest-canadien.pdf?v1>
- Mulattris, P., Jacquet, M. & André, G. (2018) L'immigration francophone dans les territoires et l'Ouest canadien : Réalités et perspectives après 10 ans d'accueil et de services. *Alternative francophone*, 2(2). Doi : 10.29173/af29351
- Multicultural Council of Saskatchewan. (2019). Immigrant settlement organizations. Regina: Multicultural Council of Saskatchewan. Sur Internet: <http://mcos.ca/immigrant-settlement-and-integration-organizations/>
- Neufeld, A., Harrison, M., Stewart, M., Hughes, K., & Spitzer, D. (2002). Immigrant women: Making connections to community resources. *Qualitative Health Research*, 12(6), 751-768.
- Nombuso Clamini, S. & Anucha, U. (2009). Trans-nationalism, social identities and African youth in the Canadian diaspora. *Social Identities. Journal for the Study of Race, Nation and Culture*, 15(2), 227-242.
- Nsonwu, M., Busch-Armendariz, N., Heffron, L. Mahapatra, N. & Fong, R. (2013). Marital and familial strengths and needs: Refugees speak out. *Journal of Ethnic & Cultural Diversity in Social Work*, 22(2), 129-144.
- O'Keefe, M. (1996). *Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality*. Ottawa: Patrimoine Canadien. Sur Internet: <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED429461.pdf>
- Okonny-Myers, I. (2010). *Mobilité interprovinciale des immigrants au Canada*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada. Sur Internet : <http://publications.gc.ca/site/fra/376462/publication.html>
- Owusu, T. Y. (2000). The Role of Ghanaian Immigrant Associations in Toronto, Canada. *International Migration Review*, 34(4), 1155-1181. Doi: 10.1177/019791830003400404
- Picquermal, N. & Bolivar, B. (2009). Discontinuités culturelles et linguistiques : Portraits d'immigrants francophones en milieu minoritaire. *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 10(3), 245-264.

- Prithipaul, D. (2012). Quelques aspects du mouvement associatif immigrant francophone en Alberta, 1980-2010. Dans Guilbert, L., ed., *Mouvements associatifs dans la francophonie nord-américaine*. Québec : Presses de l'Université Laval, 239-255.
- Ramakrishnan, S.K., and I. Bloemraad, (Dirs.) (2008). *Civic Hopes and Political Realities: Immigrants, Community Organizations, and Political Engagement*. New York: Russell Sage Foundation.
- Sam, D. L. (2001). Satisfaction with life among international students: An exploratory study. *Social Indicators Research*, 53(3), 315-337.
- Schellenberg, G., & Maheux, H. (2007). Immigrants' perspectives on their first four years in Canada: Highlights from three waves of the longitudinal survey of immigrants to Canada. *Canadian Social Trends*, 11-008, 2-34.
- Shepard, R. Bruce. (2009). Plain Racism: The Reaction against Oklahoma Black Immigration to the Canadian Plains. Dans Gregory P. Marchildon, (Dir.), *Immigration & Settlement, 1870-1939*. Regina : University of Regina Press, 483-506.
- Shepard, R. Bruce. (2011). African Canadians. Dans David J. Wishard (Dir.), *Encyclopedia of the Great Plains*. Lincoln: University of Nebraska Press. Sur Internet : <http://plainshumanities.unl.edu/encyclopedia/doc/egp.afam.005.xml>
- Sluss, D., Ployhart, R., Cobb, M. G., & Ashforth, B. (2012). Generalizing Newcomers' Relational and Organizational Identifications: Processes and Prototypicality. *Academy of Management Journal*, 55(4), 949-975.
- Stebbins, R. (2003). De la perceptibilité des communautés francophones au Canada. Dans S. Langlois et J. Létourneau (Dirs.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*. Québec : Presses de l'Université Laval, 203-214.
- Simich, L., Beiser, M., Stewart, M. & Mwakarimba, E. (2005). Providing social support for immigrants and refugees in Canada: Challenges and directions. *Journal of Immigrant Health*, 7(4), 259-267.
- Traisnel, C., Violette, I. & Gallant, N. (2013). Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs. *Minorités linguistiques et société*, 2, 9-28.
- van Huystee, M., & Saint-Jean, B. (2014). *Mobilité interprovinciale des immigrants au Canada de 2006 à 2011. Documents de recherche de la BDIM 2011*, Ottawa : Citoyenneté et Immigration Canada. Sur Internet : <http://publications.gc.ca/site/fra/9.800582/publication.html>
- Waldinger, R.D. (1994). The Making of an Immigrant Niche. *International Migration Review* 28(1), 3-30.

- Werbner, P. (2007). South Asian Entrepreneurship in Britain: A Critique of the Ethnic Enclave Economy Debate. Dans Dana, L.-P., dir. *Handbook of Research on Ethnic Minority Entrepreneurship*. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing.
- Wilkinson, L. & Bucklaschuk, J. (2014). *What are the Settlement Experiences of Newly Settled Newcomers to Western Canada: An Interim Report*. Winnipeg : University of Manitoba. Sur Internet : https://umanitoba.ca/faculties/arts/media/Experiences_NewlySettledNewcomers.pdf
- Wilkinson, L., Bhattacharyya, P., Bucklaschuk, J., Shen, J., Chowdhury, I., & Edkins, T. (2016). Understanding job status decline among newcomers to Canada. *Canadian Ethnic Studies*, 48(3), 5-26.
- Wilson, M., Murtaza, R., & Shakya, B. (2010). Pre-migration and post-migration determinants of mental health for newly arrived refugees in Toronto. *Canadian Issues*, (Summer), 45-49.
- Winnemore, L. (2005). Federal Settlement and Integration Programs and Civic Participation in Canada. *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, summer, 49-51
- Wong-Tam, M. (2003). *National Settlement Service and Standards Framework*. National VSI Working Group IV on Settlement Standards, Professionalization, and Accountability. Sur Internet : <http://dev.orgwise.ca/sites/osi.ocasi.org.stage/files/resources/National%20Settlement%20Service%20and%20Standards%20Framework.pdf>
- Yarhi, Eli. (2016). Décret C.P. 1911-1324, la proposition d'interdiction de l'immigration noire au Canada. Dans A. Wilson-Smith (Dir.), *L'Encyclopédie canadienne*. Historica Canada. Sur Internet : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/order-in-council-pc-1911-1324-the-proposed-ban-on-black-immigration-to-canada>
- Zhou, M., & Lee., R. (2015). Traversing Ancestral and New Homelands: Chinese Immigrant Transnational Organizations in the United States. Dans Portes, A. & Fernandez-Kelly, P. *The State and the Grassroots: Immigrant Transnational Organizations in Four Continents*. New York: Berghahn Books, 27-59.